

ISSN 1018-7103

IICA



RAPPORT DE LA
SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE

Madrid, Espagne

23-27 Septembre 1991

QU'EST-CE QUE L'IICA?

L'Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture (IICA) est un organisme du système interaméricain spécialisé en agriculture. Ses origines remontent à 1942 lorsque le Conseil de direction de l'Union panaméricaine a approuvé la création de l'Institut interaméricain des sciences agricoles.

L'IICA, à l'origine une institution de recherche agronomique et d'enseignement de deuxième cycle pour les tropiques, se transforma progressivement en organisme de coopération technique et de renforcement institutionnel dans le domaine agro-pastoral. Cette évolution fut reconnue officiellement par la ratification, en 1980, d'une nouvelle convention, stipulant que l'IICA aurait comme objectifs de stimuler, d'encourager et d'appuyer les liens de coopération entre ses 32 Etats membres en vue du développement agricole et du bien-être rural.

Doté d'un mandat ample et flexible ainsi que d'une structure permettant la participation directe des États membres au Conseil interaméricain de l'agriculture et à son Comité exécutif, l'Institut possède des Représentations dans tous les pays membres afin de répondre à leurs besoins en coopération technique.

Les contributions des Etats membres et les rapports que l'IICA entretient avec 14 observateurs permanents, ainsi qu'avec de nombreux organismes internationaux, lui permettent de canaliser ressources humaines et financières vers le développement agricole de l'hémisphère.

Le plan à moyen terme 1987-1993, document normatif qui spécifie les priorités de l'Institut, met l'accent sur des actions visant à la réactivation du secteur agro-pastoral comme élément central de la croissance économique. Dans cette optique, l'Institut accorde une importance particulière au soutien et à l'encouragement d'actions destinées à moderniser la technologie agricole et à renforcer les processus d'intégration régionale et sous-régionale. Pour réaliser ces objectifs, l'IICA concentre ses activités dans cinq programmes qui sont: analyse et planification de la politique agraire, développement et transfert de technologie, organisation et administration du développement rural, commerce et agro-industrie, santé en agriculture.

Les pays membres de l'IICA sont: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Equateur, Etats-Unis, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Vénézuëla.

Les observateurs permanents sont: Autriche, Belgique, Communauté européenne, Espagne, France, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, République Arabe d'Egypte, République de Corée, Roumanie, République Fédérale Allemande.



RAPPORT DE LA
SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE

Madrid, Espagne

23-27 Septembre 1991

00001443

Le gouvernement du Canada, à travers le ministère du Secrétariat d'Etat a contribué de façon non équivoque au déroulement de cette réunion du Conseil Interaméricain de l'Agriculture et a permis la publication en français du présent rapport en fournissant gratuitement à l'IICA les services de traducteurs et interprètes de langue française.

Le Secrétariat général de l'Organisation des Etats américains (OEA) ainsi que la Banque Interaméricaine de développement (BID) ont également une fois de plus collaboré avec l'IICA en fournissant des traducteurs en langue portugaise.

La Direction Générale de l'Institut manifeste ses vifs sentiments de reconnaissance pour cette précieuse collaboration.

TABLE DES MATIÈRES



TABLE DES MATIÈRES

	Page
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
PROCÈS-VERBAL DE LA SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE	
Séance préparatoire	25
Première séance plénière.	26
Séance inaugurale.	27
Deuxième séance plénière.	30
Troisième séance plénière	45
Séance de clôture.	56
RÉSOLUTIONS	
n° 187 Rapports annuels 1989 et 1990	63
n° 188 États financiers de l'Institut.	64
n° 189 Échelle des quotes-parts.	66
n° 190 Programme-budget 1992-1993.	69
n° 191 Accords, conventions, contrats, lettres d'entente et autres	76
n° 192 Rémunération du Directeur général pour l'exercice biennal 1992-1993	88
n° 193 Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	89

n° 194	Programme coopératif de recherche et de transfert de technologie agricole pour la sous-région andine (PROCIANDINO)	90
n° 195	Plan d'action commune pour la revita- lisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC)	92
n° 196	Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 1992-1993.	94
n° 197	Appui au Centre agronomique tropi- cal de recherche et d'enseignement (CATIE).	96
n° 198	Modification du contrat du CATIE	98
n° 199	Diffusion et financement de projets de développement en remplacement de la production de substances psycho- tropes illégales dans la sous-région andine.	100
n° 200	Suivi et évaluation de l'état d'avancement des mesures visant à la réalisation des objectifs de la Déclaration de Madrid.	104
n° 201	Réglementation et application des remboursements au titre des frais administratifs et techniques indirects (CATI).	105
n° 202	Programmes d'appui à la femme rurale.	107

n° 203	Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la X ^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.109
n° 204	Assistance technique aux États membres des Antilles pour l'apprentissage de la langue espagnole.	118
n° 205	Inclusion de St Kitts et Nevis au tableau des pays qui forment le Comité exécutif.120
n° 206	Médaille agricole interaméricaine, 1990-1991123
n° 207	Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels, 1990-1991125
n° 208	Prix interaméricain pour la participation de la femme au développement rural, 1990-1991.127
n° 209	Désignation des membres de la Commission de sélection 1992-1993.129
n° 210	Délégation de fonctions administratives du Conseil interaméricain de l'agriculture au Comité exécutif : octroi des titres honorifiques.131
n° 211	Titre de fonctionnaire honoraire à M. Carlos Enrique Fernández134

n° 212	Titre de fonctionnaire honoraire à M. Carlos Molestina136
n° 213	Titre de fonctionnaire honoraire à M. Hernán Caballero138
n° 214	Changement de la date de la douzième réunion ordinaire du Comité exécutif.140
n° 215	Date et siège de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.141
n° 216	Reconnaissance envers le gouvernement de l'Espagne.143
SIGNATURE DU RAPPORT		147
RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS		151
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES RÉUNIONS DE L'EXERCICE BIENNAL 1990-1991.155
RAPPORT DU GROUPE DE RÉDACTION DU CONSEIL167
ORDRE DU JOUR173
LISTE DES PARTICIPANTS.179
LISTE DES DOCUMENTS233
FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION.239

DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE INAUGURALE

Discours prononcé par Sa Majesté Juan Carlos I ^{er} , roi d'Espagne251
Discours prononcé par M. Pedro Solbes, ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation d'Espagne.254
Discours prononcé par M. Juan Rafael Lizano, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica.259
Discours prononcé par M. Ferdinand Henry, ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte Lucie.263
Discours prononcé par M. Murray Cardiff, secrétaire parlementaire de M. Bill McKnight, ministre de l'Agriculture du Canada265
Allocution prononcée par l'Ambassadeur João Clemente Baena Soares, Secrétaire général de l'Organisation des États américains.269
Discours prononcé par M. Martín E. Piñeiro, Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture275

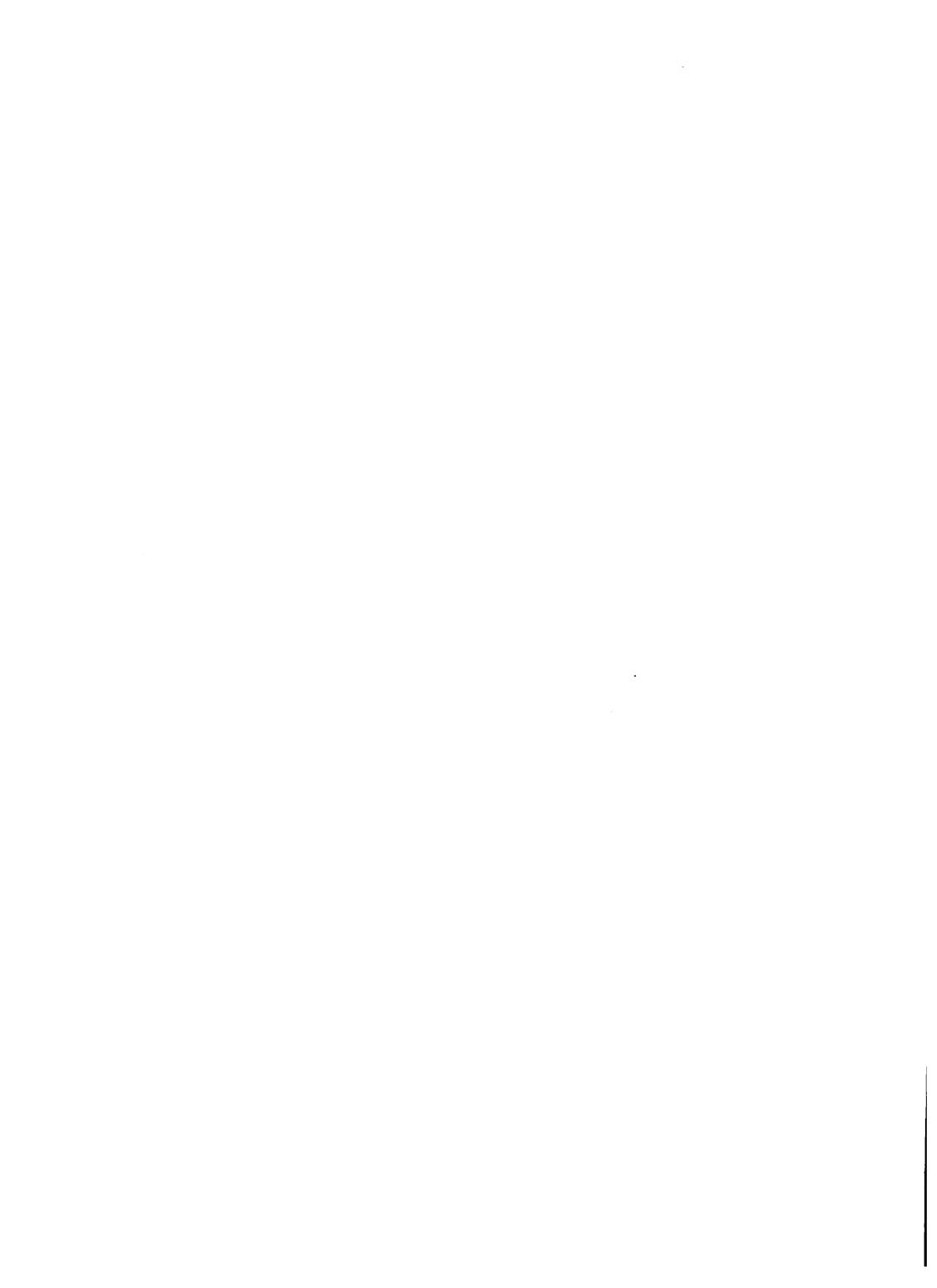
DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE DE CLÔTURE

**Discours prononcé par M. Martín E. Piñeiro,
Directeur général de l'IICA281**

**Discours prononcé par M. Ferdinand Henry,
ministre de l'Agriculture, des Terres, des
Pêches, des Forêts et des Coopératives de
Sainte-Lucie.287**

**Discours prononcé par M. Pedro Solbes,
ministre de l'Agriculture, de la Pêche
et de l'Alimentation d'Espagne.290**

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL¹

Le présent message donne une description succincte mais complète de l'ensemble des activités que l'Institut a menées en 1990. Il faut mentionner que, sur les recommandations expresses du Comité exécutif, nous avons conservé un format relativement ample pour le Rapport annuel afin d'y inclure toutes les activités réalisées en 1990. Je ne pense donc pas qu'il soit utile de les énumérer puisque, de toutes façons, on peut en lire l'exposé dans le document.

J'essaierai plutôt de vous donner une vue globale et panoramique de ce que l'Institut a réalisé en 1990, tout en soulignant certaines des actions que nous jugeons de la plus haute importance, peut-être parce qu'elles sont les plus innovatrices et qu'en même temps, nous les voyons comme les thèmes de l'avenir.

Pour terminer cette introduction générale et en soulignant que la tâche principale de l'Institut a été liée à la modernisation du secteur agricole, conformément au mandat formel de la IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA), tenue à Ottawa, et de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture qui a eu lieu à San José en octobre 1989, en ce qui concerne notamment la mise en oeuvre des projets multinationaux dans le cadre du PLANALC, je

¹ Résumé des principaux éléments de l'exposé que le Directeur général, M. Martín E. Piñeiro, a fait à la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif, qui s'est tenue à San José en juin 1991.

signale que mes remarques porteront surtout sur les trois thèmes suivants :

- **premièrement, sur quelques activités essentielles, à savoir les thèmes principaux abordés en 1991;**
- **deuxièmement, quelques remarques sur des aspects financiers et organisationnels;**
- **et troisièmement, une remarque très brève sur les relations inter-institutionnelles de coopération avec d'autres organismes.**

En ce qui concerne les activités essentielles, mentionnons que les cinq programmes de l'Institut, qui constituent notre principal instrument pour assurer la concentration des efforts et de l'expertise technique, se sont poursuivis dans les secteurs définis comme étant prioritaires dans le Plan à moyen terme (PMT), dont les objectifs et la portée ont été rajustés lors de la dernière réunion du Conseil. Dans le Rapport annuel 1990, sont décrites en détail les activités qui se sont déroulées dans le cadre des programmes (action multinationale) et dans les bureaux de chaque pays (action nationale). Quant au résumé du rapport annuel susmentionné, il donne les aspects essentiels du travail réalisé par l'Institut tant par l'intermédiaire des programmes et des principaux projets concernant notre hémisphère et les sous-régions que par le truchement des bureaux de l'Institut dans chaque pays.

Compte tenu de ce qui précède et comme les participants à la sixième réunion ordinaire du Conseil peuvent se procurer les documents susmentionnés, je voudrais approfondir certains facteurs particulièrement importants qui ont influé sur les travaux de l'Institut en 1991.

En premier lieu, je veux mentionner la rapidité des processus d'ouverture et les progrès réalisés en ce qui concerne l'intégration infra-régionale, les problèmes de restructuration économique résultant de cette ouverture, ainsi que les difficultés financières qu'ont éprouvées en 1990 un grand nombre de pays, facteurs qui ont servi à délimiter l'action de l'IICA l'an dernier. Ces facteurs ont amené les pays à accroître leur demande de coopération en matière de commerce, d'harmonisation des politiques et d'appui aux processus d'intégration ; mais on a également fait des demandes à caractère politique d'une grande urgence, qui ont été transmises par l'intermédiaire des organismes infra-régionaux d'intégration (CARICOM, CORECA, PACTE ANDIN, CONASUR) et qui sont un phénomène relativement nouveau pour l'Institut.

Citons le cas particulier du Conseil consultatif de coopération agricole des pays de la Région sud (CONASUR), de création récente, où les cinq pays du Cône sud ont mis sur pied un mécanisme de coordination, de réflexion et de dialogue qui sert de base aux processus d'intégration dans le secteur agricole du Marché commun du Cône sud (MERCOSUR) et du Chili.

Depuis la dernière réunion du Comité exécutif, le CONASUR a tenu deux réunions auxquelles ont activement participé des représentants du secteur privé, initiative très intéressante. On a organisé un ensemble d'activités, dont la portée est à mon avis considérable, pour amorcer le processus d'intégration ; je veux parler de l'harmonisation des politiques économiques, de l'élimination des restrictions imposées pour des raisons sanitaires et de l'harmonisation de la législation dans ce domaine. La décision d'établir une terminologie commune de la qualité et des caractéristiques des produits agricoles a également joué un rôle important. Il s'agit là de mesures importantes qui ont exigé un appui très solide et considérable de la part de l'Institut.

Par ailleurs, dans la région du Centre, on a appuyé les travaux du Conseil régional de coopération agricole (CORECA) de l'Amérique centrale, du Mexique, du Panama et de la République dominicaine, conseil qui, depuis les réunions au sommet des présidents, a été considérablement revitalisé et a effectué, à mon avis, un travail très important.

Premièrement, en ce qui concerne l'harmonisation des politiques et, deuxièmement, en ce qui a trait au programme spécial des Nations unies portant sur la définition d'une stratégie et sur la reconnaissance des programmes et projets prioritaires qui ont été présentés à la communauté des donateurs lors d'une réunion du Plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale (PEC), mis sur pied par les Nations unies à Managua, Nicaragua, en avril 1990.

En outre, on constate, entre le Mexique et les pays d'Amérique centrale, un nouvel effort d'intégration et d'ouverture commerciale pour lequel ont été mises sur pied des commissions mixtes Mexique-Amérique centrale et Mexique-Guatemala. Il s'agit d'un phénomène nouveau, qui aura des répercussions importantes dans l'avenir et auquel nous avons collaboré à la demande des pays. Notre participation a consisté à mettre sur pied et à organiser le fonctionnement des commissions susmentionnées ainsi qu'à effectuer des travaux et des études préliminaires pour faciliter l'ouverture commerciale.

Dans le cas de la sous-région andine, le Conseil du Pacte andin a tenu des réunions à divers niveaux, notamment celui des ministres. On constate d'importants progrès dans la réalisation des études préliminaires, dans les discussions et dans la réflexion relatives à l'harmonisation des politiques, condition préalable à l'intensification du commerce intra-régional. Depuis un an, notre collaboration avec le Conseil du Pacte andin, en tant qu'organisme responsable des processus d'inté-

gration, s'est à la fois approfondie et élargie, ce qui nous a semblé d'une grande utilité pour tous les participants.

De la même manière, dans la Communauté des Caraïbes (CARICOM), on a mis en marche les projets prévus dans le PLANALC et le secrétariat de la CARICOM a organisé à Sainte-Lucie, en juin 1991, une réunion des pays donateurs. Au cours de cette réunion, on a présenté à la communauté des pays donateurs une série de projets qui s'inscrivent à la fois dans le cadre du PLANALC et dans celui du Plan de développement agricole des pays des Caraïbes défini par le secrétariat de la CARICOM. Finalement, l'IICA a fourni une aide financière et technique pour la tenue de la première réunion des directeurs nationaux des services de protection des cultures des pays membres de l'ALADI, au cours de laquelle on a analysé les normes et règlements phytosanitaires applicables au commerce intra-régional des semences à l'intérieur de ces pays et les possibilités d'harmonisation de ces normes et règlements. De plus, nous avons participé à la première réunion d'experts gouvernementaux en matière de semences des pays membres de l'ALADI.

Une bonne partie de notre tâche, en ce qui concerne l'intégration régionale et la libéralisation du commerce, consiste à définir les thèmes et l'information analytique relatifs aux répercussions de ce processus, non seulement du point de vue des secteurs qui vont connaître un élargissement de leur marché et, par conséquent, dans les secteurs où les pays devront investir pour pouvoir augmenter leurs exportations, mais aussi du point de vue des effets négatifs sur certains secteurs dans certains pays. Ces secteurs auront du mal à faire face à la concurrence accrue qui résultera des nouvelles conditions d'ouverture du marché ; c'est pourquoi il faut penser à la manière dont on restructurera ces secteurs économiques et dont on organisera les programmes de transition afin d'amortir un peu les

effets socio-économiques de cette transition. Une telle réflexion est nécessaire si l'on veut que l'ouverture soit viable socialement et politiquement.

En plus de ces tâches précises exécutées avec les organismes infra-régionaux, nous avons entamé - dans le cadre de l'Initiative pour les Amériques et avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) - un ensemble d'études avec d'autres organismes, comme la Banque interaméricaine de développement (BID), la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Antilles (CEPALC) et le Service de recherches économiques (ERS) des États-Unis, dans le domaine de l'analyse des normes et des règlements applicables au commerce international des semences, en vue de faire progresser l'harmonisation. Il s'agit là de premiers pas envers une contribution d'ordre analytique aux possibilités de faire avancer certains projets et aux actions nécessaires à cette fin, et avant tout celles qui sont reliées au commerce dans le cadre de l'Initiative pour les Amériques proposée par le président Bush.

En résumé, cet ensemble de tâches relatives à l'ouverture économique, à l'intégration et à la restructuration économiques, a peut-être été ce que nous avons fait de plus important en 1990, mais en même temps - et c'est pour cela que je le souligne dans ma présentation - c'est le domaine de travail que je considère comme étant la driving force, la force agissante, à l'Institut dans les deux ou trois prochaines années.

Il va sans dire que tout ce processus, qui se caractérise par une énorme profondeur et rapidité, a eu un impact sur la mise à exécution du PLANALC. Comme vous vous en souviendrez sans doute, le PLANALC comprend toute une série de programmes et de projets auxquels on a consacré la priorité. Quoi qu'il en soit, pendant l'année 1990 et dans le contexte que je viens de vous

décrire, nous avons procédé à une épuration, en établissant des priorités et en faisant un plus grand effort uniquement dans le cas de la mise en marche de projets qui touchent ce domaine thématique.

Ce sujet, qui est présenté en détail dans le document IICA/JIA/Doc.167(91), "Rapport du Directeur général sur le PLANALC", nous a, de toute évidence, amenés à une meilleure coordination avec les organismes infra-régionaux d'intégration et avec ceux qui s'occupent de commerce, avec lesquels nous avons notamment approfondi notre coopération et mis au point toute une série d'activités conjointes.

Cela a aussi exigé que nous cherchions des mécanismes approfondis de coordination interne entre les trois programmes de l'IICA qui concernent avant tout le commerce et l'intégration, à savoir les Programmes I, IV et V. Cette coopération touche à la fois la mise au point d'instruments analytiques pour comprendre ce qui se passe dans le monde et pour s'assurer une connaissance approfondie de ce en quoi consistent les processus d'intégration, et ainsi faciliter l'échange d'informations sur les travaux de coopération technique directe, que ce soit à la demande des pays, des particuliers ou des organismes d'intégration infra-régionale.

Le second aspect substantiel touche, d'une part, l'exploitation durable des ressources et, d'autre part, la femme et le développement. Pour ce qui est du premier sujet, notons que l'activité internationale foisonne dans ce domaine : le sujet existe en fait de longue date, mais il a pris une nouvelle dimension politique dans le monde et, dans une certaine mesure, se révélera dans toute son ampleur en Amérique latine, à la réunion qui aura lieu au Brésil, en 1992. Ce sujet sera l'un des principaux points soumis à la réflexion des participants à la CIMA.

Pour cette raison, nous avons préparé le document intitulé "Bases d'un programme de travail en vue d'un développement agricole durable". Le premier objectif est d'essayer de définir avec plus de clarté comment nous allons tenir compte de la conservation des ressources dans le processus de production agricole et d'intégrer les moyens que nous prendrons dans les cinq programmes de l'Institut. Le second objectif est de formuler des propositions concrètes qui pourraient être utiles aux pays membres, à la fois au niveau individuel et au niveau infra-régional ou régional.

Enfin, nous avons mis en oeuvre le Programme coopératif de recherche agricole et de transfert de technologie agricole pour les Tropiques sud-américains (PROCITROPICOS) dont l'objectif est la mise en place d'un réseau de développement et de transfert de technologie dans les zones écologiquement fragiles de la région amazonienne. Tous les États membres du Pacte amazonien participent à ce programme.

Pratiquement tous les pays ont signé l'acte constitutif et une réunion a eu lieu au Brésil, à la fin du mois d'août, dans le but de définir des actions concrètes. Le réseau fonctionnera de la même façon que les autres réseaux technologiques, que nous connaissons bien, comme le Programme coopératif de recherche agricole du Cône sud (PROCISUR) et le Programme coopératif de recherche agricole pour la région andine (PROCIANDINO). Ce projet constituera peut-être notre principal instrument dans le domaine des ressources naturelles liées à l'agriculture.

Par ailleurs, nous avons progressé dans le domaine de la biotechnologie et de la biosécurité, élément central des préoccupations environnementales. Il s'agit là d'une question relativement nouvelle, d'une énorme complexité des points de vue conceptuel, instrumental, opérationnel et politique. Par conséquent, nous devons faire preuve d'une grande prudence et consulter de façon continue les

pays membres afin de ne pas nous lancer inconsidérément dans des problèmes qui ne s'inscrivent pas dans le mandat particulier de l'Institut.

Le rôle de la femme dans le développement a toujours été une préoccupation de l'IICA. Cependant, politiquement, ce problème occupe maintenant une nouvelle place dans tous les pays. C'est pourquoi le Comité exécutif a recommandé, à deux occasions, d'approfondir le travail dans ce domaine. Nous avons réalisé un travail analytique et conceptuel visant à inclure la question de la femme et du développement agricole dans les cinq programmes de l'Institut ; pour être plus précis, nous avons cherché à inclure cette question dans l'ensemble des activités, plutôt que de créer un programme particulier.

Par ailleurs, étant donné qu'il s'agit d'une question touchant non seulement plusieurs programmes, mais également plusieurs secteurs, en ce sens qu'elle ne peut être traitée isolément, nous avons privilégié la coopération avec d'autres organismes internationaux qui, par leur mandat, travaillent dans ce domaine. Ainsi, nous avons réussi à établir une coopération importante avec le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM) et, plus récemment, avec l'OIT, organismes avec lesquels nous réalisons une série de travaux conjoints tels que des séminaires de réflexion et des projets particuliers.

Par ailleurs, nous sommes en train d'entamer un projet conjoint, avec la BID pour ce qui est du financement et avec le Programme régional d'Emploi pour l'Amérique latine et les Antilles (PREALC) pour ce qui est de l'exécution, et également un ensemble d'activités d'une grande importance virtuelle avec le Fonds international de développement agricole (FIDA). Nous avons aussi signé un protocole d'entente avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) dans le dessein d'augmenter la parti-

icipation de la femme aux activités de santé qui se déroulent dans le cadre des programmes et projets que réalise l'IICA en Amérique centrale. Enfin, depuis déjà plus d'un an, nous menons à bien des activités de formation pour les femmes, surtout dans le domaine de la communication, avec l'appui de l'Agence suédoise de développement international (ASDI). Sur la base de tout ce qui précède, je peux affirmer que la question de la femme a été pleinement incorporée dans les travaux de l'Institut et occupe d'ores et déjà une place d'importance dans les programmes de travail de ce dernier.

Deux domaines supplémentaires dans lesquels les travaux ont été approfondis et élargis sont liés aux diagnostics sectoriels et à la formulation de projets. Ces travaux se déroulent principalement au Centre des programmes et projets d'investissement (CEPPI), bien qu'il s'agisse de travaux qui relèvent de l'Institut dans son ensemble. En 1990 une série d'études sectorielles ont été menées, entre autres au Pérou, au Nicaragua, et, dans une certaine mesure, en Haïti. Chacune de ces études a approfondi la question à sa manière et lui a accordé une dimension toute particulière. Nous avons aussi appuyé divers prêts sectoriels qui ont été élaborés dans d'autres pays.

À cet égard, la relation avec la BID s'est élargie et considérablement accrue. En effet, nous travaillons de façon intense à l'élaboration de programmes sectoriels et de programmes et projets d'investissement. En application de la Convention entre l'IICA et la BID, le CEPPI s'occupe de l'élaboration de six programmes d'investissement en Argentine, au Chili, en Haïti, au Guyana, au Paraguay et en Uruguay. Par ailleurs, nous avons aussi approfondi de façon considérable la relation avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), en effectuant des études de caractère sectoriel et en définissant et en élaborant des projets d'investissement axés sur les éléments les plus pauvres du secteur

agricole, lesquels constituent le mandat spécifique de l'Institut.

De même, dans l'isthme centraméricain, nous avons fait des progrès dans les relations et la coopération avec la RUTA II et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), banque régionale avec laquelle nous avons conclu une entente de coopération technique axée sur la détermination, l'élaboration et l'exécution de projets. Dans la zone andine, nous menons une activité particulière en Bolivie avec la Société andine de développement (CAF), et dans les Antilles, nous avons commencé à discuter de la possibilité d'une entente avec la Banque de développement des Caraïbes (CDB). Nous aurions ainsi des ententes spécifiques avec quatre institutions financières à caractère infra-régional, ce qui serait une façon de compléter et de renforcer nos relations et notre tâche en matière de coopération avec les organismes de financement multilatéral et avec les processus d'intégration.

Ce travail se rapporte à ce qui a été dit antérieurement, soit l'importance de pouvoir relier les tâches de coopération technique, propres à l'Institut, et celles d'investissement, propres aux organismes financiers. Il nous semble que c'est là une manière de donner un plus grand poids aux tâches de coopération technique.

Enfin, j'aimerais mentionner la formation. En application de la proposition de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif, nous avons mis au point un projet d'activités de formation à l'Institut même, qui confèrera à la formation une hiérarchie différente de celle qu'elle avait dans le passé et, en même temps, une perspective très précise.

Dans le document IICA/CE/Doc.218(91) intitulé "Rapport du Directeur général sur la formation des ressources humaines", la onzième réunion ordinaire du Comité

exécutif a eu des informations plus précises et plus détaillées sur ce sujet. L'idée centrale est d'établir une meilleure hiérarchie pour l'instrument de formation et de concentrer notre action, c'est-à-dire définir les tâches de formation les plus importantes que nous pouvons accomplir pour en arriver à une modernisation du secteur agricole. Le rapport annuel contient les activités de formation particulières que l'IICA a menées aux niveaux national et multinational par le biais de ses bureaux dans les pays membres, des directions de programme, du CIDIA et du CEPPI. Ce dernier organisme a concentré ses efforts sur la formation de fonctionnaires nationaux dans les domaines de l'analyse et de l'élaboration de projets d'investissement.

Pour ce qui est du deuxième sujet général, à savoir la question organisationnelle et financière, je suis d'avis que l'organisation de la Direction générale des deux dernières années est relativement consolidée. C'est pourquoi nous n'avons apporté aucun changement important ni fait d'ajout substantiel en 1990. Il nous semble que la structure actuelle est raisonnablement efficace et qu'il n'y a pas lieu, pour cette raison, de faire de changements à l'heure actuelle. Je n'en soulignerai que deux ou trois aspects.

En premier lieu, nous avons fait certains rajustements internes pour donner aux directeurs des opérations des régions plus de latitude dans la coordination des tâches infra-régionales. En d'autres termes, la dimension infra-régionale occupe à l'heure actuelle une place plus importante dans la hiérarchie institutionnelle, ce qui permet une relation plus souple, plus rapide et plus efficace avec les organismes infra-régionaux d'intégration. Encore une fois, je me réfère au JUNAC, au SIECA et au CORECA, au CONASUR et à la CARICOM.

En second lieu, nous avons fait des progrès et des efforts en matière de consolidation des bureaux de l'Ins-

titut dans les pays. En effet, à la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif, il a été question d'une certaine disparité des bureaux de l'IICA au niveau de leur efficacité, de leur structure et de leur vision du monde. Nous avons effectué des travaux de formation et engagé des discussions avec nos représentants. Certains rajustements ont été apportés aux méthodes de fonctionnement ainsi qu'aux modalités et mécanismes d'interaction entre le siège central et les bureaux. Nous avons aussi apporté certains changements afin d'avoir des représentants de premier niveau ainsi que des bureaux et des représentants qui aient une vision et un mandat homogènes de caractère institutionnel. Il faut toutefois reconnaître que, bien que nous ayons fait certains pas importants dans cette direction, il y a encore certaines tâches en suspens, dont nous continuerons à nous occuper en 1991 et en 1992.

J'aimerais aussi souligner les rajustements apportés à l'organisation et à la mission de renforcement du CEPPI pour faire progresser les travaux d'analyse sectorielle et d'analyse des projets d'investissement. Il en va de même pour le CIDIA, lequel est surtout chargé de coordonner les travaux de formation et d'établir à cette fin des lignes directrices stratégiques. Il faut souligner que le renforcement de ces deux entités est directement relié aux tâches découlant des programmes sectoriels, ainsi que des programmes et projets d'investissement et de formation.

Pour ce qui est du financement, les difficultés de certains des États membres en 1990 se sont traduites par des retards dans le paiement des quotes-parts par certains États dont les contributions sont importantes. Cela a entraîné une diminution du total des quotes-parts perçues en 1990. Cette situation n'était pas évidente au début, mais elle est devenue un scénario possible au milieu de l'année, moment où le Comité exécutif en a été saisi. Certaines mesures préventives ont été prises sur-

le-champ, et ont permis de diminuer les dépenses totales de quotes-parts pendant l'année 1990 en fonction d'une prévision réaliste des recettes.

Nous avons déjà apporté au siège central les rajustements que j'ai mentionnés ; nous avons identifié quelques projets nouveaux dont nous pouvions retarder la mise en oeuvre sans trop d'inconvénient ; nous avons identifié quelques projets que nous pensions pouvoir terminer avant l'échéance sans inconvénient important, ce que nous avons fait ; enfin, comme toutes ces mesures ne nous permettaient pas d'atteindre l'objectif de réduction des dépenses que nous nous étions fixé, nous avons imposé un gel des coûts opérationnels de chaque unité et de chaque projet à environ 18 %.

Ce gel des coûts opérationnels explique, à qui a étudié attentivement le rapport financier, la diminution ou la sous-exécution quelque peu importantes des programmes, car il est évident que c'est dans ces derniers qu'il est possible d'imposer un tel gel. En clair, ce sont les coûts des activités directement liées à la coopération technique, comme l'engagement de consultants, les voyages, la tenue de séminaires, etc., qui peuvent être réduits tout au long de l'année dans le cadre d'une stratégie de diminution des coûts.

Grâce à ces mesures, nous avons réussi à réduire le budget d'environ 10 %. Par chance, vers la fin de l'année, grâce à la contribution anticipée de certains des pays dont l'apport est important, au respect des délais fixés - Venezuela, Mexico et Canada - et à un versement que les États-Unis d'Amérique ont fait en sus des contributions convenues à l'origine, la situation financière à la fin de l'année était légèrement meilleure que ce que nous avions prévu au milieu de l'année. Ainsi, non seulement le budget était-il équilibré, mais encore avons-nous terminé avec un petit excédent, non

négligeable, en ce sens que le total des recettes était supérieur à celui des dépenses.

Heureusement, le scénario que nous observons cette année est relativement bon. Les deux ou trois pays qui avaient eu du mal à faire leurs paiements l'an dernier ont déjà effectué des paiements équivalents à leur quote-part annuelle. Par conséquent, si l'on tient compte des contributions prévues de chaque pays, nous devrions disposer de recettes qui se rapprocheront, sans toutefois l'atteindre, de la somme prévue au budget adopté par le Conseil.

Enfin, j'ajouterai quelques brefs commentaires au sujet des relations inter-institutionnelles. Nous avons parlé précédemment de la mise sur pied d'activités de coopération avec d'autres organismes institutionnels ou internationaux dans le cadre d'une politique globale. Cette dernière vise à définir avec une plus grande précision le mandat particulier de l'IICA, dont le travail est sectoriel et sélectif, de par la nature même de cette organisation, mais comme elle prévoit une collaboration et l'entretien des relations avec d'autres organismes internationaux, elle oblige aussi l'Institut à traiter certaines questions avec une vision plus globale. La question de la situation de la femme, que j'ai mentionnée précédemment, en est un exemple.

J'aimerais revenir brièvement sur l'élargissement de notre coopération avec d'autres organismes internationaux. La coordination interne du système inter-américain constitue la première étape. La coordination entre le système inter-américain et le système des Nations unies, qui a commencé par la tenue d'une réunion mixte à New York au mois de mai, constitue la seconde étape. Nous pouvons en conclure qu'a débuté un processus visant à une plus grande coordination, notamment des organismes spécialisés des deux systèmes qui, de toute évidence, ont des mandats très semblables. Il nous

semble que c'est là une façon efficace d'éviter le double emploi et de devenir plus efficace dans l'utilisation des ressources.

J'ai mentionné précédemment la coordination avec l'UNIFEM, l'UNICEF, l'OIT et le PREALC lorsque j'ai parlé de la femme ; j'ai également mentionné l'approfondissement très important de la coopération avec les organismes infra-régionaux d'intégration. Nous avons aussi poursuivi et approfondi notre collaboration avec les centres de recherche internationaux, ce qui constitue un moyen de compléter les travaux du CATIE, organisme lié à l'IICA, et avec le CARDI, avec lequel, comme vous le savez, nous avons établi une collaboration plus étroite il y a deux ans.

La participation de l'IICA à l'exécution du PROCISUR et du PROCIANDINO continue de faire l'objet d'une priorité spéciale : la BID a prolongé le terme des versements pour le PROCIANDINO, tandis que l'aide financière apportée par cette Banque au PROCISUR est arrivée à son terme, ce programme ayant fait un pas important vers son autonomie. En ce qui concerne les Antilles, l'Institut a collaboré avec la BID et la Banque mondiale à la révision de stratégies de recherche et de transfert de technologie agricole qui seront adoptées dans le système de réseaux d'information qui devrait constituer le Programme coopératif de recherche agricole pour la sous-région des Antilles (PROCICARIBE), dont l'exécution sera confiée au CARDI, et bénéficiera de fonds de la BID. De même, l'IICA a fourni des renseignements sectoriels à la BID, pour ses études internes, sur la stratégie régionale en Amérique centrale et dans les pays du bassin du Río de la Plata ; il l'a également appuyée dans les missions spéciales qu'elle a accomplies dans ces régions.

Dans le contexte des nouveaux thèmes du programme international, en particulier le développement durable, la biotechnologie et le caractère propre du développement

technologique mondial, il nous paraît très important d'améliorer la coordination et l'établissement de réseaux entre tous les organismes de recherche qui travaillent dans la région. Les centres internationaux de recherche jouent ici, de toute évidence, un rôle de premier plan. Par ailleurs, nous avons signé une entente de collaboration avec le Centre de recherche et de développement pour les légumes en Asie (AVRDC), organisme qui fait partie des centres internationaux spécialisés dans les cultures maraîchères (siège social à Taïwan) et avec lequel nous préparons un séminaire qui se tiendra prochainement.

Cette activité permettra d'échanger des informations et de commencer à travailler, par l'entremise de l'IICA, dans le domaine des cultures maraîchères, qui prennent de l'importance en Amérique latine, mais dont les organismes de recherche nationaux et internationaux se sont pourtant peu occupés. L'AVRDC dispose d'un ensemble de moyens technologiques et de méthodes de recherche dont les pays d'Amérique latine et les Antilles pourraient profiter.

Nous avons entretenu un dialogue facile avec des pays donateurs comme le Canada, les pays membres de la Communauté économique européenne (CEE), la Corée du Sud, les États-Unis, la Finlande, la France, la Hollande, le Japon et la Suède. Nous avons aussi établi des contacts avec des organismes de coopération comme l'Agence de développement international des États-Unis (AID), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI), l'Office allemand de coopération technique (GTZ) et le Centre de coopération internationale en recherche agricole pour le développement (CIRAD), entre autres.

Nous avons signé ou sommes en train de négocier des accords de travail et de coopération avec divers organismes financiers internationaux comme la Banque inter-américaine de développement (BID), la Banque mondiale, la Société andine de développement (SAD), la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Enfin, nous avons également fait des progrès dans nos relations avec les organismes non gouvernementaux. Je tiens à souligner que nous reconnaissons le rôle de plus en plus important que jouent ces organismes dans le monde et, en particulier, en Amérique latine, non seulement pour ce qui touche les activités classiques comme les études et la réflexion, mais aussi en matière de coopération technique directe. Signalons tout spécialement, en raison de leur ampleur et de l'importance particulière qu'ils revêtent pour l'IICA, l'accroissement et le renforcement des organismes et des organisations corporatives qui représentent le secteur agricole dans les pays de la Région.

Les organisations corporatives, comme les associations de producteurs, commencent à jouer un rôle de premier plan. Les pays du Cône sud, entre autres, illustrent ce changement radical, car ils conçoivent maintenant différemment leur rôle dans le processus d'intégration et leur rapport avec le secteur public, en particulier avec les ministères de l'Agriculture.

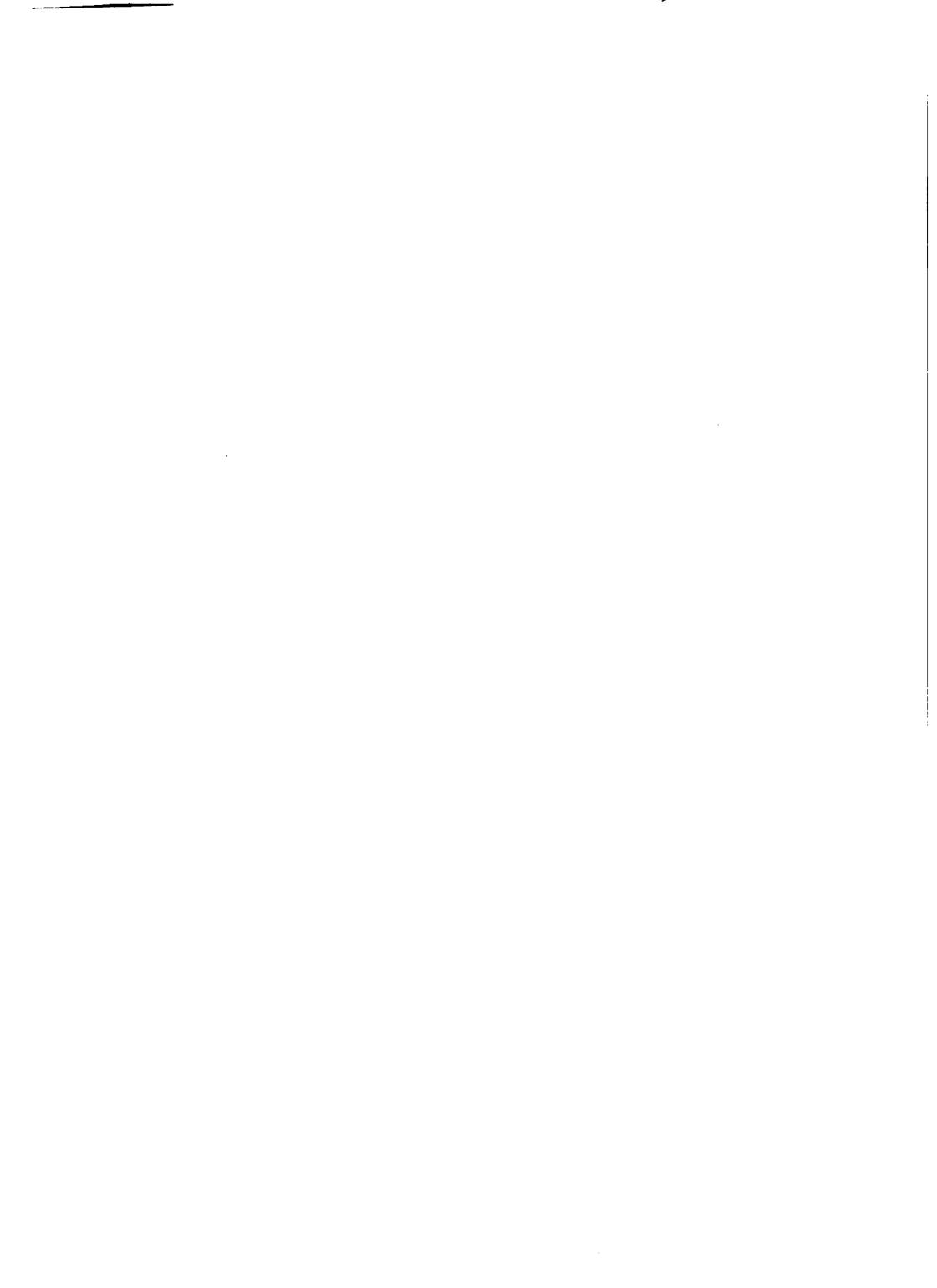
Il me semble que la participation des organisations corporatives aux réunions du CONASUR et leur rôle dynamique dans l'intégration régionale marquent un nouveau jalon dans les liens qui unissent le secteur public et le secteur privé. Je parle du Cône sud parce que son cas me paraît le plus spectaculaire mais la même chose est en train de se produire dans la Région andine : depuis un an, le secteur privé participe aux réunions du Conseil du Pacte andin.

Dans la Région centraméricaine et celle des Antilles, il s'agit d'un processus plus récent qui n'est pas encore venu à maturité comme dans les deux autres régions précitées. Mais, de toute manière, les organismes non gouvernementaux ont imprimé une nouvelle dimension aux travaux, et ce sujet est abordé dans le document concernant la coopération internationale. Nous devrions répandre une nouvelle façon de fonctionner et de travailler avec les organismes non gouvernementaux. Il s'agit toutefois d'un sujet complexe et difficile, qui ne fait pas partie de l'histoire d'un organisme comme l'IICA et où nous sentons qu'il nous faut progresser rapidement, mais avec une certaine prudence.

Monsieur le Président, ce sont là les observations que je voulais faire en guise de présentation des travaux menés à bonne fin par l'Institut. J'ai cherché à donner une vision globale, panoramique, mais en même temps à souligner les thèmes qui concernent l'avenir et au sujet desquels vous voudrez peut-être nous donner des conseils et des lignes de conduite. Il va sans dire que le Rapport annuel 1990 en soi mentionne beaucoup d'autres activités et beaucoup d'autres tâches, sujets et questions que nous sommes tout disposés, bien sûr, à éclaircir et à commenter ou sur lesquels nous sommes prêts à répondre à des questions, si les délégations le jugent utile. Je vous remercie.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**



IICA/JIA/ACTA 6(VI-O/91)
27 septembre 1991
Original : espagnol/anglais

**PROCÈS-VERBAL DE LA SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Madrid, Espagne
22-27 septembre 1991

SÉANCE PRÉPARATOIRE

- 0.1 La séance préparatoire conjointe de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture et de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) est ouverte le 22 septembre 1991 à 18 h, dans le Palais des congrès de Madrid, sous la présidence du représentant du Costa Rica, M. Juan Rafael Lizano, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, en sa qualité de président de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.
- 0.2 Pendant cette séance, les chefs de délégation prennent les délibérations suivantes qui devront être entérinées à la première séance plénière du Conseil :
- Élection du président.
 - Élection du rapporteur.
 - Adoption du programme provisoire de travail.
 - Formation des commissions de vérification des pouvoirs et de rédaction.
 - Autres commissions de travail : formation de la Commission des honneurs interaméri-

cains, désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 1992-1993 et formation d'une commission de travail pour réviser les projets de résolution et d'autres déclarations.

- Fixation du délai de présentation des propositions.
- Durée approximative de la réunion.
- Tirage au sort de l'ordre de préséance des États membres.
- Affaires diverses.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

- 1.1 La première séance plénière du Conseil inter-américain de l'agriculture est ensuite ouverte sous la présidence du représentant du Costa Rica, M. Juan Rafael Lizano.
- 1.2 Pendant cette séance, l'assemblée plénière entérine l'élection par acclamation du représentant de Sainte-Lucie, M. Ferdinand Henry, en tant que Président du Conseil, sur proposition du Président, secondé par les représentants de la Bolivie et d'El Salvador. Le plénum entérine également les autres délibérations.
- 1.3 Immédiatement après, M. Lizano cède le fauteuil au ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation de l'Espagne, M. Pedro Solbes, en sa qualité de président de la X^e CIMA.
- 1.4 M. Solbes explique quelques aspects du protocole à suivre durant la séance inaugurale, à laquelle participeront Leurs Majestés le roi et la reine d'Espagne, et lève la séance à 19 h 22.

SÉANCE INAUGURALE

- 0.3 Le 23 septembre 1991, à 9 h 30, Sa Majesté Juan Carlos I^{er}, roi d'Espagne, accompagné de Sa Majesté la reine Sofia, ouvre la séance inaugurale de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (Conseil) dans la salle A du Palais des congrès de Madrid.
- 0.4 Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture du Canada, M. Murray Cardiff, commence son discours d'ouverture en faisant valoir l'importance de poursuivre le chemin ouvert par la dernière CIMA, tenue à Ottawa. Il indique que la poursuite des réalisations du PLANALC dépend du soutien des États membres et de l'appui financier de ces derniers. Il termine son intervention en se disant honoré de transmettre la présidence, qu'assurait son pays à la Conférence d'Ottawa, à Son Excellence M. Pedro Solbes, ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation. Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica, M. Juan Rafael Lizano, qui a présidé la cinquième réunion ordinaire du Conseil, souligne lui aussi l'importance de la présente réunion, compte tenu de la crise que connaît actuellement le secteur rural latino-américain et en raison des importants changements qui se produisent sur la scène internationale. Il fait mention de la nécessité d'ouvrir les marchés internationaux et appuie la ronde Uruguay du GATT.
- 0.5 Le Directeur général de l'IICA, M. Martín E. Piñeiro, souhaite la bienvenue à la X^e CIMA en se disant heureux d'accueillir un nouvel État membre, St Kitts et Nevis, ainsi que la Roumanie

et la CEE en tant qu'observateurs permanents. Le Directeur général insiste sur l'importance particulière de la présente réunion compte tenu de la nouvelle réalité internationale et du fait que l'Amérique latine et les Antilles se trouvent à un carrefour historique, à la veille du XXI^e siècle et il invite les participants à s'engager dans un débat exhaustif et constructif.

- 0.6 M. l'Ambassadeur João Clemente Baena Soares, Secrétaire général de l'OEA, exprime sa satisfaction quant à la célébration de cette réunion et fait ensuite une synthèse du retard et de la pauvreté dans lesquels se trouvent de vastes secteurs de la population latino-américaine. Il se dit confiant que les délibérations qui auront lieu dans ce forum serviront à tracer les voies nécessaires à la modernisation, à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie du secteur productif rural de l'Amérique latine et des Antilles.
- 0.7 Le ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie, M. Ferdinand Henry, président de la sixième réunion ordinaire du Conseil, fait ressortir tout particulièrement l'occasion que présente cette réunion pour les pays antillais d'expression anglaise d'établir et de resserrer des liens de partage avec les pays en dehors de la Région, et l'importance qu'elle revêt à cet égard.
- 0.8 Pour sa part, le ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, M. Pedro Solbes, exprime la satisfaction et l'honneur que ressent l'Espagne d'avoir été choisie comme siège de cette réunion. Il souhaite la bienvenue à tous les participants à cette conférence des ministres de l'Agriculture. Il

souligne l'importance que son pays attache à la question de la coopération avec l'Amérique latine et les Antilles ainsi que les efforts qui sont traditionnellement réalisés dans ce domaine et, enfin, la conjoncture historique dans laquelle a lieu la présente rencontre et toute la portée des réalisations de cette dernière.

- 0.9 Sa Majesté Juan Carlos I^{er}, roi d'Espagne, souhaite la bienvenue aux participants et signale que l'Espagne est fière d'être le siège de réunions aussi importantes, étant donné que cela correspond à sa vocation historique, qui consiste à établir un pont entre l'Europe et l'Amérique.
- 0.10 Sa Majesté ajoute que l'Espagne fait des efforts très particuliers pour encourager la coopération, car elle tient aux liens historiques et culturels qui l'unissent aux pays de l'Amérique latine et des Antilles et elle ne perd pas de vue les intérêts qu'elle partage avec eux.
- 0.11 Sa Majesté signale aussi que le Haut Comité chargé de la commémoration du Cinquième centenaire a, sous sa présidence, adopté un plan qui multipliera les possibilités de coopération en vue de produire des efforts communs qui soient pragmatiques et éclairés, et dont tous puissent bénéficier.
- 0.12 À 10 h 15 Sa Majesté déclare ouverte la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 2.1 La deuxième séance plénière de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture s'ouvre le jeudi 26 septembre à 9 h 45, sous la présidence du ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie, M. Ferdinand Henry, dans la salle UNESCO du Palais des congrès de Madrid.
- 2.2 Message du Directeur général
- 2.2.1 Le Directeur général de l'IICA, M. Martín E. Piñeiro, souligne les importants progrès qu'a réalisés l'Institut dans la mise en oeuvre de politiques agricoles propices au développement rural et économique de la Région. Il présente un rapport détaillé sur l'ensemble des activités exécutées par l'Institut. Il mentionne que les cinq programmes de l'IICA ont été exécutés conformément aux objectifs établis dans le Plan à moyen terme (PMT), document dont ces mêmes objectifs et la portée ont été rajustés lors de la dernière réunion du Conseil. Il souligne que dans le cas de la sous-région andine, le Conseil du Pacte andin a tenu diverses réunions au cours desquelles "on constate d'importants progrès dans la réalisation des études préliminaires, dans les discussions et dans la réflexion relatives à l'harmonisation des politiques".
- 2.2.2 De la même manière, ajoute-t-il, dans la Communauté des Caraïbes (CARICOM), on a mis en marche les projets inclus dans le Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC) et on a fourni une aide financière et technique

pour la tenue de la première réunion des directeurs nationaux des services de protection des cultures des pays membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI).

- 2.2.3 Il souligne la nécessité d'analyser les répercussions favorables et défavorables que pourraient provoquer les processus d'intégration régionale et de libéralisation du commerce sur quelques secteurs dans certains pays qui auront du mal à faire face à la concurrence accrue qui résultera des nouvelles conditions d'ouverture du marché.
- 2.2.4 D'autre part, le Directeur général précise qu'il a été nécessaire de procéder à une épuration des projets désignés prioritaires dans la mise à exécution du PLANALC, ce qui a amené l'Institut à travailler en plus étroite collaboration avec les organismes infra-régionaux d'intégration.
- 2.2.5 Il mentionne aussi dans son rapport que l'IICA se préoccupe de la question de la femme et du développement. À cet égard, il mentionne les travaux réalisés pour inclure cette question dans les cinq programmes de l'Institut, ainsi que les accords de coopération avec le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM) et avec l'Organisation internationale du travail (OIT).
- 2.2.6 Par ailleurs, il évoque la mise en marche du Programme coopératif de recherche agricole et de transfert de technologie agricole pour les Tropiques sud-américains (PROCITROPICOS), ainsi que la poursuite du Programme coopératif de recherche agricole du Cône sud (PROCISUR) et de son pendant pour la sous-région andine

(PROCIANDINO). Dans cette perspective, il mentionne les progrès réalisés dans le domaine de la biotechnologie et de la biosécurité tout en précisant que puisqu'il s'agit d'une "question relativement nouvelle, d'une énorme complexité des points de vue conceptuel, instrumental, opérationnel et politique", l'Institut doit faire preuve d'une grande prudence.

- 2.2.7 Il évoque la mise à exécution d'un projet conjoint avec financement de la BID, l'exécution d'un projet conjoint avec le Programme régional d'emploi pour l'Amérique latine et les Antilles (PREALC), et un ensemble d'activités d'une grande importance virtuelle avec le Fonds international de développement agricole (FIDA).
- 2.2.8 De même, il précise qu'en 1990 une série d'études sectorielles de profondeur et d'ampleur diverses ont été menées au Pérou, au Nicaragua et en Haïti et que, en application de la Convention IICA-BID, le Centre de programmes et de projets d'investissement (CEPPI) de l'IICA s'occupe de six activités de préparation de programmes d'investissement en Argentine, au Chili, en Haïti, au Guyana, au Paraguay et en Uruguay.
- 2.2.9 En outre, il met en relief les travaux de formation des ressources humaines, sous forme d'activités diverses réalisées par l'Institut.
- 2.2.10 Enfin, il souligne l'importance des relations inter-institutionnelles. Il fait observer que la coordination interne du système interaméricain constitue la première étape et la coordination entre celui-ci et le système des Nations unies, la deuxième. Il énumère les contacts entretenus avec les divers organismes

financiers internationaux et termine en faisant ressortir la nécessité de travailler avec les organismes non gouvernementaux (ONG) afin de renforcer davantage la coopération internationale.

2.2.11 En ce qui concerne les relations inter-institutionnelles, qui ont préoccupé le Conseil, l'Institut a continué d'approfondir ses relations avec d'autres organismes comme la BID, le FIDA et les centres de recherche. Il a conclu avec le CATIE un accord pour développer des ressources naturelles en Amérique centrale et a resserré ses relations avec l'UNIFEM, l'UNICEF et le PREALC dans les domaines touchant la femme. Il continue de développer ses relations avec le PROCIANDINO et le PROCISUR et espère collaborer de la même façon avec le PROCITROPICOS, récemment créé. L'Institut continue aussi à approfondir ses relations avec le CATIE et le CARDI.

2.2.12 Le représentant des États-Unis fait savoir que son pays aimerait voir l'IICA jouer un rôle plus important dans la conclusion heureuse de la ronde de négociations Uruguay du GATT et collaborer aux rajustements nécessaires de politiques. Il ne cache pas son inquiétude au sujet de l'accomplissement des nouvelles tâches mentionnées par le Directeur général et se demande si, avec un budget établi il y a des mois pour le prochain exercice biennal, il y aura suffisamment de ressources disponibles. Le Directeur général précise que les nouveaux sujets ont été partiellement incorporés dans le budget, et notamment dans des projets à caractère multinational, mais que le prochain Comité exécutif sera saisi de propositions visant à

une réaffectation des ressources, si cela s'avère nécessaire.

2.3 Rapport du Président du Comité exécutif sur les réunions de l'exercice biennal 1990-1991

- 2.3.1 En sa qualité de président de la onzième réunion ordinaire du Comité exécutif, le président du Conseil présente le rapport précité. Il précise quels étaient les États membres des deux comités et quelles ont été les autorités élues, et fait un résumé des principales décisions prises par chacun de ces comités. Au sujet de la dixième réunion, il mentionne la présentation du Rapport annuel 1989 et du Rapport des commissaires aux comptes correspondant, l'état d'avancement des résolutions du Conseil, la prorogation du Plan à moyen terme, la collaboration des pays à la mise à exécution du PLANALC et le thème de la X^e CIMA. En ce qui a trait à la onzième réunion, il énumère aussi les principales questions qui étaient à l'ordre du jour : le Rapport annuel 1990, le Rapport des commissaires aux comptes pour 1990, le projet de programme-budget 1992-1993, le rapport sur la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques, l'inclusion de St Kitts et Nevis au tableau de formation du Comité exécutif, la proposition de modification du contrat du CATIE et l'octroi des titres honorifiques. Il précise que tous ces sujets et les autres précisions demandées par les comités antérieurs ont été abordés en détail au cours de la réunion et que les recommandations faites au présent conseil figurent dans le Rapport final du Comité.

2.4 Rapports annuels 1989 et 1990

2.4.1 Le Président cède la parole au Secrétaire technique qui indique que les rapports annuels ayant été distribués et analysés par le Comité exécutif, il ne juge pas utile d'engager le débat sur eux.

2.4.2 Le représentant des États-Unis mentionne que, dans le cas de son pays, les rapports sommaires sont bien plus utiles que les rapports complets. Le Directeur général demande des précisions à cet égard, en ce sens qu'il cherche à savoir si le représentant des États-Unis propose que l'on rédige un plus grand nombre de rapports sommaires tout en maintenant le rapport classique ou qu'on ne produise que le rapport sommaire. Le représentant répond que sa délégation ne propose pas de changer de méthode, mais qu'elle considère que le rapport complet n'est pas utile comme document de diffusion et qu'il faut, à cet effet, utiliser la version sommaire. Il suggère qu'à l'avenir on envisage la possibilité d'imprimer un plus grand nombre de rapports sommaires et par conséquent qu'on réduise le nombre d'exemplaires du rapport complet.

2.4.3 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Rapports annuels 1989 et 1990", lequel est adopté tel quel.

2.5 Rapports des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur les rapports des commissaires aux comptes (1989 et 1990)

2.5.1 Le Directeur financier de l'Institut déclare que les commissaires aux comptes attestent,

pour chaque année financière, que les états financiers de l'IICA présentent fidèlement la situation financière de l'Institut et les résultats de ses activités et qu'ils sont conformes aux principes comptables généralement reconnus. Il précise que les deux rapports ont été adoptés par les comités exécutifs respectifs.

- 2.5.2 Le représentant des États-Unis se dit satisfait de ces rapports, bien que, à son avis, ils ne fournissent pas de renseignements sur le mode de budgétisation et de dépense des ressources. Il signale aussi l'utilité de disposer d'un rapport trimestriel sur cette question. Le Directeur général indique que les commissaires aux comptes comparent les dépenses avec les affectations dans un des tableaux de leurs rapports et que ces données sont en outre communiquées aux pays tous les trois mois depuis 1988.
- 2.5.3 Le représentant des États-Unis le remercie de cet éclaircissement. Comme l'IICA verse une contribution importante au CATIE et que les commissaires aux comptes sont les mêmes, il signale le manque de renseignements semblables sur cette dernière institution. Le Directeur général précise que la contribution versée au CATIE ne figure pas dans le rapport trimestriel de l'IICA et il propose de traiter ce point lorsqu'on abordera la question du CATIE.
- 2.5.4 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution "États financiers de l'Institut", qui est adopté tel quel.

2.6 Projet de Programme-budget 1992-1993

2.6.1 Le Président donne la parole au Directeur général, qui demande à M. Diego Londoño de présenter ce document.

2.6.2 M. Londoño résume les principaux points contenus dans ce document et précise que ce dernier a été élaboré conformément aux politiques adoptées pour l'Institut, aux indications que le Plan à moyen terme et le PLANALC donnent sur cette question et aux autres dispositions en vigueur. Il indique qu'on demande d'accroître le budget des quotes-parts de 4 % par an pour couvrir le coût de l'inflation, en tenant compte d'une croissance réelle nulle et du fait que les ressources externes ont augmenté de 52 % et qu'elles devraient augmenter davantage en 1992, à la fin des négociations en cours. Si cette projection des ressources externes se confirme, on prévoit que la proportion des ressources de quotes-parts tombera, de 43 % en 1991, à 33,6 % en 1992. M. Londoño ajoute que le document se divise comme par le passé en trois catégories de dépenses : services directs de coopération, frais de direction et frais généraux et provisions. Il résume les affectations proposées par catégorie et article de dépense en soulignant que la proportion des frais de personnel professionnel international a été ramenée de 31,6 %, pour l'exercice 1990-1991, à 22 %, pour l'exercice 1992-1993. Il signale que l'article de dépense n° 8 relatif aux consultants a augmenté conformément aux recommandations que les organes directeurs de l'Institut ont faites à d'autres réunions. Il fait aussi mention des sommes affectées aux programmes et de l'augmentation des ressources au niveau des pays.

2.6.3 Le représentant des États-Unis d'Amérique signale que sa délégation avait des doutes sur le budget avant la réunion du Comité exécutif qui a eu lieu en juin, doutes qui ont été entièrement dissipés par le Directeur général. Il ajoute également que la délégation des États-Unis avait demandé un renseignement concernant le nombre de consultants employés par l'IICA et la nationalité de ceux-ci et qu'elle a obtenu satisfaction quant à cette demande. Le représentant des États-Unis propose que les données relatives aux consultants soient envoyées aux pays membres à la fin de chaque année, ce qui permettrait de rapprocher davantage l'IICA des pays. Il se dit satisfait du Programme-budget 1992-1993 présenté et suggère que soit modifié le projet de résolution intitulé "Programme-budget 1992-1993", dans le but d'autoriser le Comité exécutif de 1992 à remanier certaines parties du budget, s'il y a lieu, pour mettre à exécution les recommandations adoptées à la X^e CIMA.

2.6.4 Le représentant du Mexique exprime sa satisfaction au sujet de la rationalisation opérée dans le fonctionnement du budget. Il signale le grave problème dû au fait que certains pays ne paient pas leur quote-part, ou bien ne la paient pas à temps, ce qui nuit au bon déroulement des programmes et projets de l'IICA. Il explique que cela entraîne des conséquences particulières pour les pays qui paient leur quote-part en totalité, comme le Mexique qui a subi une réduction de 20 % des activités de coopération que l'IICA y exécute, bien que sa quote-part ait été payée à temps. Le représentant du Mexique fait remarquer que sa délégation présente un projet de résolution

portant sur la réglementation et l'application des remboursements au titre des frais administratifs et techniques indirects (CATI). Il souligne que deux recommandations sont prioritaires parmi celles que la X^e CIMA a présentées à l'IICA : les travaux portant sur les secteurs phytosanitaires et vétérinaires ainsi que les travaux relatifs au commerce international. Enfin, le représentant du Mexique donne son assentiment à la proposition de la délégation des États-Unis visant à autoriser le Comité exécutif à apporter des rajustements budgétaires, s'il y a lieu, pour exécuter les recommandations de la X^e CIMA. Le Canada donne son appui.

- 2.6.5 Le représentant du Canada propose de créer des mesures incitatives pour les pays qui paient leur quote-part à l'IICA à temps et en entier, comme cela se fait dans d'autres organismes internationaux.
- 2.6.6 Le représentant du Chili se dit d'accord avec le budget présenté et se déclare conscient du fait que les gouvernements précédents du Chili s'étaient éloignés des organismes internationaux, ce qui s'est traduit par une diminution des activités de l'IICA dans son pays. Il indique que cette tendance est en train de se renverser.
- 2.6.7 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Programme-budget 1992-1993", auquel on ajoute le dispositif n° 7 autorisant le Comité exécutif de 1992 à modifier le budget, s'il y a lieu, pour exécuter les recommandations de la X^e CIMA, à condition que la somme globale approuvée dans le budget

ne soit pas augmentée. Le projet de résolution est adopté.

2.6.8 M^{me} le Rapporteur donne ensuite lecture du projet de résolution intitulé "Échelle des quotes-parts", lequel est adopté.

2.7 Accords, conventions, contrats, lettres d'entente et autres

2.7.1 Le Président demande à M^{me} le Rapporteur de présenter le projet de résolution intitulé "Accords, conventions, contrats, lettres d'entente et autres", lequel est adopté.

2.8 Rémunération du Directeur général pour l'exercice biennal 1992-1993

2.8.1 M^{me} le Rapporteur présente ensuite le projet de résolution intitulé "Rémunération du directeur général pour l'exercice biennal 1992-1993", lequel est adopté.

2.9 Réglementation et application des remboursements au titre des frais administratifs et techniques indirects (CATI)

2.9.1 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Réglementation et application des remboursements au titre des frais administratifs et techniques indirects (CATI). Le représentant des États-Unis propose que dans l'élaboration du règlement proposé à l'IICA, on envisage des pourcentages de l'ordre de 4 % pour de grands projets. Il demande aussi l'adoption du projet de résolution, qui est ratifiée par le Conseil.

- 2.10 Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture
- 2.10.1 Le Secrétaire technique signale que l'on a ajouté au document IICA/JIA/Doc.166(91) intitulé "Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture" des renseignements extraits du document INFO.2 (Mesures prises par l'IICA pour donner suite à la résolution n° 156 du Conseil et à la résolution n° 150 du Comité exécutif). M^{me} le Rapporteur présente le projet de résolution intitulé "Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture".
- 2.10.2 Le représentant des États-Unis remercie le Secrétaire technique pour ces renseignements et propose que l'IICA continue d'informer les pays membres des suites données aux résolutions. Le Sous-directeur général de l'IICA répond que l'IICA continuera de le faire.
- 2.10.3 Sur la proposition du représentant du Canada, le projet de résolution intitulé "Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture" est adopté.
- 2.11 Diffusion et financement de projets de développement de rechange et de substitution de cultures pour la sous-région andine
- 2.11.1 M^{me} le Rapporteur présente ensuite le projet de résolution intitulé "Diffusion et financement de projets de développement de rechange et de substitution de cultures pour la sous-région

andine". Le représentant du Pérou appuie la résolution, mais il exprime son désir d'en changer le titre et il suggère le titre suivant : "Diffusion et financement de projets de développement en remplacement de la production de substances psychotropes illégales dans la sous-région andine". Ce changement est appuyé par le représentant de la Bolivie.

2.11.2 Sur la demande du représentant des États-Unis, le plénum adopte le projet de résolution avec la modification apportée au titre de ce projet.

2.12 Rapport du Directeur général sur le PLANALC

2.12.1 Le Conseiller du Directeur général et Coordinateur du PLANALC, M. Manuel Otero, indique que le rapport du Directeur général sur le PLANALC donne un aperçu de l'état d'avancement de l'exécution de ce plan, et notamment des rajustements institutionnels qui ont été faits, de l'évolution des projets qui étaient déjà en cours et des projets qu'on prévoit exécuter. Ce rapport traite aussi de la situation du financement provenant de l'extérieur.

2.12.2 Le représentant du Canada souligne l'importance des problèmes de durabilité, d'équité et de la participation des femmes à tous les niveaux du développement agricole et demande si l'IICA pourrait évaluer les résultats concrets du PLANALC. Le représentant du Guyana insiste également sur la nécessité d'une évaluation du PLANALC, au cours de l'exécution du plan, en vue d'obtenir une image plus claire de l'objectif de l'Amérique latine et des Antilles en matière de développement agricole.

2.12.3 Le Sous-directeur général de l'IICA fait remarquer que l'Institut est en train d'élaborer les critères à observer pour faire en sorte que le principe de la durabilité soit respecté dans tous les projets. Le coordonnateur du PLANALC souligne que la mise en oeuvre du PLANALC a introduit un changement d'attitude important dans tout l'hémisphère et que les principes de durabilité, d'équité et de liens inter-sectoriels ne sont plus mis en question. Au contraire, ces principes sont maintenant universellement reconnus comme cruciaux pour le développement. Il convient également de noter que les résultats des projets du PLANALC sont étroitement liés aux forums sectoriels, dont le CORECA, la CARICOM, le CONASUR, la JUNAC et d'autres.

2.12.4 M^{me} le Rapporteur lit le projet de résolution intitulé "Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC)". Le projet de résolution est adopté tel quel.

2.13 Rapport du Président de la X^e Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture (CIMA)

Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture

2.13.1 Le vice-président de la X^e Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture (CIMA), M. Alvaro Ramos, ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche de l'Uruguay, déclare que le rapport de la X^e CIMA fait le bilan des principales discussions qu'ont eues les ministres et les délégations participant à

la Conférence. Ce rapport contient également une série de recommandations à l'intention du Conseil interaméricain de l'agriculture au sujet des mesures considérées vitales pour l'avenir de la Région. En particulier, la Conférence a souligné l'importance de la durabilité, le rôle du secteur agro-alimentaire et la nécessité pour les pays de l'Amérique latine et des Antilles d'exercer leur souveraineté dans la gestion de leurs ressources naturelles, compte tenu de la nécessité pour les autres pays de partager les coûts, dans la mesure où l'utilisation des ressources naturelles influe sur toute l'humanité. Le rapport comprend aussi des recommandations relatives au problème de l'extrême pauvreté qui a souvent incité les agriculteurs à produire des cultures liées au trafic illicite des stupéfiants. Finalement, il insiste sur l'importance des échanges commerciaux multinationaux et sur la nécessité d'ouvrir des marchés aux produits agricoles de l'Amérique latine et des Antilles.

- 2.13.2 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Suivi et évaluation de l'état d'avancement des mesures visant à la réalisation des objectifs de la déclaration de Madrid", et le projet de résolution intitulé "Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la X^e Conférence inter-américaine des ministres de l'Agriculture". La lecture de ces projets est suivie d'une brève discussion au cours de laquelle les représentants de la Bolivie, du Venezuela, d'Haïti, du Canada, de St Kitts et Nevis, du Pérou et de la Grenade proposent certaines révisions. Le Secrétaire technique déclare que le Secrétariat en tiendra compte dans le rapport final.

- 2.13.3 Le projet de résolution "Suivi et évaluation de l'état d'avancement des mesures visant à la réalisation des objectifs de la déclaration de Madrid" est adopté tel quel. Le projet de résolution intitulé "Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture" est adopté tel qu'amendé.
- 2.14 Inclusion de St Kitts et Nevis au tableau des pays qui forment le Comité exécutif
- 2.14.1 Le Secrétaire technique explique que, comme St Kitts et Nevis est devenu membre de l'IICA en 1990, ce pays doit être inclus au tableau des pays qui forment le Comité exécutif. C'est ainsi que le projet de résolution correspondant propose un changement dans la composition du groupe IV pour que St Kitts et Nevis siège au Comité exécutif durant la période 1993-1994 et de nouveau en 2001-2002.
- 2.14.2 M^{me} le Rapporteur lit le projet de résolution intitulé "Inclusion de St Kitts et Nevis au tableau des pays qui forment le Comité exécutif". Le projet de résolution est adopté tel quel.
- 2.14.3 La séance est levée à 13 h.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 3.1 Le Président ouvre la séance à 16 h 17.
- 3.2 Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural, 1990-1991
- 3.2.1 Le Secrétaire technique rappelle que, lors de sa dernière réunion, le Conseil a adopté un

nouveau règlement concernant l'attribution de la Médaille agricole interaméricaine.

Médaille agricole interaméricaine, 1990-1991

- 3.2.2 M^{me} le Rapporteur lit le projet de résolution intitulé "Médaille agricole interaméricaine, 1990-1991". Le représentant du Chili signale qu'il serait intéressant de disposer à l'avance de références au sujet des candidats aux distinctions honorifiques.
- 3.2.3 Le Secrétaire technique explique que, selon le nouveau règlement relatif à l'octroi des distinctions honorifiques, une commission composée de représentants de cinq pays étudie en détail les antécédents des candidats et se base sur les résultats de cette étude pour faire une recommandation au Conseil. Il ajoute que les antécédents des candidats présentés à cette occasion sont à la disposition des représentants.
- 3.2.4 Le représentant des États-Unis prend la parole. Il décrit les qualités humaines et professionnelles du candidat recommandé par la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques pour la médaille agricole interaméricaine, M. James Walker, et précise les raisons qui ont justifié le choix de son gouvernement. Il présente immédiatement M. Walker au Conseil.
- 3.2.5 M. Walker souligne que c'est un honneur pour lui d'avoir été choisi comme candidat à ce prix et qu'il s'engage à relever cet honneur par son travail, au cas où le Conseil lui accorderait le prix.

- 3.2.6 Le représentant du Brésil, membre de la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques pour la période 1990-1991, signale que, par ses mérites exceptionnels, M. Walker est digne du prix. Le représentant d'El Salvador dit partager cette opinion. Le Président demande que l'on passe au vote et le projet de résolution intitulé "Médaille agricole interaméricaine, 1990-1991" est adopté à l'unanimité.

Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels, 1990-1991

- 3.2.7 M^{me} le Rapporteur donne alors lecture du projet de résolution intitulé "Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels, 1990-1991".

- 3.2.8 Le représentant d'El Salvador décrit la vie professionnelle de M. Ramón Eduardo Servellón, présenté par son gouvernement et recommandé par la Commission des honneurs. Les représentants des États-Unis et du Brésil appuient cette recommandation et le projet de résolution est adopté à l'unanimité.

Prix interaméricain pour la participation de la femme au développement rural, 1990-1991

- 3.2.9 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Prix interaméricain pour la participation de la femme au développement rural, 1990-1991". Le représentant du Honduras, dont le gouvernement présente la candidature de M^{me} María Orfilia Valle, décrit les antécédents professionnels de la candidate.

3.2.10 Le projet de résolution est adopté à l'unanimité.

3.3 Présentation de la Roumanie en tant qu'observateur permanent

3.3.1 Le Président met le Conseil au courant de l'entrée de la Roumanie en tant qu'observateur permanent de l'Institut.

3.3.2 Sur invitation du Président, le représentant observateur de la Roumanie prend la parole. Il déclare que son gouvernement se réjouit d'avoir été invité à faire partie du groupe des pays observateurs permanents de l'IICA. Il souligne l'importance de cette participation pour son pays, au moment où ce dernier connaît une ouverture politique, économique et culturelle, et il ajoute que cette rencontre permettra de resserrer les liens, au bénéfice de tous.

3.3.3 Le représentant d'El Salvador prend la parole et exprime la satisfaction de son gouvernement du fait que la Roumanie se soit jointe au groupe des pays observateurs. Il souligne que la présence de la Roumanie s'inscrit dans le cadre d'un processus de démocratisation et d'ouverture économique.

3.4 Désignation des membres de la Commission de sélection pour l'exercice biennal 1992-1993

3.4.1 Le Président soumet à la considération du plénum le projet de résolution intitulé "Désignation des membres de la Commission de sélection pour l'exercice biennal 1992-1993".

3.4.2 Les représentants de la Bolivie, des États-Unis, du Mexique, du Paraguay et de St Kitts et

Nevis, pays proposés pour composer cette commission, se disent honorés de la proposition et acceptent leur nomination. Le projet de résolution intitulé "Désignation des membres de la Commission de sélection pour l'exercice biennal 1992-1993" est adopté tel quel.

3.5 Candidatures au titre de fonctionnaire honoraire

- 3.5.1 M^{me} le Rapporteur donne lecture des projets de résolution relatifs à la nomination de MM. Carlos E. Fernández, Carlos Molestina et Hernán Caballero au titre de fonctionnaire honoraire. Le Conseil adopte ces projets de résolution à l'unanimité.

3.6 Délégation de fonctions administratives du Conseil interaméricain de l'agriculture au Comité exécutif : Octroi des titres honorifiques

- 3.6.1 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Délégation de fonctions administratives du Conseil interaméricain de l'agriculture au Comité exécutif : Octroi des titres honorifiques". Le représentant des États-Unis explique que l'objectif de ce projet de résolution est d'éviter que le Conseil ait à s'occuper de questions à caractère administratif que peut résoudre le Comité exécutif.
- 3.6.2 Le représentant de la Grenade précise que le texte anglais présente quelques problèmes de rédaction. Le Secrétaire technique en prend note et le projet de résolution est adopté à l'unanimité.

3.7 Désignation des commissaires aux comptes de l'IICA et du CATIE pour l'exercice biennal 1992-1993

3.7.1 Le Président propose de passer à l'examen du projet de résolution intitulé "Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 1992-1993". Il donne la parole au Sous-directeur général de l'IICA et ce dernier explique qu'un appel d'offres a été lancé pour le choix des nouveaux commissaires aux comptes de l'Institut. Le Sous-directeur général invite le représentant de St Kitts et Nevis, président de la commission correspondante, à présenter le rapport relatif à la désignation des commissaires aux comptes.

3.7.2 Le représentant de St Kitts et Nevis déclare que, après étude des documents exigés par la commission créée à cet effet, c'est la firme Herrero Villalta & Asociados (Deloitte, Ross, Tohmatsu) qui a été choisie. Il déclare que la Commission a examiné les résultats du processus d'appel d'offres et les notes explicatives des entrevues du Directeur financier avec les dirigeants des firmes. En outre, il ajoute que pour le choix des commissaires aux comptes, on a pris en considération les facteurs suivants : prix, temps que chaque firme se propose de consacrer au projet, les problèmes qui peuvent surgir en raison du changement des commissaires aux comptes, ainsi que le temps dont a besoin une nouvelle firme pour se familiariser avec les règles comptables, les systèmes et les procédures, tant de l'IICA que du CATIE, et aussi les avantages résultant de l'obtention d'une nouvelle perspective des questions de vérification auxquelles font face les deux institutions. Le représentant ajoute que la Com-

mission recommande à l'IICA de présenter un tableau trimestriel des transferts ou changements dans son budget. Elle recommande aussi au Conseil de demander au CATIE de fournir cette information au Comité exécutif.

3.7.3 Le Président fait donner lecture de ce projet de résolution, qui est adopté par le plénum.

3.8 Changement de la date de la douzième réunion ordinaire du Comité exécutif

3.8.1 Le Directeur général précise que plusieurs délégations ont suggéré ce changement et qu'il a été proposé que la réunion ait lieu pendant la troisième semaine de juin, et ce de façon permanente pour que l'on ne revienne pas sur cette question à chaque réunion.

3.8.2 Le représentant des États-Unis indique qu'il ne s'oppose pas au changement, mais que l'assemblée générale de l'OEA se tient aussi en juin. Exceptionnellement, en 1992, elle aura lieu en mai, mais il se pourrait que, les années suivantes, on revienne à la date habituelle. Le Président déclare que, dans ce cas, l'IICA fera preuve de souplesse et que les dates futures pourraient être modifiées, selon les besoins. Il soumet immédiatement le projet de résolution à la considération du Conseil qui l'adopte.

3.9 Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)

3.9.1 Le représentant des États-Unis, pays qui partage avec le Mexique la représentation du Conseil interaméricain de l'agriculture devant le Conseil d'administration du CATIE, présente le rapport d'évaluation et de vérification

portant sur le CATIE. Il mentionne que, même si la crise financière est terminée, il reste encore des États membres qui n'ont pas payé leur quote-part. Il a donc fallu que des donateurs de l'extérieur fournissent des fonds pour assurer la réalisation des programmes du Centre. Compte tenu de la situation, le représentant des États-Unis explique que le CATIE est en train de transformer ses méthodes de gestion financière, ses programmes administratifs et, surtout, sa structure institutionnelle de base. En ce qui concerne le premier point, la vérification montre que les règles comptables ont été respectées, à quelques exceptions près en ce qui concerne les quotes-parts en retard, les contrats avec les donateurs de l'extérieur, les coûts et recettes des activités productives, l'inventaire et la dépréciation, questions sur lesquelles se penche le Conseil. Le représentant explique que la vérification externe de l'institution a été réalisée en deux parties : analyse de programmes-analyse financière et aspects administratifs. Les programmes se sont révélés d'une grande qualité alors que des faiblesses ont été relevées dans le système de gestion financière et administrative. Le représentant des États-Unis insiste sur les trois recommandations clés formulées par le groupe d'évaluation : 1) nécessité d'intégrer les programmes à un degré supérieur ; 2) restructuration du Centre ; et 3) changements dans la structure et la composition du Conseil d'administration. Il explique en outre les démarches visant à intégrer le GCRAI dans le Centre, plus particulièrement dans le secteur agro-forestier et les modifications apportées au Contrat constitutif que devra confirmer le Conseil. Il termine sa présentation en disant

qu'il envisage avec optimisme l'avenir du CATIE et en rendant hommage au Directeur général du CATIE, M. Rodrigo Tarté, pour le travail accompli au cours de ses deux mandats qui sont presque terminés.

- 3.9.2 Le représentant du Costa Rica, président du Conseil d'administration du CATIE, espère qu'une fois le Conseil modifié, les décisions seront prises sans parti pris politique, ce qui reçoit l'approbation des pays membres. Le représentant d'El Salvador approuve, au nom de son gouvernement, ces recommandations qui permettront au CATIE de faire face au défi des demandes de directives concernant l'intervention dans le secteur agricole des pays.
- 3.9.3 Le représentant du Canada se dit satisfait des modifications et du travail accompli. À son tour, il demande au Secrétaire du Comité des renseignements sur les derniers événements qui ont marqué l'élection du directeur général du CATIE. En effet, le succès du Centre dépend de la qualification des candidats qui postulent cet important poste. Le représentant du Canada insiste sur le fait que le processus d'élection doit être clair et transparent et qu'il faut divulguer l'expérience et les qualifications des candidats pour inspirer la confiance des pays. Le président du Conseil d'administration décrit les procédures suivies conformément aux spécifications du Règlement, lequel signale qu'en l'absence des deux tiers des votes nécessaires pour obtenir la majorité, il faut de nouveau lancer un concours. Le représentant d'El Salvador appuie les démarches du représentant du Costa Rica dans la recherche du candidat qui conviendra le mieux, dans l'intérêt de tous.

3.9.4 Le Président demande ensuite à M^{me} le Rapporteur de lire le projet de résolution intitulé "Modification du contrat du CATIE", lequel est adopté par le plénum.

3.9.5 Le projet de résolution intitulé "Appui au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)" est lu par M^{me} le Rapporteur, puis adopté sans aucune modification.

3.10 Date et siège de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture

3.10.1 Le Secrétaire technique indique que le Directeur général a reçu deux propositions écrites, de la part du Chili et du Mexique qui souhaitent accueillir la septième réunion ordinaire du Conseil, en 1993. Le représentant de la Jamaïque propose un vote secret. Le représentant des États-Unis appuie la proposition. Il suggère que le Secrétaire technique procède au décompte des votes et qu'il donne le résultat sans mentionner le nombre de voix. Le vote se déroule de cette manière et c'est le Mexique qui est élu pour accueillir la prochaine réunion du Conseil. M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Date et siège de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture", qui est adopté.

3.11 Autres questions

PROCIANDINO

3.11.1 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Programme coopératif de re-

cherche et de transfert de technologie agricole pour la sous-région andine (PROCIANDINO)". Le représentant de la Bolivie signale que les ministres de l'Agriculture du Pacte andin ont défini, lors de la réunion tenue à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, en septembre 1991, des moyens de financement du PROCIANDINO (création d'un fonds de fidéicomis). Le représentant d'Antigua-et-Barbuda appuie le projet, qui est adopté par le plénum.

Programmes d'appui à la femme rurale

- 3.11.2 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Programmes d'appui à la femme rurale". La représentante du Venezuela appuie le projet, qui est adopté par le plénum.

Assistance technique aux États membres des Antilles pour l'apprentissage de la langue espagnole

- 3.11.3 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Assistance technique aux États membres des Antilles pour l'apprentissage de la langue espagnole". Après quelques observations de la part des représentants, dûment consignées par le Secrétaire technique, le projet est appuyé par le Panama et secondé par d'autres pays, puis il est adopté par le plénum. Le représentant des États-Unis suggère que le Directeur général de l'IICA transmette le contenu de cette résolution au Secrétaire général de l'OEA puisque cet organisme est mentionné dans les dispositions relatives à la mise en oeuvre de la résolution.

Reconnaissance envers le gouvernement de l'Espagne

- 3.11.4 M^{me} le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé "Reconnaissance envers le gouvernement de l'Espagne". Le représentant des États-Unis recommande que le projet soit adopté par acclamation, proposition acceptée par le plénum.
- 3.11.5 Le Président clôt la sixième réunion ordinaire du Conseil. Il reçoit une salve d'applaudissements pour son impartialité dans la conduite des discussions.
- 3.11.6 La séance est levée à 18 h 45.

SÉANCE DE CLÔTURE

- 4.1 Le 27 décembre à 19 h dans le Palais des congrès de Madrid a lieu la séance de clôture conjointe de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture sous la présidence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation de l'Espagne, M. Pedro Solbes Mira.
- 4.2 Le plénum procède à la ratification du rapport provisoire présenté par le Secrétaire technique.
- 4.3 Allocution du Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, M. Martín E. Piñeiro.
- 4.3.1 Le Directeur général de l'IICA fait la synthèse des points saillants d'une semaine de travail.

Il souligne que les ministres de l'Agriculture de l'hémisphère américain, réunis à Madrid, ont défini une nouvelle vision conjointe sur l'agriculture et ont donné à l'IICA un vaste et nouveau mandat pour qu'il soit un instrument utile dans la modernisation du secteur agro-alimentaire et dans son insertion dans l'économie internationale. Il souligne, de même, qu'à la X^e CIMA a été réaffirmée la conviction des pays de l'hémisphère que doivent être réalisés tous les efforts possibles pour réaliser une agriculture moderne et compétitive qui renforce le développement global. Dans ce sens, il ajoute que les idées et les compromis formulés à la IX^e CIMA, tenue à Ottawa en 1987, sont à nouveau actuels et deviennent un véritable programme de travail.

- 4.3.2 Le Directeur général de l'IICA passe en revue les fils conducteurs des discussions tenues pendant la X^e CIMA. Il évoque le consensus sur trois aspects fondamentaux : le renforcement des relations intersectorielles avec la promotion d'un développement intégré du secteur agricole comme base d'une stratégie de développement économique ; le besoin de réaliser les conditions nécessaires pour l'incorporation des petits producteurs au processus qui est entamé et l'irréversible tâche de conservation des ressources naturelles et leur préservation pour les générations à venir.
- 4.3.3 Finalement, M. Piñeiro indique que la X^e CIMA laissera en souvenir deux points essentiels : le dialogue constructif maintenu sur l'innovation et la consolidation d'une nouvelle vision de l'agriculture et, surtout, la très grande hospitalité du gouvernement et du peuple espagnols. Après avoir remercié ses colla-

borateurs, responsables du succès des réunions, le Directeur général de l'IICA remet des souvenirs de l'Institut aux présidents de la X^e CIMA et de la sixième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture.

4.4 Allocution du ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie, M. Ferdinand Henry.

4.4.1 En sa qualité de président de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, M. Ferdinand Henry, ministre de l'Agriculture de Sainte-Lucie, évoque les discussions ouvertes et fructueuses tenues par les représentants des pays de l'hémisphère américain et exprime ses remerciements au gouvernement et au peuple espagnols, et tout spécialement à M. Solbes. Le président de la sixième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture signale que la Déclaration de Madrid constitue un résumé équilibré des discussions et engage les pays participants à réaliser des actions en commun pour atteindre les objectifs fixés. Il met en relief, par ailleurs, le rendement élevé de l'IICA et le professionnalisme de son personnel. Il termine en remerciant les hôtes, le gouvernement et le peuple espagnols, et tout le personnel de soutien qui a garanti le déroulement des activités tout au long d'une semaine fructueuse.

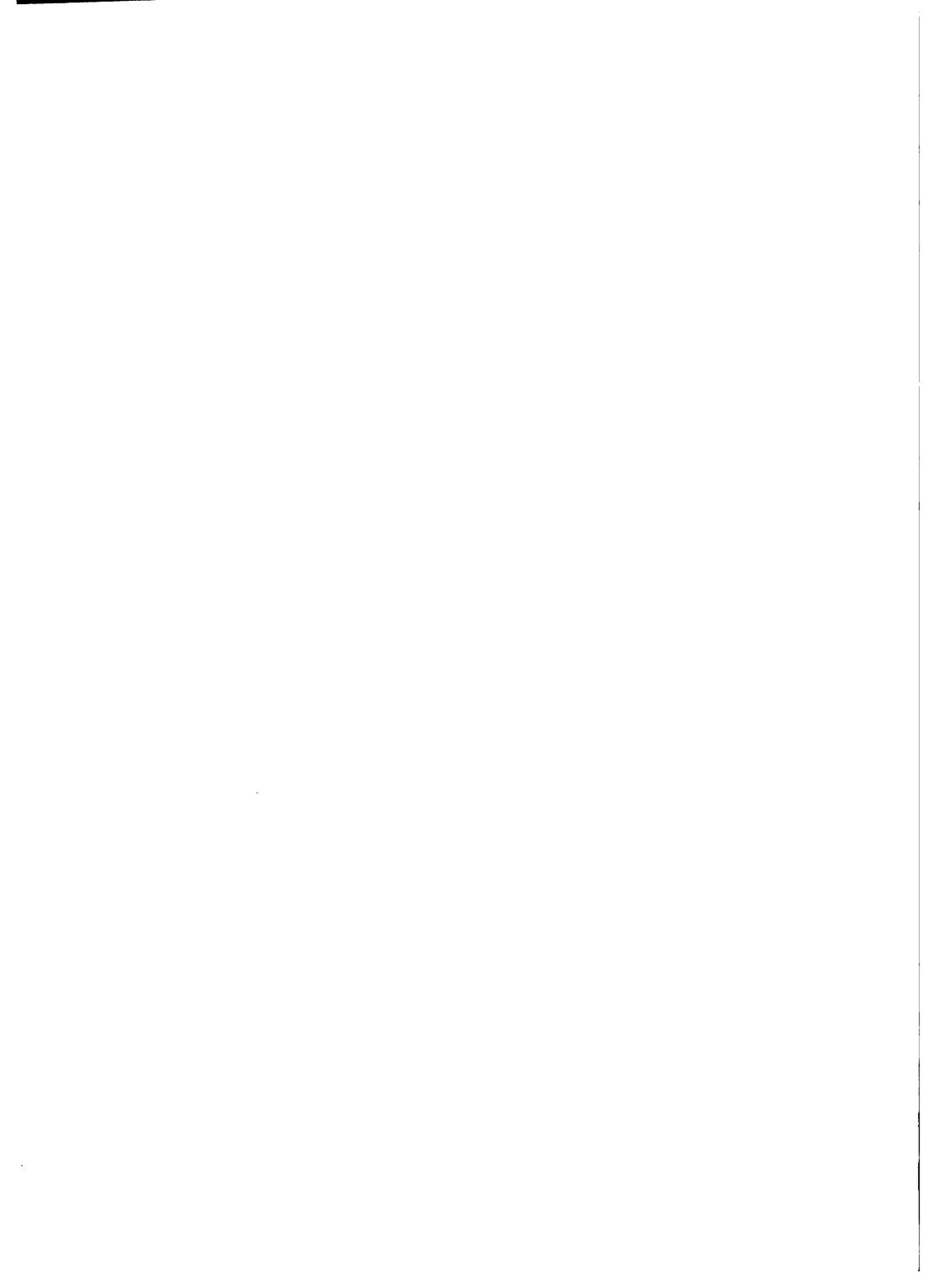
4.5 Allocution du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation d'Espagne, M. Pedro Solbes.

4.5.1 Le Président de la X^e CIMA remercie, en premier lieu, du choix de Madrid et de l'Espagne comme

siège des importantes délibérations qui ont été prises, et de la confiance qui lui a été témoignée. Il déclare que si la présidence a pu être si fructueuse, c'est grâce à l'appui et au travail opiniâtre de tous les représentants.

- 4.5.2 Le Président signale que les discussions qui se sont tenues constituent un admirable résumé des grands problèmes de l'hémisphère américain et le lien entre sa réalité et celle de la communauté européenne. Il souligne quels ont été, à son avis, les sujets de base de la rencontre : la recherche d'une plus grande libéralisation du commerce, la coopération technique, l'intégration régionale et infra-régionale de l'Amérique et les liens spéciaux de l'agriculture avec la conservation de l'environnement. De même, il souligne que l'Espagne voulait démontrer avec la X^e Conférence, et elle y est parvenue, qu'elle est un pays européen, un pays membre de la Communauté mais qu'elle n'oublie pas pour autant ses relations intimes avec l'Amérique. Enfin, M. Solbes remercie le personnel de l'IICA du cadeau qu'il a reçu : la sculpture d'un paysan latino-américain qui lui permettra de se souvenir des séances tenues à la lumière d'un message de productivité et de travail et l'aidera à garder à l'esprit que sur les deux continents il existe encore une grande masse de paysans dont il faut tenir compte.

- 4.5.3 La séance est levée à 19 h 30 et les délibérations de la X^e CIMA et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture sont déclarées closes.



RÉSOLUTIONS

IICA/JIA/Res.187(VI-O-91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 187

RAPPORTS ANNUELS 1989 ET 1990

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

VU :

Les rapports annuels 1989 et 1990,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports annuels 1989 et 1990 ont été étudiés par le Comité exécutif à ses dixième et onzième réunions ordinaires respectivement et qu'ils ont été acceptés tels que les a présentés la Direction générale,

DÉCIDE :

D'adopter les rapports annuels 1989 et 1990 et d'exprimer sa reconnaissance pour le travail accompli par l'Institut durant les années 1989 et 1990.

IICA/JIA/Res.188(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 188

ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.164(91), "Rapports des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur les rapports des commissaires aux comptes (1989- 1990)",

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 3.h du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, celui-ci est habilité à adopter les états financiers de l'Institut après avoir examiné le rapport du Comité exécutif et le rapport des commissaires aux comptes ;

Que le Comité exécutif, à ses huitième et neuvième réunions ordinaires, conformément à l'article 4 de son Règlement intérieur, a examiné les états financiers de l'Institut correspondant aux années 1988-1989 et 1989-1990 ;

Que les commissaires aux comptes attestent de la bonne gestion des ressources financières, conformément aux dispositions des règlements de l'Institut ;

Que, de l'avis des commissaires aux comptes, les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Institut au 31 décembre 1989 et 1990, et que les principes comptables sur lesquels ils reposent sont tout à fait conformes aux pratiques comptables généralement admises,

DÉCIDE :

D'adopter le document IICA/JIA/Doc.164(91), "Rapports des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur les rapports des commissaires aux comptes (1989 et 1990)".

IICA/JIA/Res.189(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 189

ÉCHELLE DES QUOTES-PARTS

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.165(91), "Projet de programme-budget 1992-1993",

CONSIDÉRANT :

Que conformément à l'article 23 de la Convention portant création de l'Institut, l'échelle des quotes-parts pour l'exercice biennal 1992-1993 a été préparée selon le système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États américains (OEA), à l'exclusion des contributions des Bahamas et de Belize, qui sont des États membres de l'OEA, mais non de l'IICA ;

Que le Comité exécutif, à sa onzième réunion ordinaire, par sa résolution n° 153, a recommandé au Conseil interaméricain de l'agriculture d'adopter l'échelle des quotes-parts proposée pour l'exercice biennal 1992-1993,

DÉCIDE :

1. De fixer les quotes-parts qui correspondent aux États membres de l'IICA pour l'exercice biennal 1992-1993 selon les chiffres indiqués dans l'échelle des quotes-parts ci-jointe.
2. D'autoriser le Directeur général à utiliser pour des courtes périodes la ligne de crédit bancaire établie, dans les cas où, du fait d'un retard dans le paiement des quotes-parts des États membres, les besoins de trésorerie l'exigeraient, le Directeur général devant alors en informer le Comité exécutif.
3. De prescrire que tout montant reçu en sus de la somme approuvée, ainsi que les soldes non dépensés ni engagés des crédits alloués, soient versés au sous-fonds de roulement du fonds ordinaire.

**ÉCHELLE DES QUOTES-PARTS
1992-1993**

ÉTATS MEMBRES	% OEA		% IICA		CÔÛT IICA	
	1992	1993	1992	1993	1992	1993
Antigua-et-Barbude	0,02	0,02	0,02	0,02	4.944	5.141
Argentine	5,02	4,96	5,03	4,96	1.240.807	1.275.015
Bahamas *	0,07	0,07				
Barbude	0,08	0,08	0,08	0,08	19.774	20.565
Belize *	0,03	0,03				
Bolivie	0,07	0,07	0,07	0,07	17.302	17.994
Brazil	8,76	8,66	8,77	8,67	2.165.232	2.226.135
Canada	10,24	11,27	10,25	11,28	2.531.048	2.897.061
Chili	0,55	0,55	0,55	0,55	135.945	141.383
Colombie	0,96	0,95	0,96	0,95	237.286	244.206
Costa Rica	0,13	0,13	0,13	0,13	32.132	33.418
Dominique	0,02	0,02	0,02	0,02	4.944	5.141
El Salvador	0,07	0,07	0,07	0,07	17.302	17.994
Équateur	0,18	0,18	0,18	0,18	44.491	46.271
États-Unis d'Amérique	60,96	60,24	61,02	60,30	15.067.643	15.485.266
Grenade	0,03	0,03	0,03	0,03	7.415	7.712
Guatemala	0,13	0,13	0,13	0,13	32.132	33.418
Guyane	0,14	0,14	0,14	0,14	34.604	35.988
Haïti	0,07	0,07	0,07	0,07	17.302	17.994
Honduras	0,07	0,07	0,07	0,07	17.302	17.994
Jamaïque	0,18	0,18	0,18	0,18	44.491	46.271
Mexique	6,23	6,16	6,24	6,17	1.539.885	1.583.487
Nicaragua	0,07	0,07	0,07	0,07	17.302	17.994
Panama	0,13	0,13	0,13	0,13	32.132	33.418
Paraguay	0,18	0,18	0,18	0,18	44.491	46.271
Pérou	0,42	0,42	0,42	0,42	103.812	107.965
République dominicaine	0,18	0,18	0,18	0,18	44.491	46.271
Saint-Vincent-et-Grenadines	0,02	0,02	0,02	0,02	4.944	5.141
St. Kitts et Nevis	0,01	0,02	0,01	0,02	2.472	5.141
Sainte-Lucie	0,03	0,03	0,03	0,03	7.415	7.712
Suriname	0,07	0,07	0,07	0,07	17.302	17.994
Trinité-et-Tobago	0,18	0,18	0,18	0,18	44.491	46.271
Uruguay	0,27	0,26	0,27	0,26	66.737	66.835
Venezuela	3,28	3,24	3,28	3,24	810.726	832.873
TOTAL PARTIEL	98,85	98,88	98,85	98,88	24.408.296	25.392.340
Cuba **	1,15	1,12	1,15	1,12	284.249	287.907
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	24.692.545	25.680.247

* N'est pas membre de l'IICA.

** Figure dans ce tableau aux fins de la répartition du total des quotes-parts.

IICA/JIA/Res.190(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 190

PROGRAMME-BUDGET 1992-1993

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.165(91), "Projet de Programme-budget 1992-1993",

CONSIDÉRANT :

Que la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) établit, dans son article 8.b, que le Conseil interaméricain de l'agriculture aura pour attribution "d'adopter le Programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres" ;

Que les recettes provenant des quotes-parts des États membres seront de 24 692 500 \$ US en 1992 et de 25 680 200 \$ US en 1993 ;

Que les recettes prévues à la rubrique des frais administratifs et techniques indirects seront de 2 339 600 \$ US et de 1 925 900 \$ US en 1992 et 1993, respectivement ;

Que le projet de Programme-budget des ressources ordinaires pour les années 1992 et 1993, présenté par le Directeur général à l'examen de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, est de 27 032 100 \$ US et de 27 606 100 \$ US respectivement, et qu'y figurent identifiées et séparées les ressources de quotes-parts et celles de la rubrique des frais administratifs et techniques indirects ;

Que, dans la proposition présentée par le Directeur général sont mentionnés les articles budgétaires correspondant aux services directs de coopération technique, aux frais de direction et frais généraux et provisions, financés sur les quotes-parts des États membres ;

Que le Conseil, par sa résolution IICA/JIA/-Res.168(V-O/89), a demandé au Directeur général de présenter à la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif des propositions de rajustements au Plan à moyen terme (PMT) 1987-1991 ;

Que le Comité exécutif, par sa résolution IICA/CE/Res.139(X-O/90) du 28 août 1990, a décidé de prolonger la durée de validité effective du Plan à moyen terme 1987-1991 jusqu'en décembre 1993, lequel envisage une croissance de 4 % des ressources provenant des quotes-parts pour chaque année de l'exercice biennal 1992-1993, afin de pouvoir atteindre les résultats escomptés quant au niveau des programmes et projets et de ne pas toucher la capacité réelle des services de l'Institut ;

Que l'augmentation demandée des ressources provenant des quotes-parts prend en considération la situation des pays et l'existence d'un processus inflationniste qui affecte les coûts de fonctionnement de l'Institut ;

Que le projet de Programme-budget 1992-1993 reflète les efforts déployés en commun par la Direction générale et les États membres pour amortir au maximum l'augmentation des frais non discrétionnaires, en vue d'économiser sur les frais administratifs et d'éliminer ou de réduire les activités les moins prioritaires, afin de financer les activités dont on attend le plus d'effet ;

Que le Comité exécutif, à sa onzième réunion ordinaire, par la résolution n° 154, a recommandé au Conseil l'adoption du projet de Programme-budget présenté pour l'exercice biennal 1992-1993,

DÉCIDE :

1. D'adopter le Programme-budget biennal de l'IICA financé au moyen des quotes-parts des États membres, à savoir : pour l'exercice compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1992, 24 692 500 \$ US, et pour celui compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1993, 25 680 200 \$ US, Programme-budget qui aura, pour chaque exercice, la ventilation indiquée au tableau ci-joint.
2. D'autoriser le Directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres, à l'exception de la partie 6 du chapitre I et de la partie 1 du chapitre III, à la condition que le total de ces transferts n'augmente ni ne diminue les chapitres touchés de plus de 10 %.
3. D'autoriser le Directeur général à effectuer des dépenses qui ne figurent pas au point 1 de la présente résolution, en fonc-

tion des recettes obtenues au titre des frais administratifs et techniques indirects, conformément aux contrats et conventions exécutés dans le cadre des programmes prévus dans le Programme-budget et conformément à la Résolution IICA/JIA/-Res.70(III-O/85).

4. D'autoriser le Directeur général à utiliser l'excédent des recettes sur les dépenses des opérations des unités de l'Institut pour le renforcement des activités de l'IICA, et de demander au Directeur général de formuler une proposition visant à informer en détail ces organes supérieurs quant à l'utilisation desdits fonds.
5. D'autoriser le Directeur général à effectuer les rajustements correspondants dans la ventilation des dépenses fixées par la présente résolution lorsque les recettes de chacun des exercices s'avéreront inférieures aux prévisions ; le Directeur général en informera le Comité exécutif et le Conseil interaméricain de l'agriculture.
6. De prescrire que les quotes-parts en souffrance de paiement correspondant au gouvernement de Cuba soient transférées au sous-fonds de roulement du fonds ordinaire de l'IICA et que le Conseil interaméricain de l'agriculture en approuve l'utilisation ultérieure, ce pour quoi le Directeur général soumettra un budget conforme au montant reçu.

7. D'autoriser le Comité exécutif à faire au besoin des rajustements au programme-budget 1992-1993 à sa douzième réunion ordinaire afin qu'il soit possible de donner suite aux recommandations de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

PROGRAMME-BUDGET 1992-1993 PAR CATEGORIES D'ACTIVITÉ

CATÉGORIES D'ACTIVITÉ	MILLIERS DE \$ US	
	1992	1993
CHAPITRE I - SERVICES DIRECTS DE COOPÉRATION TECHNIQUE	20 154,9	20 789,4
1. Programmes	10 055,8	10 275,4
1.1 Analyse et planification de la politique agricole	1 888,6	1 907,9
1.2 Création et transfert de technologie	2 952,0	3 047,8
1.3 Organisation et administration pour le développement rural	2 073,5	2 090,9
1.4 Commerce et industrie agro-alimentaire	1 475,0	1 509,8
1.5 Prophylaxie agropastorale	1 666,7	1 719,0
2. Centre de programmes et de projets d'investissement	521,1	528,5
3. Projets inter-programmes	1 306,9	1 611,4
4. Structure des opérations des bureaux de l'IICA dans les pays	5 592,3	5 629,7
5. Unités de soutien technique	656,5	673,2
6. Apport aux centres de recherche	1 522,3	1 571,2
6.1 CATIE	1 222,3	1 271,2
6.2 CARDI	300,0	300,0
7. Coopération technique conjoncturelle et pré-investissement	500,00	500,0
CHAPITRE II - FRAIS DE DIRECTION	3 695,4	3 794,9
1. Bureau du Directeur général	753,7	762,9
2. Unités de soutien de direction	2 261,9	2 351,0
3. Bureau du Sous-directeur général adjoint chargé des opérations	679,8	681,0

CATÉGORIES D'ACTIVITÉ	MILLIERS DE \$ US	
	1992	1993
CHAPITRE III - FRAIS GÉNÉRAUX ET PROVISIONS	842,2	1 095,9
1. Sous-fonds de roulement du fonds ordinaire	284,2	287,9
2. Tribunal administratif de l'OEА	15,0	15,0
3. Réunion du Comité exécutif	120,0	120,0
4. Réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture	-	300,0
5. Assurance des biens de l'IICA	84,0	84,0
6. Pension des anciens directeurs généraux de l'IICA	80,0	80,0
7. Vérification externe	44,0	44,0
8. Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture	--	--
9. Assurance des anciens fonctionnaires de l'IICA	15,0	15,0
10. Exposition du Cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique	100,0	-
11. Cinquantenaire de l'IICA	100,0	-
12. Évaluation et principes directeurs du PNT	--	150,0
TOTAL	24 692,5	25 680,2

* Cette somme ne comprend pas le remboursement que font les États-Unis d'Amérique correspondant à l'impôt sur le revenu payé par les citoyens de ce pays qui travaillent pour l'Institut.

IICA/JIA/Res.191(VI-0/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 191

ACCORDS, CONVENTIONS, CONTRATS, LETTRES D'ENTENTE ET AUTRES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

VU : le document IICA/JIA/Doc.165(91), «Projet de programme-budget 1992-1993»,

DÉCIDE :

1. D'autoriser le Directeur général à utiliser les ressources versées à l'IICA au moyen des accords, conventions, contrats, lettres d'entente et autres, pendant les années civiles 1992 et 1993, pour les fins spécifiques connues:

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992	MILLIERS DE \$ US 1993
<p>III. Projet : Prestation, au Service national des eaux souterraines, de l'irrigation et de l'adduction du Costa Rica (SEMARA), de services de coopération technique dans la réalisation de la seconde étape du projet d'irrigation Arenal-Tempisque</p>	<p>Contrat d'exécution entre le Service national des eaux souterraines, de l'irrigation et de l'adduction du Costa Rica (SEMARA) et l'IICA pour la prestation de services de coopération technique dans la réalisation de la seconde étape du projet d'irrigation Arenal-Tempisque</p>	Costa Rica	BID	106,6	106,6
<p>Action de soutien administratif : Soutien au Secrétariat exécutif à la planification sectorielle agricole (SEPSA)</p>	<p>Convention de coopération entre le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et l'IICA pour le soutien technique et administratif au Secrétariat exécutif à la planification sectorielle agricole (SEPSA)</p>	Costa Rica	IMG	19,8	25,3

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992	MILLIERS DE \$ US 1993
Action de soutien administratif : Création du Bureau de contrôle et de suivi des programmes de développement agricole et bien-être social (OCS)	Protocole d'entente entre la Banque centrale du Costa Rica, l'IICA et l'Agence de développement international des États-Unis (USAID) sur la répartition des fonds destinés à la création du Bureau de contrôle et de suivi (OCS)	Costa Rica	AID	136,0	135,9
I. Projet : Prestation de services de consultation au programme de renforcement institutionnel du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	Contrat de coopération entre le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage d'El Salvador et l'IICA pour la prestation de services de consultation au programme de renforcement institutionnel du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	El Salvador	BID	416,0	
III. Projet : Soutien à la mise en oeuvre du projet d'organisation, de formation, d'assistance technique et de recherche dans les districts de développement rural (PROQUATI)	Convention de coopération technique entre le SARH et l'IICA pour soutenir la mise en oeuvre du projet d'organisation, de formation, d'assistance technique et de recherche (PROQUATI)	Mexique	SARH/BIRF	118,4	
V. Projet : Renforcement des services de santé animale au Mexique	Accord entre l'IICA et le Secrétariat à l'Agriculture et aux Ressources hydrauliques des États-Unis du Mexique (SARH) pour l'exécution d'un projet de coopération au renforcement des activités de santé animale	Mexique	SARH/laboratoires privés	413,7	483,9
Action de soutien administratif : Renforcement des services phytosanitaires de soutien à la production et au commerce de produits agricoles mexicains	Protocole d'entente en matière de coopération phytosanitaire entre le Secrétariat à l'Agriculture et aux Ressources hydrauliques des États-Unis du Mexique (SARH) et l'IICA	Mexique	SARH	1 057,3	1 057,3
II. Projet : Contrat entre le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'IICA pour l'exécution d'une étude relative au projet : Renforcement du système national de création et de transfert de technologie	Contrat entre le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'IICA pour l'exécution d'une étude relative au projet : Renforcement du système national de création et de transfert de technologie	Panama	PNUD	26,0	
Action de soutien administratif : Administration financière des ressources du Fonds spécial pour la revitalisation de l'agriculture (FEBA)	Contrat pour l'administration financière des ressources du Fonds spécial pour la revitalisation de l'agriculture (FEBA)	Panama	MIDA	540,0	540,0

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992
III. Projet: Renforcement et consolidation d'établissements ruraux	Contrat de coopération technique entre l'Institut agricole dominicain et l'IICA pour la consolidation des établissements de la réforme agraire	République dominicaine	IAD	191,4 84,1
I. Projet : Uniformisation de la politique agricole dans les pays du Conseil régional de coopération agricole de l'Amérique centrale, du Mexique, du Panama et de la République dominicaine (CORECA)	Convention sur la contribution suédoise à l'harmonisation des politiques agricoles en Amérique centrale	Région centrale	ASDI	186,0
II. Programme coopératif pour la protection et la modernisation de la caféiculture (PRONECAFE)	Convention d'opérations du programme coopératif pour la protection et la modernisation de la caféiculture	Région centrale	Pays	160,0 160,0
II. Projet : Réseau de recherche et de transfert de technologie en matière de cacao et de banane (PROCADAD)	Contrat entre la Communauté économique européenne et l'IICA (TS2A-0234-M (CD)) pour l'exécution du projet de lutte biologique contre le scolyte des cerises de café	Région centrale	CEE	48,6 48,6
II. Programme régional de renforcement de la recherche agronomique sur les céréales de base en Amérique centrale et au Panama	Convention de donation entre l'USAID et l'IICA pour la coopération agricole au Projet régional des réseaux de technologie agricole (S96-0127)	Isthme centraméricain et République dominicaine	AID/PROCAP	834,1
III. Projet : Apprentissage et études sur la réforme agraire et le développement rural de l'Isthme centraméricain et de la République dominicaine (PRACA)	Contrat d'administration de fonds de la convention n° ALA/88/23 entre la Communauté économique européenne et l'IICA. Programme régional de renforcement de la recherche agronomique sur les céréales en Amérique centrale et au Panama	Isthme centraméricain	CEE	3 799,4 3 726,8
III. Projet : Soutien technique pour l'amélioration de l'efficacité du processus de décision du Conseil régional de coopération agricole de l'Amérique centrale, du Panama, du Mexique et de la République dominicaine (CORECA)	Convention d'opérations du Programme d'apprentissage et d'études sur la réforme agraire et le développement rural de l'Isthme centraméricain et de la République dominicaine (PRACA)	Isthme centraméricain et République dominicaine	Pays	140,0 70,0
	Accord de coopération technique entre les Ministères de l'Agriculture du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama et le Secréariat à l'Agriculture de la République dominicaine, et l'IICA	Région centrale	CORECA/PAYS	160,0 160,0

MON DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	MON DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992
II. Projet : Soutien au développement de systèmes de production de l'élevage au Guyana	Convention d'exécution entre l'IICA et le bureau de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI-Guyana) pour la collaboration technique et financière à la mise en oeuvre et à l'évaluation du projet de développement de l'élevage	Guyana	CARDI	8,9
II. Projet : Transfert de technologie pour des systèmes de culture basés sur la production de café pour les petits producteurs agricoles en Haïti	USAID/Haïti. Accord n° 521-0216-G-00-0008-00 Programme d'alimentation pour le développement (PL-680/Titre III). Lettre d'exécution n° 91.02. Lutte contre la rouille vraie du caféier	Haïti Haïti	USAID PL480/Gouvernement d'Haïti	875,0 789,4 905,5 1 004,8
II. Projet : Soutien au développement des exportations d'igname	Convention entre l'Agence de développement agricole rural et l'IICA pour soutenir la mise en oeuvre du projet appelé «développement des exportations d'igname»	Jamaïque	RADA	152,9 146,7
• Action de soutien administratif : Soutien administratif au sous-projet d'agriculture des versants	Accord SPCA-88-6 Projet d'agriculture des versants. Ministère de l'Agriculture de la Jamaïque	Jamaïque	USAID/Ministère de l'Agriculture	235,8 261,5
III. Projet : Assistance technique et formation pour le projet de développement agricole Cotagaita-San Juan del Oro (CORDEPO)	Convention d'exécution entre la CORDEPO et l'IICA pour la mise en oeuvre d'un programme d'assistance technique et de formation pour le projet de développement agricole Cotagaita-San Juan del Oro	Bolivie	FIDA/CAF/CORDEPO	44,8
III. Projet : Assistance technique et formation pour le projet de développement agricole de Chuquisaca (CORDECH)	Annexe à la convention de coopération conclue par la CORDECH et l'IICA pour étendre le programme d'assistance technique et de formation au projet de développement agricole du sud de Chuquisaca	Bolivie	FIDA/CAF/CORDECH	101,8 69,0
• Action de soutien administratif : Soutien administratif au projet de développement agricole de Chuquisaca (CORDECH)	Annexe à la convention de coopération conclue par la CORDECH et l'IICA pour étendre le programme d'assistance technique et de formation au projet de développement agricole du sud de Chuquisaca	Bolivie	FIDA/CAF/CORDECH	17,3

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1993
Projet : Coopération technique au Programme national de formation agricole (PNCA)	Convention entre le ministère de l'Agriculture de la Colombie et l'IJICA pour l'exécution du projet de soutien au Programme national de formation agricole (PNCA)	Colombie	PNCA	145,3 157,3
Action de soutien administratif : Soutien aux recherches sur la canne à sucre du Centre de recherche sur la canne à sucre (CENICANMA)	Convention pour soutenir la recherche sur la canne à sucre, entre le Centre de recherche sur la canne à sucre (CENICANMA) et l'IJICA	Colombie	CENICANMA	88,0 99,0
Action de soutien administratif : Soutien à la médiation technique et scientifique de l'Institut colombien d'hydrologie, de météorologie et d'appropriation des sols (NIMAT)	Convention de soutien administratif entre l'Institut colombien d'hydrologie, de météorologie et d'appropriation des sols (NIMAT) et l'IJICA	Colombie	NIMAT/BIRF	67,3 95,6
Action de soutien administratif : Services de soutien à la Caisse agricole	Convention de services administratifs conclus entre la Caisse de crédit agricole, industriel et minier et l'IJICA	Colombie	Caisse agricole/BIRF	165,0 187,0
Action de soutien administratif : Soutien à la création et à l'administration d'un fonds de formation en cultures fruitières	Convention entre l'Institut colombien d'agriculture (ICA) et l'IJICA pour la création et l'administration d'un fonds de formation en cultures fruitières	Colombie	ICA - cultures fruitières	3,2 2,7
Action de soutien administratif : Formation de cadres et de techniciens de l'Institut colombien d'agriculture	Convention entre l'Institut colombien d'agriculture (ICA) et l'IJICA visant à appuyer des plans de formation.	Colombie	ICA - Formation	86,4 75,6
Action de soutien administratif : Services administratifs au Fonds de développement rural intégré	Convention de soutien administratif entre le Fonds de développement rural intégré et l'IJICA	Colombie	DRI	110,8 99,7
Action de soutien administratif : Soutien à l'Institut colombien d'agriculture pour l'acquisition de documents bibliographiques	Convention entre l'Institut colombien d'agriculture (ICA) et l'IJICA pour l'acquisition de documents bibliographiques à l'extérieur	Colombie	ICA/BIRF/ABC	108,0 129,6
Action de soutien administratif : Schémas directeurs de l'unité centrale du Programme de développement technologique agricole (PROTECA)	Convention entre le ministère de l'Agriculture et de l'élevage de l'Équateur et l'IJICA pour la fourniture des schémas directeurs de l'unité centrale du Programme de développement technologique agricole (PROTECA)	Équateur	MAG/PROTECA/BID	69,1

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE S. US 1992	MILLIERS DE S. US 1993
-	Action de soutien administratif : Soutien administratif au projet d'évaluation de cultures fourragères tropicales du Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	Équateur	CRDI	28,3	
-	Action de soutien administratif : Soutien administratif au programme de cultures fourragères du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)	Équateur	CIAT	5,4	
-	Soutien à l'action nationale de coopération technique	Équateur	MAG	10,0	10,4
I.	Projet : Soutien au renforcement et à la modernisation des institutions du secteur agricole	Venezuela	FCA	73,3	
V.	Projet : Renforcement du système de santé animale à l'appui du processus d'ouverture aux marchés	Venezuela	MAG - Santé animale	232,5	232,5
-	Action de soutien administratif : Services administratifs relatifs à l'Accord entre le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'Université centrale du Venezuela (UCV)	Venezuela	CRDI/UCV	46,8	
-	Soutien à l'action nationale de coopération technique	Venezuela	MAG	6,0	6,0
III.	Projet : Exécution de la formation du personnel technique et soutien institutionnel au programme de crédit et de soutien technique aux petits producteurs agricoles	Argentine	SAGYP/FIDA/BID	27,7	40,8

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992	MILLIERS DE \$ US 1993
<p>Action de soutien administratif : Création et mise en marche de l'unité de suivi et d'évaluation du programme de crédit global agricole</p>	<p>Contrat entre le Secrétariat à l'Agriculture, à l'Élevage et à la Pêche (SAGPP) de la République argentine et l'IICA visant à appuyer la conception et la mise en marche de l'unité de suivi et d'évaluation du programme global agricole</p>	Argentine	SAGPP/IRTF	150,0	
<p>Action de soutien administratif : Coopération et soutien à l'exécution du projet d'agriculture permanente et de diffusion de technologie de conservation de l'Institut national de technologie agricole (INTA)</p>	<p>Lettre d'entente n° 3, «Coopération et soutien à l'exécution du projet Agriculture permanente : Développement et diffusion de technologie de conservation»</p>	Argentine	INTA/ Lettre 3	125,0	125,0
<p>Action de soutien administratif : Coopération pour consolider les activités du Système d'information et de documentation de l'Institut national de technologie agricole (SIDINTA)</p>	<p>Lettre d'entente n° 11, «Coopération pour consolider les activités du Système d'information et de documentation de l'Institut national de technologie agricole (SIDINTA)»</p>	Argentine	INTA/ Lettre 11	29,0	
<p>Action de soutien administratif : Coopération pour le développement du programme d'évaluation institutionnelle et le soutien à la Direction nationale de l'Institut national de technologie agricole (INTA) dans le déroulement d'activités essentielles</p>	<p>Lettre d'entente n° 12, «Coopération pour le développement du programme d'évaluation institutionnelle et le soutien à la Direction nationale de l'Institut national de technologie agricole (INTA) dans le déroulement d'activités essentielles»</p>	Argentine	INTA/ Lettre 12	200,0	200,0
<p>I. Projet : Coopération technique au ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire (MARA) pour appuyer le développement de mécanismes de gestion d'affaires internationales</p>	<p>Accord entre le ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire et l'IICA, visant à établir la coopération technique pour le soutien de questions agricoles</p>	Brésil	MARA/Cabinet	336,0	336,0
<p>II. Projet : Coopération technique avec l'ENBRAPA à la création et au transfert de technologie</p>	<p>Contrat de coopération technique entre l'ENBRAPA et l'IICA</p>	Brésil	ENBRAPA/IBID	1 253,5	1 253,5
<p>III. Projet : Soutien à la Surintendance de développement du Nordeste (SUDENE) dans la formulation et l'exécution de plans, programmes et projets de développement rural dans le Nordeste du Brésil</p>	<p>Convention entre la Surintendance de développement du Nordeste (SUDENE) et l'IICA</p>	Brésil	SUDENE/ Banque mondiale	781,0	781,0

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992
III. Projet : Soutien au Banco Nordeste de Brésil pour la planification et l'exécution d'actions en matière de crédit au développement rural.	Convention entre le Banco do Nordeste do Brasil et l'IICA en vue de la réalisation d'un programme de coopération technique relatif au développement rural de la région	Brésil	BMS	687,7 687,7
III. Projet : Coopération technique avec la Corporation de développement de la vallée du San Francisco (CODEVASF) pour le développement de l'agriculture irriguée	Convention entre la Corporation de développement de la vallée du San Francisco (CODEVASF), et l'IICA, établissant la coopération technique en matière d'organisation de producteurs, d'assistance technique, de planification et de mise en oeuvre, axées sur des projets d'agriculture irriguée	Brésil	CODEVASF/ Banque mondiale	1 344,0 1 120,0
III. Projet : Coopération technique avec le Secrétariat d'État contre la sécheresse (DIOCS) dans le domaine de l'exploitation et de l'entretien des périmètres irrigués	Convention entre le Secrétariat d'État contre la sécheresse (DIOCS) et l'IICA, établissant la coopération technique au programme d'agriculture irriguée	Brésil	DIOCS	220,0 220,0
III. Projet : Coopération technique à la mise en oeuvre du projet d'irrigation Nordeste 1	Convention entre le Secrétariat exécutif du Programme national d'irrigation et l'IICA, établissant la coopération technique au projet d'irrigation Nordeste 1, avec l'intervention du Secrétariat d'État contre la sécheresse	Brésil	SENIR/ Banque mondiale	336,0 560,0
III. Projet : Soutien au Secrétariat d'État à la Réforme agraire (SMARA) pour la formulation et l'exécution de programmes et projets de développement rural et de coopératisme dans les zones réformées et colonisées	Convention entre le ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire et l'IICA, visant la formulation et la mise en oeuvre de programmes et projets de développement rural et de coopératisme dans des zones visées par la réforme agraire	Brésil	SMARA/ DEMAGCOOP	2 274,7 2 274,7
III. Projet : Soutien à l'Institut national de la colonisation et de la réforme agraire (INCZA) pour la modernisation administrative, la formation des ressources humaines, la formulation et l'exécution de projets de développement dans des zones d'établissement et des activités connexes	Convention entre l'Institut national de la colonisation et de la réforme agraire et l'IICA, en vue de faciliter la modernisation de ses fonctionnaires dans la formulation de projets de développement dans des zones d'établissement	Brésil	INCZA	1 671,0 1 671,0

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992	MILLIERS DE \$ US 1993
III. Projet : Coopérer avec le ministère de l'Éducation dans la définition de stratégies et la mise en oeuvre de politiques d'enseignement structuré et non structuré en milieu rural	Convention de coopération technique entre le ministère de l'Éducation du Brésil et l'IICA	Brésil	REC/PNUD	224,0	112,0
V. Projet : Système de gestion intégré de problèmes phytosanitaires	Convention entre l'IICA et l'Association nationale des moyens de défense agricoles (ANDEF) du Brésil, destinée à renforcer les actions de coopération technique en matière de protection des cultures	Brésil	ANDEF	110,0	110,0
Action de soutien administratif pour l'exécution de projets prioritaires sur le manioc (CIAT/AMNDIOCA)	Convention entre le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et l'IICA, avec le Secrétariat à l'Agriculture et à la Réforme agraire de l'État de CEARA (SEARA), par l'intermédiaire de l'Agence de recherche agricole du CEARA (EPACE) et l'Agence d'assistance technique et de formation continue rurale du CEARA (EMATERCE) pour la mise en oeuvre du projet intégré pour le développement de la culture du manioc dans l'État de CEARA	Brésil	CIAT	154,0	154,0
Action de soutien administratif pour l'exécution de projets prioritaires sur les cultures fourragères (CIAT/PASTAGENS)	Accord avec le Centre international d'agriculture tropicale pour développer des actions communes avec l'IICA	Brésil	CIAT	154,0	154,0
I. Projet : Coopération technique au processus de planification agricole du ministère de l'Agriculture	Convention de coopération technique entre la Division des études et budgets (DEP) du ministère de l'Agriculture du Chili et l'IICA	Chili	DEP	26,8	29,5
V. Projet : Renforcement des services de prophylaxie agropastorale	Convention de coopération technique entre le ministère de l'Agriculture du Chili et l'IICA pour appuyer le renforcement du Service de l'agriculture et de l'élevage (SAG)	Chili	SAG	16,5	18,3
III. Projet : Accroissement du revenu familial grâce à l'intégration de la femme dans les processus de production (UNIFEM)	Convention de coopération technique entre l'IICA, le Fonds des Nations Unies pour le développement de la femme (UNIFEM) et le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG) pour l'exécution du projet «accroissement du revenu familial grâce à l'intégration de la femme dans les processus de production»	Paraguay	UNIFEM	71,7	26,5

NOU DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	MON DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ UE 1992	MILLIERS DE \$ UE 1993
II. Projet : Prestation de services de coopération technique au projet de création et de transfert de technologie agricole	Convention d'exécution entre le ministère de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche (MGAP) et l'IICA pour la prestation de services de coopération technique au projet de création et de transfert de technologie agricole	Uruguay	MGAP/IBID	239,1	239,1
III. Projet : Renforcement institutionnel de soutien à l'exploitation agricole	Convention entre le ministère de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche (MGAP) de l'Uruguay et l'IICA pour contribuer au développement de l'exploitation agricole	Uruguay	MGAP/JUNAGRA	118,8	118,8
V. Projet : Renforcement institutionnel de la Direction de la protection des cultures du ministère de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche (MGAP)	Convention de coopération technique entre le ministère de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche (MGAP) et l'IICA, pour le renforcement institutionnel de la Direction de la protection des cultures	Uruguay	MGAP/DSV	275,0	286,0
II. Programme coopératif pour le développement technologique agricole du Cône sud (PROCISUR)	Convention de coopération conclue entre l'Institut national de technologie agricole (INTA) de la République argentine, l'Institut bolivien de technologie agricole (IBTA) de la République de Bolivie, l'Entreprise brésilienne de recherches agricoles (EMBRAPA) de la République fédérative du Brésil, l'Institut de recherche agricole (INIA) de la République du Chili, la Direction de la recherche et du développement agricole et forestier (DIEAF) du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage de la République du Paraguay et le Centre de recherches agricoles «Alberto Boergers» (CIAB) de la République orientale de l'Uruguay, d'une part, et l'IICA, d'autre part, pour l'institutionnalisation du Programme coopératif de recherche agricole du Cône sud (PROCISUR)	Zone sud et Bolivie	Pays	164,1	164,1
I. Projet : Stratégies de développement agricole et rural	Plan opérationnel. Assistance technique agricole. Projet ADI n° 540/13127	Siège central	ACDI	25,0	
I. Projet : Information et analyse de la politique agricole	Lettre d'entente entre l'Agence espagnole de coopération internationale et l'IICA. Accord pour financer le Système d'information pour l'analyse de la politique agricole	Siège central	AECI	100,0	

MON DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	MON DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/AUTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992	MILLIERS DE \$ US 1993
I. Projet : Analyse et consultation en matière de politiques agricoles	Accord SAREC/IICA (5/3 12 IICA) Analyse de politique macro-économique et de l'impact du rajustement structurel dans l'agriculture	Siège central	SAREC	85,6	
II. Projet : Systèmes d'information pour l'Amérique latine et les Antilles (ISAPLAC)	Convention de donation CROJ (90-064)/IICA pour le projet «système d'information pour la production animale en Amérique latine et aux Antilles (ISAPLAC)»	Siège central	CROJ	72,3	
II. Projet : Réseau de recherche sur les systèmes de production animale de l'Amérique latine et des Antilles (RISPAL)	Protocole sur les conditions de la subvention (3-0-89-0036) «réseau de recherche sur les systèmes de production animale de l'Amérique latine et des Antilles»	Siège central	CROJ	103,2	
III. Projet : Renforcement des institutions de développement rural	Protocole sur les conditions de la subvention CROJ/IICA (90-0108)	Siège central	CROJ	54,5	
III. Projet : Formation en techniques de communication de masse et de groupe pour des organisations gouvernementales	Accord sur la contribution suédoise à la formation en techniques de communication de masse pour des organisations gouvernementales et non gouvernementales qui travaillent avec des femmes en Amérique centrale	Siège central	ASDI	54,9	
IV. Projet : Soutien au Programme de l'hémisphère pour le développement agro-alimentaire rural (PRODAR)	Protocole sur les conditions de la subvention CROJ/IICA «déseaux agro-alimentaires (Amérique latine)» 90-0112)	Siège central	CROJ	93,7	
Projet : Soutien à l'institutionnalisation du travail de la femme en milieu rural dans les programmes de l'IICA	«Soutien à l'institutionnalisation du travail de la femme en milieu rural» Phase II UNIFEM (RLA/90/806)	Siège central	UNIFEM	129,3	
Projet : Coopération internationale entre l'IICA et l'Autorité finlandaise pour le développement international (FIMVIDA)	Accord de coopération technique conclu entre le ministère des Relations extérieures de Finlande, par l'intermédiaire de l'Autorité finlandaise pour le développement international et l'IICA	Siège central	FIMVIDA	83,4	41,7

NOM DU PROJET/ACTION DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	NOM DE L'ACCORD/CONVENTION/CONTRAT/LETTRE D'ENTENTE/ETC.	PAYS	SOURCE DE FINANCEMENT	MILLIERS DE \$ US 1992	MILLIERS DE \$ US 1993
-	Projet : Promotion pour le développement agricole soutenu	Siège central	GTZ	101,5	
-	Projet : Renforcement des programmes de l'IICA dans le cadre du Plan à moyen terme	Siège central	ACDI	182,1	
-	Projet de communication appliquée à l'éducation et au développement rural en Amérique centrale et aux Antilles	Siège central	Radio Pays-Bas	87,0	
-	Projet : Unité de l'élaboration des projets	Siège central	BID	1 136,9	
			TOTAL	25 235,7	20 669,0

2. D'autoriser le Directeur général à définir et à exécuter les projets financés avec des ressources extérieures qui font l'objet de négociations et qui sont présentés à l'annexe 3 du projet de programme-budget.
3. D'autoriser le Directeur général à accepter les contributions et les dons et à conclure les contrats qui ne sont pas expressément inclus dans la présente résolution, à la condition qu'ils s'inscrivent dans le cadre des objectifs des programmes de l'IICA, le Directeur devant au préalable en aviser les États membres du Comité exécutif lorsque le montant des contrats excède 500 000 \$ US par an. Ces contrats doivent contenir des dispositions prévoyant que les montants inclus couvrent les frais administratifs et techniques indirects conformément à la résolution IICA/JIA/Res.70(III-0/85) adoptée en octobre 1985 à la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture.
4. De prendre des dispositions pour que tout solde non utilisé provenant d'accords, de conventions, de contrats, de lettres d'intente, etc., pendant les années 1992 et 1993 soit tenu en réserve dans le fonds en fiducie de l'IICA et utilisé conformément aux conditions de versement des contributions.
5. D'autoriser le Directeur général à ajuster les montants des projets élaborés sur la base de chiffres estimatifs dans la mesure où les ressources seront effectivement confirmées par les institutions participantes.

IICA/JIA/Res.192(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 192

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE
BIENNAL 1992-1993

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention portant création de l'Institut,
article 8.f, et le Règlement intérieur du Conseil inter-
américain de l'agriculture, article 2.f, établissent que
le Conseil a pour mandat de fixer la rémunération du
Directeur général,

DÉCIDE :

De fixer la rémunération du Directeur général,
pour l'exercice biennal 1992-1993, au même
montant que pour l'exercice 1990-1991, mais
rajusté pour tenir compte de l'inflation, à
l'instar du budget de l'IICA pour l'exercice
biennal 1992-1993.

IICA/JIA/Res.193(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 193

SUITE DONNÉE AUX RÉOLUTIONS DE LA CINQUIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.166(91), "Suite donnée
aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du
Conseil interaméricain de l'agriculture",

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, à ses dixième et onzième
réunions ordinaires, a étudié les suites données aux
résolutions de la cinquième réunion ordinaire du
Conseil, en les accueillant au moyen des résolutions
IICA/CE/Res.137(X-O/90) et IICA/CE/Res.149(XI-O/91)
respectivement,

DÉCIDE :

D'accueillir le document IICA/JIA/Doc.166(91),
"Suite donnée aux résolutions de la cinquième
réunion ordinaire du Conseil interaméricain de
l'agriculture".

IICA/JIA/Res.194(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 194

PROGRAMME COOPÉRATIF DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE
TECHNOLOGIE AGRICOLE POUR LA SOUS-RÉGION ANDINE
(PROCIANDINO)

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

La résolution n° 2 de la huitième réunion des
ministres de l'Agriculture du Groupe andin qui s'est à
Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, les 2 et 3 sep-
tembre 1991, aux termes de laquelle est prévu, pour la
seconde étape du PROCIANDINO, un appui politique du plus
haut niveau de la part des ministères de l'Agriculture
des pays andins,

CONSIDÉRANT :

Que le PROCIANDINO a réalisé de façon satisfai-
sante sa première étape d'activités, qui consistait à
favoriser la coopération horizontale en matière de pro-
duction et de transfert de technologie entre les pays de
la sous-région andine, et à former des centaines de
chercheurs et de formateurs dans les pays susmen-
tionnés ;

Que le secrétariat exécutif du Programme coopératif a coordonné, en collaboration avec les pays andins, l'élaboration du document décrivant la deuxième étape du PROCIANDINO, qui a été approuvée et pour l'exécution de laquelle les pays et l'IICA ont signé une entente spécifique ;

Que la deuxième étape consiste principalement en 28 projets coopératifs de recherche et de transfert de technologie,

DÉCIDE:

1. D'exprimer sa satisfaction de voir adoptée la résolution n° 2 de la huitième réunion des ministres de l'Agriculture du Groupe andin.
2. De recommander à l'IICA de continuer d'offrir tout l'appui nécessaire à l'exécution de la deuxième étape du PROCIANDINO, et de demander aux pays donateurs et, en particulier, à la BID de contribuer au financement des projets élaborés par le Programme coopératif.

IICA/JIA/Res.195(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 195

PLAN D'ACTION COMMUNE POUR LA REVITALISATION
DE L'AGRICULTURE EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX ANTILLES
(PLANALC)

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.167(91), "Rapport du
Directeur général sur le PLANALC",

CONSIDÉRANT :

Que la cinquième réunion ordinaire du Conseil
interaméricain de l'agriculture (le Conseil), par sa
résolution n° 154, a adopté le PLANALC ;

Que cette résolution établit que le suivi de
l'exécution du PLANALC et des programmes concernant
notre hémisphère sera à la charge de la Conférence
interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA),
du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)
et du Comité exécutif de l'IICA, et que l'IICA devra,
dans chaque cas, présenter les rapports nécessaires ;

Que les États membres de l'IICA ont accordé un
haut rang de priorité à la mise à exécution du Plan ;

Que l'Institut a rempli les mandats que lui avait confiés le Conseil, en ce qui concerne les tâches découlant immédiatement de l'exécution du Plan et la résolution IICA/CE/Res.138(X-O/90) de la réunion du Comité exécutif, dans laquelle ce dernier demande des renseignements sur la marche du PLANALC, détaillant l'état d'avancement des différents programmes et projets, ainsi que sur les ressources extérieures obtenues ;

Que le Comité exécutif, à sa onzième réunion ordinaire, a examiné le rapport sur le PLANALC et a, par sa résolution n° 152, recommandé au Conseil d'approuver le document,

DÉCIDE : -

D'accueillir avec satisfaction le document IICA/-JIA/Doc.167/91, "Rapport du Directeur général sur le PLANALC".

IICA/JIA/Res.196(VI-0/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 196

DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE BIENNAL 1992-1993

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

Les soumissions présentées par des firmes
souhaitant être désignées commissaires aux comptes de
l'Institut pour l'exercice biennal 1992-1993,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 2.h du Règlement intérieur de
Conseil interaméricain de l'agriculture et l'article 94
du Règlement intérieur de la Direction générale éta-
blissent qu'il est dans les attributions du Conseil de
choisir et de désigner les commissaires aux comptes,
pour l'Institut, tous les deux ans, au moyen d'un
système de concours ;

Que la Commission désignée par la sixième réunion
ordinaire du Conseil a étudié les documents présentés
et, en outre, a demandé des renseignements additionnels
qui lui ont été fournis, lui permettant de disposer

ainsi d'éléments de jugement suffisants pour formuler quelques recommandations à caractère interne, distribuées séparément, pour application future, pour faire des appels d'offre de services d'audit externe,

DÉCIDE :

De désigner la firme Herrero Villalta & Asociados (Deloitte, Ross, Tohmatsu) commissaire aux comptes de l'Institut et du CATIE pour l'exercice biennal 1992-1993.

IICA/JIA/Res.197(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 197APPUI AU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE
ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que, pour les pays de la région de l'Amérique centrale, l'activité agricole et l'exploitation des ressources naturelles revêtent une importance particulière du point de vue de la sécurité agro-alimentaire, tout comme d'ailleurs leurs répercussions sur le produit intérieur brut, en particulier leur positif sur la balance des paiements de ces pays ;

Que le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) est un organisme reconnu pour ses études sur l'agriculture et sur les ressources naturelles ainsi que pour ses activités de formation à l'intention des pays d'Amérique latine et des Antilles dans la région de l'Amérique centrale, et qu'il a beaucoup fait pour l'amélioration des cultures tropicales, pour l'établissement de systèmes agro-forestiers et pour la gestion de forêts et de bassins naturels ;

Que le CATIE offre l'un des meilleurs programmes de deuxième et troisième cycles en Amérique latine et aux Antilles en ce qui concerne la formation des res-

sources humaines en sciences agricoles et en gestion des ressources naturelles.

DÉCIDE :

1. De demander à la communauté internationale des donateurs d'accroître son appui aux programmes et aux activités du CATIE, de manière que l'organisme devienne définitivement le centre par excellence de recherche et de transfert de technologie agricole dans la région de l'Amérique centrale, ainsi que le centre de formation de ressources humaines pour l'ensemble des pays d'Amérique latine et des Antilles.
2. De demander à l'IICA de continuer de collaborer à la consolidation du CATIE, surtout en l'aidant à harmoniser ses activités avec d'autres initiatives à l'échelle de l'Amérique latine et des Antilles, en ce qui concerne le développement technologique touchant la gestion et la conservation des ressources naturelles ainsi que la promotion d'un développement agricole durable.

IICA/JIA/Res.198(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 198

MODIFICATION DU CONTRAT DU CATIE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.168(91), "Projet de modification du contrat du CATIE",

CONSIDÉRANT :

Que le plan stratégique adopté par le CATIE en 1987 envisage un renforcement de l'institution auquel veille le Conseil d'administration de ce centre ;

Qu'en application du plan susmentionné, on a procédé à une évaluation des organismes gouvernementaux, ainsi que des programmes techniques et de l'administration du Centre en 1990 ;

Que le Conseil d'administration du CATIE a accepté les principales recommandations formulées à la suite de cette évaluation et a élaboré par conséquent un projet de modification du contrat du CATIE avec la collaboration technique de l'IICA ;

Que, par sa résolution XI-10 mars 1991, le Conseil des ministres du CORECA a demandé au Directeur général

de l'IICA, à titre de secrétaire d'office du Conseil interaméricain de l'agriculture, d'inscrire ce projet à l'ordre du jour de la sixième réunion du Conseil ;

Qu'à sa onzième réunion ordinaire, le Comité exécutif a décidé de recommander au Conseil d'adopter les modifications proposées,

DÉCIDE :

D'approuver les modifications du contrat du CATIE énoncées dans le document "Projet de modification du contrat du CATIE".

IICA/JIA/Res.199(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 199

DIFFUSION ET FINANCEMENT DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
EN REMPLACEMENT DE LA PRODUCTION DE SUBSTANCES
PSYCHOTROPES ILLÉGALES DANS LA SOUS-RÉGION ANDINE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Qu'à sa cinquième réunion ordinaire, le Conseil interaméricain de l'agriculture a décidé (Res.156(V-O/89)) d'inclure dans le PLANALC des projets de substitution de la culture de la coca et d'autres plantes psychotropes, en mettant l'accent sur la coca, de préparer une liste des priorités relatives aux études et projets nécessaires, de poursuivre les actions du PLANALC dans ce domaine et de demander au Directeur général de remettre un rapport sur le sujet ;

Qu'à sa onzième réunion ordinaire, le Comité exécutif, après avoir examiné l'avancement de la résolution n° 156, a décidé (Res.150(XI-O/91)) d'inclure la Bolivie, la Colombie et le Pérou dans les projets, de proposer des produits de remplacement qui permettront de diversifier la production livrée aux marchés internationaux, de suggérer une méthodologie commune et de promouvoir un débat sur les études et les projets entre les trois pays ;

Que l'IICA a ordonné que des rapports sur les projets correspondants à chaque pays soient préparés par des consultants nationaux, après consultation avec les gouvernements respectifs ;

Que les gouvernements de la Bolivie, de la Colombie et du Pérou ont organisé une réunion de travail en septembre 1991 pour examiner les études et projets et présenter les politiques nationales à ce sujet, en tenant compte des aspects liés à la lutte des pays concernés pour éliminer le problème de la production de coca et d'autres plantes psychotropes, et de leurs politiques générales de développement et de consolidation sociale et institutionnelle ;

Que la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture a admis que le succès des projets de développement de rechange ou de substitution de cultures doit constituer un élément nécessaire et important des solutions que la communauté internationale et les pays concernés fournissent en matière de trafic de stupéfiants, de développement rural, de préservation de l'environnement et de consolidation démocratique et institutionnelle ;

Que la liste des projets présentés par les trois pays démontre que ces projets satisfont, dans chaque pays et dans chaque région, des objectifs précis et variés et qu'ils en sont à différents niveaux d'avancement, en ce qui a trait à leur élaboration, à leur mode de financement, à leur organisation et à leur exécution, et que l'IICA peut apporter un appui précieux pour la promotion et l'efficacité de ces projets ;

Que, en février 1990, les présidents de la Bolivie, de la Colombie, des États-Unis et du Pérou ont signé la Déclaration de Carthagène dans laquelle ils sont tombés d'accord, entre autres actions visant à trouver une solution globale au problème régional du

trafic de stupéfiants, pour stimuler les économies régionales afin d'offrir des possibilités économiques légitimes ;

Que le président des États-Unis a sollicité un plus grand effort en ce qui concerne l'aide économique promise à la Bolivie, à la Colombie et au Pérou dans le cadre d'un effort global pour lutter contre le trafic de stupéfiants, lors du sommet du Groupe des sept qui s'est tenu à Houston (Texas) en septembre 1990 ;

Que la coopération économique et commerciale a commencé à se traduire par des actions concrètes comme le Plan spécial de coopération, adopté par la Communauté européenne le 29 octobre 1990, et la Seconde initiative andine annoncée par le président des États-Unis le 23 juillet 1991 ;

Que le bien-fondé d'une coordination organisée de la coopération internationale avec les pays producteurs de stupéfiants, similaire à ce que fait le Groupe de Dublin, a été reconnu,

DÉCIDE :

1. D'accueillir le document préparé par l'IICA et les gouvernements de la Bolivie, de la Colombie et du Pérou et contenant les conclusions relatives au remplacement des cultures de la coca et d'autres plantes psychotropes dans les trois pays.
2. De recommander au Directeur général de l'IICA d'appuyer de façon continue les projets de substitution de cultures présentés par la Bolivie, la Colombie et le Pérou, y compris des actions concrètes dans les programmes I, "Analyse et planification

de la politique agricole", II, "Création et transfert de technologie", et III, "Organisation et administration pour le développement rural".

3. De recommander que l'IICA coordonne, avec d'autres organismes régionaux et internationaux, les projets de coopération technique que l'on prévoit mettre en oeuvre pour appuyer les projets de développement de rechange ou de substitution des cultures, de façon que chaque organisme contribue dans les domaines dans lesquels il possède un avantage comparatif et que les contributions des pays et organismes donateurs correspondent bien aux priorités et critères des pays receveurs.
4. De reconnaître les efforts et la contribution fournis par la communauté internationale aux pays andins touchés par la production de coca pendant les années 1990 et 1991, et de recommander aux pays donateurs d'apporter un soutien adéquat aux projets de développement de rechange ou de substitution des cultures de la coca et d'autres plantes psychotropes présentés par les pays de la sous-région.
5. De demander au Directeur général de l'IICA qu'il fournisse un rapport au Comité exécutif sur les progrès réalisés dans l'exécution de la présente résolution.

RÉSOLUTION N° 200

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES MESURES
VISANT À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA
DÉCLARATION DE MADRID

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que, afin d'atteindre effectivement les buts
proposés dans la Déclaration de Madrid, il faut établir
un mécanisme de suivi et d'évaluation qui permette de
constater périodiquement l'état d'avancement des mesures
prises pour atteindre ces objectifs,

DÉCIDE :

De demander à l'IICA de préparer les mécanismes
qui permettront d'atteindre les objectifs de la
Déclaration de Madrid, d'établir une méthode de
suivi et d'évaluation qui renseignera annuelle-
ment sur l'état d'avancement des mesures prises
pour atteindre ces derniers, et de soumettre ces
mécanismes et cette méthode à l'approbation du
Comité exécutif, à sa prochaine réunion.

IICA/JIA/Res.201(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 201

RÉGLEMENTATION ET APPLICATION DES REMBOURSEMENTS
AU TITRE DES FRAIS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
INDIRECTS (CATI)

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que la résolution IICA/JIA/Res.70(III-O/85) a établi les mécanismes de base régissant le niveau et l'utilisation des frais administratifs et techniques indirects (CATI) ;

Que les ressources externes continuent de représenter une part croissante des budgets de l'IICA ;

Que les États membres ont augmenté le nombre de projets soumis à l'administration de l'IICA ;

Qu'il faut adopter une réglementation claire et souple qui permette de mieux exploiter les ressources externes ainsi que les niveaux et l'utilisation des frais administratifs et techniques indirects (CATI) ;

Que le Directeur général de l'IICA a présenté un rapport contenant une proposition de rajustement des règles en vigueur relatives aux CATI,

DÉCIDE:

De charger le Directeur général de pousser plus loin l'analyse et de consulter les États membres sur les projets financés au moyen de ressources externes et l'utilisation et l'application des frais administratifs et techniques indirects (CATI), pour qu'à partir de cette analyse et de ces consultations, il élabore une réglementation sur le sujet pour la présenter au Comité exécutif à titre d'information.

RÉSOLUTION N° 202

PROGRAMMES D'APPUI À LA FEMME RURALE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que la femme joue un rôle fondamental dans les activités de production rurale, le soin et l'éducation de la famille et la conservation des ressources naturelles ;

Que la femme des milieux ruraux a toujours joui d'un accès limité aux divers services sociaux et services de production ;

Que le rajustement des économies des pays d'Amérique latine et des Antilles peut avoir un effet particulier sur la situation de la femme rurale,

DÉCIDE :

1. De recommander au Directeur général de l'IICA de renforcer les mesures d'appui à la femme rurale de l'Amérique latine et des Antilles en élaborant des programmes et des projets communs avec la Commission inter-américaine des femmes.

2. De demander au Directeur général de l'IICA de solliciter la coopération technique et financière des agences internationales et des pays donateurs à de tels programmes.

IICA/JIA/Res.203(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 203

MESURES À PRENDRE POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS
DE LA X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES
MINISTRES DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

La Déclaration de Madrid et les recommandations
découlant de la X^e Conférence interaméricaine des
ministres de l'Agriculture (CIMA),

CONSIDÉRANT :

Que la X^e CIMA est un conférence spécialisée dans
l'agriculture du système interaméricain ;

Que l'IICA est l'institut spécialisé dans l'agri-
culture du système interaméricain ;

Que des indications à l'intention de l'IICA sont
incluses dans les recommandations de la X^e CIMA ,

DÉCIDE :

De demander au Directeur général de prendre les mesures nécessaires pour donner suite de manière satisfaisante aux recommandations suivantes de la X^e CIMA, lesquelles concernent implicitement ou explicitement l'IICA :

- "a. À l'IICA, aussitôt conclues les négociations [de la ronde de négociations Uruguay du GATT], d'analyser l'incidence des dispositions convenues sur le secteur agricole régional et d'évaluer dans ce cadre les stratégies à adopter pour la Région au cours des prochaines années. [Recommandation 4, par. 3]
- b. Que les gouvernements des pays d'Amérique latine [et des Antilles] qui comptent eux aussi des écosystèmes fragiles en hauteur appuient les efforts que le gouvernement bolivien et l'IICA feront pour élaborer le projet de création du programme de recherche et de transfert de technologies appropriées aux régions en hauteur qui sont fragiles sur le plan écologique, [et] que, dans ce contexte, on veille tout particulièrement à intégrer les thèmes de la gestion des ressources naturelles et du développement durable, et entame de façon active la mise au point de nouvelles initiatives destinées à profiter directement aux écosystèmes des régions en hauteur. [Recommandation 11, par. 1, 3]
- c. Qu'en étroite collaboration avec les forums sectoriels infra-régionaux, l'IICA définit de nouveaux domaines prioritaires et de nouveaux projets d'action conformes aux

critères d'une modernisation amplifiée, intégrale et durable du secteur agricole et aux lignes générales du PLANALC initial adopté pour les présenter à la prochaine réunion du Comité exécutif. [Recommandation 1, par. 3]

- d. Qu'en collaboration avec les pays de la Région et d'autres organismes régionaux, l'IICA définisse et analyse les composantes et actions particulières, pour la Région, qu'il convient d'inscrire dans ce programme commun [en vue de la coopération internationale, et] que les organismes bilatéraux et multilatéraux de coopération technique et financière appuient les efforts visant à l'élaboration et à la réalisation de ce programme commun [en vue de la coopération internationale]. [Recommandation 2, par. 1, 2]

- e. Aux organismes de coopération technique et financière de définir [de concert avec les autorités nationales] des programmes d'appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies nationales de formation des ressources humaines pour la modernisation de l'agriculture qui soient adaptées aux caractéristiques et aux besoins de chaque pays ; à l'IICA, dans le cadre de ses activités, d'accorder la priorité à la définition de stratégies nationales de formation et d'apporter son appui à la consitution de réseaux et de systèmes de formation destinés aux capacités existantes ; [et] à tous les pays, à l'IICA et à d'autres organismes d'accorder une attention particulière aux programmes de développement visant les jeunes autochtones

et les femmes autochtones, deux groupes particuliers dont il convient de s'occuper. [Recommandation 13, par. 2, 4]

- f. Que l'IICA collabore à l'établissement des propositions en question [en vue de la prochaine Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, qui aura lieu à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 1992] en facilitant le dialogue entre les pays et en coordonnant l'élaboration, par les participants, de projets d'action précis à caractère multinational qui puissent être soumis aux institutions financières internationales à l'occasion de la Conférence, [et] que ces efforts se concentrent en premier lieu sur l'élaboration d'initiatives en matière de recherche et de transfert de technologie agricole axées sur des zones agro-écologiques précises [et la préservation, l'utilisation et le maintien des ressources génétiques, animales, végétales, indigènes et naturelles] qui sont importantes pour la Région. [Recommandation 9, par. 2, 3]
- g. Que l'IICA poursuive son action de soutien du PROCITROPICOS, et notamment les démarches visant à conclure des accords avec des organismes financiers dans le dessein de viabiliser la réalisation des activités prévues par le Programme et d'assurer la continuité de ce dernier. [Recommandation 10, par. 3]
- h. Que les pays, l'IICA et les autres organismes de coopération technique et financière internationale poursuivent leurs efforts pour moderniser les institutions nationales

de recherche et de transfert de technologie, ainsi que pour consolider et institutionnaliser de manière définitive les centres régionaux [par ex., le CATIE et le CARDI], les réseaux et les programmes coopératifs de recherche et de transfert de technologie agricole dont les activités sont menées en Amérique latine et dans les Antilles ; que, dans ce contexte, on prête une attention particulière à l'incorporation des thèmes de la gestion des ressources naturelles et du développement soutenu, objectif prioritaire du développement technologique agricole, dans les programmes nationaux et multinationaux en cours ; [et] que la BID et l'IICA encouragent le renforcement et de transfert de technologie et les centres régionaux et internationaux, dont ceux du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), par la création d'un mécanisme officiel de consultation et de coordination pour la définition et la réalisation des travaux prioritaires dans la Région. [Recommandation 8, par. 1-3]

- i. Aux organismes multilatéraux et aux organismes de coopération technique et financière d'aider, par la canalisation de fonds, à réaliser des études qui permettent d'analyser les niveaux de compétitivité et de complémentarité des divers secteurs agricoles du système interaméricain agricole. [Recommandation 5, par. 3]
- j. Que les organismes internationaux et les pays donateurs intensifient leurs mesures d'appui financier et de coopération technique pour le développement visant à rem-

placer la production de substances psychotropes illégales [et] que l'IICA non seulement poursuive les actions actuellement en cours à cet égard, mais élargisse et renforce ses programmes de coopération en matière de développement de rechange, en les coordonnant avec ceux des autres institutions internationales. [Recommandation 17, par. 2, 3]

- k. Que l'IICA intensifie ses efforts en vue d'encourager et d'accroître la participation des regroupements d'agriculteurs, des associations de femmes et des organismes non gouvernementaux au développement rural, [et] que l'IICA prenne les mesures nécessaires pour pouvoir, au cours du premier semestre de 1992, convoquer une réunion au cours de laquelle seront analysées les formes et les méthodes [d'amélioration] de participation des organismes non gouvernementaux, des regroupements d'agriculteurs et des associations de femmes aux processus du développement rural. [Recommandation 15, par. 1,2]
- l. Que les organismes multilatéraux de coopération technique et financière apportent leur appui à l'exécution de projets visant à renforcer les processus de libéralisation et d'intégration agricoles dans des domaines tels que l'harmonisation des politiques économiques et commerciales et l'harmonisation et la simplification des normes et des procédés administratifs, spécialement les normes sanitaires relatives aux plantes et aux animaux, ainsi qu'à supprimer les obstacles susceptibles de se transformer en écueils techniques

pour le commerce et pour d'autres mécanismes d'intégration régionale. [Recommandation 3, par. 3]

- m. Que l'IICA, en collaboration et coordination avec d'autres organismes et pays du système interaméricain et avec d'autres pays donateurs, prépare une proposition visant la création de programmes de modernisation institutionnelle, publique et privée, en vue de la libéralisation du commerce et de l'intégration régionale agricole, [et] que l'IICA continue de soutenir les efforts déployés par les forums sectoriels infra-régionaux en vue de la libéralisation du commerce et visant à créer des occasions d'atteindre les objectifs et à atténuer les conséquences de transformations qui accompagneront ces processus. [Recommandation 3, par. 4, 5]
- n. Que les organismes internationaux et les organismes d'aide bilatérale, tant financière que technique, incluent dans leurs programmes d'action des composantes explicites visant à aider les pays d'Amérique latine et des Antilles à adapter leurs structures institutionnelles liées à l'agriculture, pour que celles-ci puissent contribuer à une modernisation intégrale et durable à long terme. [Recommandation 7, par. 2]
- o. Aux offices de coopération technique en général, y compris à l'IICA, de considérer des programmes de recherche et de transfert de technologie adaptés aux petites exploitations et préservant les ressources naturelles et l'environnement, [et] à l'IICA de

renforcer et de consolider des réseaux de coopération infra-régionaux, au niveau des institutions associées au développement rural, afin de déterminer des solutions de rechange économiques viables et de faciliter l'échange d'expériences entre les pays. [Recommandation 14, par. 4, 5]

- p. Que les agences et les pays donateurs qui font partie du GCRAI appuient, dans le cadre de leur nouvelle initiative forestière et agro-forestière, l'identification et le financement d'une composante spécifique pour les pays d'Amérique latine et des Antilles, composante qui fasse pleinement droit à la fois aux besoins techniques et aux réalités institutionnelles de la Région, [et] que l'effort en question inclue le CATIE, le CARDI et d'autres institutions de la Région qui sont des chefs de file dans les domaines forestier et agro-forestier et qui pourront jouer un rôle prédominant dans l'élaboration et la mise à exécution des travaux en question. [Recommandation 12, par. 1, 2]
- q. Que les organismes spécialisés effectuent des études destinées à recueillir les connaissances indigènes en vue de les intégrer à la science agricole moderne. [Recommandation 16, par. 3]
- r. Qu'en consultation avec les États membres, l'IICA entame dans les meilleurs délais l'étude et l'élaboration de propositions en vue de profiter de façon efficace et efficiente des occasions de convertir la dette en une conservation des ressources naturelles en vue d'un développement agricole

durable ; que les résultats de ces efforts soient soumis à la considération des pays dans le cadre des forums existants d'intégration infra-régionale (CONASUR, JUNAC, CORECA, CCAD et CARICOM) en vue de leur éventuelle soumission, par les voies habituelles, à la communauté internationale à la conférence de Rio ; [et] que l'on demande aux organismes de coopération technique et financière interaméricaine et internationale d'appuyer de façon très résolue cette initiative et d'y collaborer. [Recommandation 6, par. 1, 2, 3]"

- [] Les annotations entre crochets sont explicatives et ne correspondent pas au texte des Recommandations

IICA/JIA/Res.204(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 204

ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ÉTATS MEMBRES DES ANTILLES
POUR L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ESPAGNOLE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Qu'on ne profite pas assez, à l'heure actuelle, des occasions de coopération technique et d'échange entre les États membres de l'IICA à cause des limitations des technologues antillais pour communiquer en espagnol avec les technologues hispanophones ;

Que l'IICA offre actuellement, dans le cadre d'un programme spécial, des occasions d'apprendre l'espagnol aux jeunes professionnels,

DÉCIDE :

De charger la Direction générale :

- a. D'élaborer un programme d'apprentissage intensif de l'espagnol à l'intention des spécialistes et technologues en agriculture des États membres des Antilles, et de chercher des fonds pour ce programme.

- b. D'aider ces spécialistes et technologues à obtenir des bourses du Secrétariat général de l'OEA afin d'améliorer leur aptitudes en langue espagnole.

- c. D'encourager les États membres hispanophones à établir des bourses et des programmes d'échange de professionnels avec les États membres des Antilles, afin de permettre aux technologues et spécialistes antillais d'apprendre et d'améliorer, en pays hispanophones, leurs connaissances de l'espagnol technique.

IICA/JIA/Res.205(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 205

INCLUSION DE ST KITTS ET NEVIS AU TABLEAU DES
PAYS QUI FORMENT LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.169(91), "Inclusion de St
Kitts et Nevis au tableau des pays qui forment le Comité
exécutif",

CONSIDÉRANT :

Que la Convention portant création de l'Institut,
aux articles 8.e et 13, le Règlement intérieur du Con-
seil, aux articles 2.e et 4.d, et le Règlement intérieur
du Comité, à l'article 5, établissent que le Comité exé-
cutif sera composé de douze États membres élus par le
Conseil interaméricain de l'agriculture, chaque fois
pour une période de deux ans, sur la base de critères de
roulement partiel et de distribution géographique équi-
table, et que le Conseil réglera le mode de désign-
ation des États membres qui forment le Comité ;

Que l'article 5.a du Règlement intérieur du Comité
exécutif établit la procédure réglementaire de formation
du Comité ;

Que le tableau de formation du Comité exécutif, adopté par la résolution IICA/JIA/Res.2(I-E/81), a été modifié en 1983 par la résolution IICA/JIA/Res.25(II-E/83) et en 1987 par la résolution IICA/JIA/Res.126(IV-O/87), en vertu de l'entrée de la Dominique et de Sainte-Lucie, d'Antigua-et-Barbuda et de Saint-Vincent-et-Grenadines, respectivement, en tant que membres de l'Institut ;

Que St Kitts et Nevis a signé de la main de son représentant dûment autorisé, le 17 juin 1990, la Convention portant création de l'IICA, devenant ainsi État membre de cette institution ;

Que ce pays doit faire partie du groupe IV des États membres conformément à la procédure établie par le Conseil, ce qui nécessite une modification du tableau de formation du Comité ;

Que le Comité exécutif, à sa onzième réunion ordinaire, a recommandé au Conseil interaméricain de l'agriculture de remplacer, conformément au tableau ci-annexé, la partie finale du tableau de formation du Comité, tableau adopté par la résolution IICA/JIA-/Res.126(IV-O/87), de façon à inclure dans le groupe IV St Kitts et Nevis en tant que nouvel État membre de l'Institut.

DÉCIDE :

De remplacer la partie finale du tableau de formation du Comité, adoptée par la résolution IICA/JIA/Res.126(IV-O/87), de façon à inclure dans le groupe IV St Kitts et Nevis en tant que nouvel État membre de l'Institut.

INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

TABLEAU DE FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

PAYS															
ANNÉES	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04
GROUPE I															
ÉTATS-UNIS															
ARGENTINE															
MEXIQUE															
CANADA															
BRÉSIL															
VENEZUELA															
GROUPE II															
COLOMBIE															
CHILI															
PÉROU															
URUGUAY															
BOLIVIE															
PARAGUAY															
ÉQUATEUR															
GROUPE III															
COSTA RICA															
PANAMA															
NICARAGUA															
HONDURAS															
GUATEMALA															
EL SALVADOR															
RÉPUBLIQUE DOM.															
GROUPE IV															
HAÏTI															
GUYANA															
SURINAME															
BARBADE															
GRENADE															
TRINITÉ-ET-TOBAGO															
JAMAÏQUE															
DOMINIQUE															
SAINTE-LUCIE															
ANT.-ET-BARBUDA															
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES															
ST KITT'S ET NEV															

RÉSOLUTION N° 206

MÉDAILLE AGRICOLE INTERAMÉRICAINNE, 1990-1991

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.170(91), "Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural", et les recommandations de la Commission de sélection des candidats pour l'octroi des prix correspondant à la période 1990-1991,

CONSIDÉRANT :

Que, comme il ressort du rapport présenté, la Commission a effectué une analyse exhaustive des candidatures reçues, à la lumière du nouveau Règlement sur l'octroi des distinctions honorifiques adopté lors de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture ;

Que ce règlement établit que la Médaille agricole interaméricaine est décernée tous les deux ans à une seule personne ;

Que le gouvernement des États-Unis d'Amérique a proposé M. James L. Walker comme candidat à la Médaille

agricole interaméricaine de 1990-1991 et que sa candidature a rempli toutes les conditions nécessaires ;

Que, selon les antécédents examinés, le candidat réunit des mérites suffisants pour recevoir cette distinction,

DÉCIDE :

De décerner la Médaille agricole interaméricaine de 1990-1991 à M. James L. Walker en reconnaissance publique internationale de sa contribution au développement de l'agriculture et à l'amélioration de la vie rurale.

IICA/JIA/Res.207(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 207

PRIX AGRICOLE INTERAMÉRICAIN POUR LES JEUNES
PROFESSIONNELS, 1990-1991

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.170(91), "Distinctions
honorifiques interaméricaines dans le secteur rural", et
les recommandations de la Commission de sélection des
candidats pour l'octroi des prix correspondant à la
période 1990-1991,

CONSIDÉRANT :

Que, comme il ressort du rapport présenté, la
Commission a effectué une analyse exhaustive des can-
didatures reçues, à la lumière du nouveau Règlement sur
l'octroi des distinctions honorifiques adopté lors de la
cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de
l'agriculture ;

Que ce règlement établit que le Prix agricole
interaméricain pour les jeunes professionnels est
décerné tous les deux ans à une seule personne ;

Que le gouvernement d'El Salvador a proposé
M. Ramón Eduardo Servellón Rodríguez comme candidat au

Que le gouvernement du Honduras a proposé M^{me} María Orfilia Valle comme candidate au Prix inter-américain pour la participation de la femme au développement rural pour 1990-1991 et que sa candidature a rempli toutes les conditions nécessaires ;

Que, selon les antécédents examinés, la candidate réunit des mérites suffisants pour recevoir cette distinction,

DÉCIDE :

De décerner le Prix interaméricain pour la participation de la femme au développement rural pour 1990-1991 à M^{me} María Orfilia Valle en reconnaissance publique internationale de son éminente contribution à l'amélioration de la qualité de la vie rurale.

IICA/JIA/Res.209(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 209

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SÉLECTION
1992-1993

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Règlement sur l'octroi des distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural, adopté par la résolution IICA/JIA/Res.174(V-O/89), établit une commission de sélection des candidats auxdites distinctions, composée de représentants de cinq États membres du Comité exécutif, les années où le Conseil interaméricain de l'agriculture tient sa réunion ordinaire ;

Que ce même règlement stipule que quatre des membres désignés représenteront les quatre régions géographiques de travail de l'IICA, que le cinquième représentera les États-Unis et le Canada et que leur sélection se fera par ordre alphabétique conformément au critère établi ;

Que le Comité exécutif, à sa onzième réunion ordinaire, conformément au Règlement correspondant, a décidé que la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural, au cours de l'exercice biennal 1992-1993, devra être composée du représentant, auprès du Conseil,

de chacun de États membres suivants : Bolivie, États-Unis, Mexique, Paraguay et St Kitts et Nevis,

DÉCIDE :

De confirmer que la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques inter-américaines dans le secteur rural, au cours de l'exercice biennal 1992-1993, devra être composée du représentant, auprès du Conseil, de chacun de États membres suivants : Bolivie, États-Unis, Mexique, Paraguay et St Kitt et Nevis.

IICA/JIA/Res.210(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : anglais

RÉSOLUTION N° 210

DÉLÉGATION DE FONCTIONS ADMINISTRATIVES DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE AU COMITÉ EXÉCUTIF :
OCTROI DES TITRES HONORIFIQUES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.172(91), "Délégation de
fonctions administratives du Conseil interaméricain de
l'agriculture au Comité exécutif : octroi des titres
honorifiques",

CONSIDÉRANT :

Qu'en vertu de l'article 13 du Règlement inté-
rieur de la Direction générale et de l'article 1.6.1 du
Règlement du personnel, le Conseil interaméricain de
l'agriculture (le "Conseil") est seul habilité à quali-
fier d'honoraires d'anciens membres du personnel de
l'IICA ;

Que le pouvoir du Conseil de qualifier d'hono-
raires des membres du personnel ne fait pas partie des
fonctions qu'il ne peut déléguer aux termes de l'arti-
cle 4 de son Règlement intérieur ;

Que, pour assurer l'efficacité des réunions du Conseil, il convient de déléguer en permanence au Comité exécutif l'octroi des titres honorifiques ;

Qu'en vertu de l'article 4.s de son Règlement intérieur, le Comité exécutif est autorisé à proposer au Conseil "les amendements qu'il juge nécessaires aux normes et aux règlements de l'Institut", et qu'en vertu de l'article 3.o de son Règlement intérieur, le Conseil est autorisé à approuver ces modifications ;

Que le Comité exécutif, à sa onzième réunion ordinaire, par la résolution n° 167, a recommandé au Conseil interaméricain de l'agriculture de lui déléguer l'octroi des titres honorifiques,

DÉCIDE :

1. De déléguer en permanence l'octroi des titres honorifiques au Comité exécutif.
2. De demander au Directeur général de préparer, pour la considération du Comité exécutif à sa douzième réunion ordinaire et celle du Conseil à sa septième réunion ordinaire, des projets de modifications aux règlements de l'Institut afin d'incorporer le dispositif précédent dans ces derniers.
3. De charger le Comité exécutif de proposer, avec l'aide du Directeur général, pour la considération du Conseil à sa septième réunion ordinaire, la délégation au Comité exécutif d'autres fonctions du Conseil, ainsi que les modifications correspondantes aux règlements pertinents de l'Institut, afin de réduire le nombre des questions

administratives qui nécessitent l'appro-
bation et l'examen du Conseil.

RÉSOLUTION N° 211

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE
À M. CARLOS ENRIQUE FERNÁNDEZ

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.171(91), "Candidatures au titre de fonctionnaire honoraire",

CONSIDÉRANT :

Que M. Carlos Enrique Fernández a consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, où il a occupé des postes importants et rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et de succès ;

Que M. Carlos Enrique Fernández remplit toutes les conditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur de la Direction générale pour obtenir le titre de "fonctionnaire honoraire" ;

Que, par la résolution n° 165, le Comité exécutif, à sa onzième réunion ordinaire, a recommandé au Conseil

de conférer à M. Carlos E. Fernández le titre de "fonctionnaire honoraire",

DÉCIDE :

D'accorder à M. Carlos Enrique Fernández le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut inter-américain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et prérogatives que lui confère ce titre.

:

IICA/JIA/Res.213(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 213

TITRE DE FONCTIONNAIRE HONORAIRE
À M. HERNÁN CABALLERO

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.171(91), "Candidatures au
titre de fonctionnaire honoraire",

CONSIDÉRANT :

Que M. Hernán Caballero a consacré une grande
partie de sa vie professionnelle au service de l'Ins-
titut interaméricain de coopération pour l'agriculture,
où il a occupé des postes importants et rempli ses
fonctions avec beaucoup de dévouement, de compétence et
de succès ;

Que M. Hernán Caballero remplit toutes les con-
ditions prescrites à l'article 13 du Règlement intérieur
de la Direction générale pour obtenir le titre de "fon-
ctionnaire honoraire" ;

DÉCIDE :

D'accorder à M. Hernán Caballero le titre de "fonctionnaire honoraire" de l'Institut inter-américain de coopération pour l'agriculture, avec tous les privilèges et prérogatives que lui confère ce titre.

IICA/JIA/Res.214(VI-O/91)
26 septembre 1991
Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 214

CHANGEMENT DE LA DATE DE LA DOUZIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième
réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.173(91), "Changement de
la date de la douzième réunion ordinaire du Comité exé-
cutif",

CONSIDÉRANT :

Que certains États membres de l'Institut ont
demandé de reconsidérer la date de la douzième réunion
ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE :

De tenir la douzième réunion ordinaire du Comité
exécutif pendant la troisième semaine de juin
1992.

IICA/JIA/Res.215(VI-O/91)

26 septembre 1991

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 215

DATE ET SIÈGE DE LA SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Qu'il est stipulé à l'article 16 de son Règlement intérieur que le Conseil tient une réunion ordinaire tous les deux ans, de préférence au cours du second semestre de la deuxième année de l'exercice biennal de l'Institut et que chaque réunion ordinaire du Conseil fixe la date provisoire et le siège de la réunion suivante, selon les invitations que les gouvernements des États membres ont adressées par écrit au Directeur général ;

Qu'il est stipulé à l'article 17 du même Règlement intérieur que le Conseil choisit le siège de ses réunions ordinaires conformément au principe du roulement et de la distribution géographique ;

Que le gouvernement du Mexique a offert par écrit au Directeur général d'accueillir la septième réunion ordinaire du Conseil à Mexico,

DÉCIDE :

D'accepter l'invitation très généreuse du gouvernement du Mexique à tenir la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture au cours du second semestre de 1993 et d'en remercier ce gouvernement.

RÉSOLUTION N° 216

RECONNAISSANCE ENVERS LE GOUVERNEMENT DE L'ESPAGNE

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa sixième réunion ordinaire, et la X^e CONFÉRENCE INTERAMÉRICAINNE DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE,

CONSIDÉRANT :

Que le démarche faite par le gouvernement de l'Espagne pour que son pays soit le siège de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, a permis d'approfondir le dialogue entre les ministres de l'Agriculture des Amériques et de la Communauté économique européenne ;

Que l'Espagne a fait un effort important ces dernières années pour augmenter la coopération avec la Région, notamment par la conclusion de traités d'amitié et de coopération avec les pays et par des contributions aux organismes régionaux de financement et de coopération techniques ;

Que l'hospitalité du gouvernement de l'Espagne a contribué de manière décisive au bon ordre et à la cordialité dans lesquels se sont déroulées les délibérations de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) et de la sixième réunion ordinaire du Conseil ;

Que l'appui qu'a apporté le gouvernement de l'Espagne par le biais du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation à la tenue de ces réunions a assuré le succès de ces importantes rencontres,

DÉCIDE :

D'exprimer sa profonde reconnaissance envers le gouvernement de l'Espagne, par l'entremise de M. Pedro Solbes, ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, et envers les fonctionnaires de ce ministère, les autorités de la ville de Madrid et le personnel de soutien dont le concours efficace a permis de mener à bonne fin la tâche prévue.

SIGNATURE DU RAPPORT

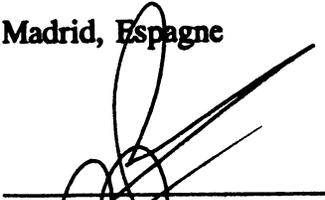
**SIGNATURE DU RAPPORT DE LA SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, il est procédé à la signature du Rapport de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture à 18 h le vingt-sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-onze, au Palais des congrès.

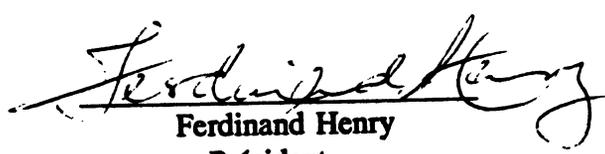
Le présent rapport, qui est présenté en français, anglais, espagnol et portugais, langues officielles de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture, et dont les versions font également foi, sera mis au point par le secrétariat avant d'être publié dans la série "Documents officiels". Seront également incorporés les changements adoptés à la séance de clôture.

Le Secrétaire déposera les originaux aux archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, et la Direction générale enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

Madrid, Espagne



Martín E. Pinoiro
Directeur général et
Secrétaire d'office



Ferdinand Henry
Président



RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS
DE LA SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

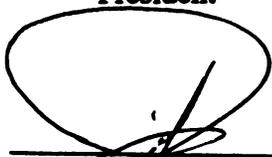
Conformément aux dispositions des articles 44 et 45 du chapitre VII du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture et à la délibération de la séance préparatoire portant sur la composition de la Commission de vérification des pouvoirs, le Conseil a créé la Commission de vérification des pouvoirs de la sixième réunion ordinaire et désigné les représentants pour la composer : Canada, Équateur, Jamaïque et Mexique.

La Commission a examiné les pouvoirs des représentants des États membres du Conseil interaméricain de l'agriculture et trouvé conformes les pouvoirs correspondants aux pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, la Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, la Dominique, Équateur, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, St Kitts et Nevis, Suriname, la Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

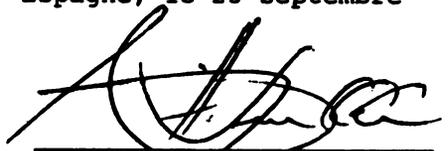
Fait et signé à Madrid, Espagne, le 25 septembre 1991.



Harold Hickman
Représentant du Canada
Président



Hector Iturbe
Représentant du Mexique
Rapporteur



Clarence Franklin
Représentant de la Jamaïque
Vice-président



Raúl Morales
Représentant de l'Équateur

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LES
RÉUNIONS DE L'EXERCICE BIENNAL 1990-1991**

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF,
M. FERDINAND HENRY, REPRÉSENTANT DE SAINTE-LUCIE,
SUR LES RÉUNIONS DE L'EXERCICE BIENNAL 1990-1991**

Conformément à l'article 38.A du Règlement intérieur du Comité exécutif, le président de la onzième réunion ordinaire a présenté au Conseil interaméricain de l'agriculture un sommaire des activités que le Comité exécutif a menées au cours de l'exercice biennal qui se terminera en décembre 1991.

Pendant cette période, le Comité exécutif a tenu deux réunions ordinaires au siège de l'Institut, à San José, au Costa Rica.

Le Comité exécutif a tenu sa dixième réunion ordinaire du 27 au 29 août 1990. Les représentants du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la Dominique, de la Jamaïque, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Pérou et de la Trinité-et-Tobago en faisaient partie.

Le ministre du Développement agricole du Panama, M. Ezequiel Rodríguez, a été élu président de cette réunion, et M^{me} Evangelina Beltrán, membre de la délégation mexicaine, a été choisie pour la charge de rapporteur.

Des représentants de dix autres États membres et des représentants de quatre pays observateurs permanents et de dix-huit organismes internationaux observateurs ont assisté à cette réunion.

Comme l'exige l'article 3.c du Règlement intérieur du Comité exécutif, le Directeur général de l'IICA, M. Martín E. Piñeiro, a soumis à la considération du Conseil le Rapport des commissaires aux comptes pour 1989 et le Rapport annuel de l'IICA sur la même période.

Le Comité a alors fait une ample analyse des deux documents et il est heureux de pouvoir les soumettre à l'approbation du Conseil interaméricain de l'agriculture, à la sixième réunion ordinaire de ce dernier.

Le Comité a également étudié le rapport du Directeur général sur la suite donnée aux résolutions du Conseil et en a conclu que la Direction générale s'était conformée de manière entièrement satisfaisante à leur dispositif.

Comme le Conseil interaméricain de l'agriculture l'avait expressément demandé à sa cinquième réunion ordinaire, tenue au Costa Rica en octobre 1989, le Directeur général a soumis au Comité exécutif une proposition visant à prolonger jusqu'en 1993 une version modifiée du Plan à moyen terme 1987-1991.

Au cours de ses délibérations, le Comité a appuyé les principes sur lesquels était fondée la proposition du Directeur général et a approuvé la prorogation du Plan à moyen terme à l'unanimité.

Pendant leurs délibérations, les États membres de l'Institut ont également tenu à inclure dans le Plan à moyen terme des questions touchant l'accroissement de la participation de la femme au développement, la protection de l'environnement, le développement durable et la formation.

Après avoir écouté un rapport d'étape complet présenté par le Directeur général sur la mise en oeuvre du Plan d'action commune pour la revitalisation de l'agriculture en Amérique latine et aux Antilles (PLANALC), le Comité a adopté une résolution pour demander instamment aux États membres de l'IICA de continuer à jouer un rôle actif dans les forums sectoriels d'ordre infra-régional indiqués dans le Plan, à l'échelon de chacune des sous-régions.

Finalement, c'est au cours de la même réunion que le Comité exécutif a adopté, dans le cadre d'un autre mandat précis que le Conseil lui avait confié à sa cinquième réunion ordinaire, le thème de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

Comme l'exige le Règlement intérieur, le Rapport de la dixième réunion ordinaire du Comité exécutif a été publié par la Direction générale, dans la série "Documents officiels", et distribué par le Secrétariat au Conseil pour examen.

Du 24 au 26 juin 1991, le Comité a tenu sa onzième réunion ordinaire. M. Ferdinand Henry, ministre de l'Agriculture, des Terres, des Pêches, des Forêts et des Coopératives de Sainte-Lucie et représentant titulaire de ce pays, a occupé le fauteuil. M. Jorge Fernández, membre de la délégation uruguayenne, a été élu rapporteur. En 1991, le Comité exécutif se composait du Brésil, du Canada, du Chili, de la Dominique, du Honduras, de la Jamaïque, du Nicaragua, du Panama, du Pérou, de Sainte-Lucie et du Venezuela.

Tous les pays qui composaient le Comité en 1991 étaient représentés à la réunion de San José. Neuf autres États membres, qui ne faisaient pas partie du Comité exécutif en 1991, ont également envoyé des délégations, ce qui a donné aux délibérations le grand avantage d'une très large représentation des États membres de l'Institut.

De plus, cinq pays observateurs permanents et vingt organismes observateurs ont pris part à cette rencontre.

Comme cette réunion du Comité s'est tenue juste avant la sixième réunion ordinaire du Conseil inter-américain de l'agriculture, le Comité a analysé en détail l'ordre du jour provisoire de cette réunion du

Conseil et soumis ses observations, commentaires et recommandations afférentes en vertu de l'article 4.p du Règlement intérieur.

Comme à la réunion précédente du Comité, le Directeur général a présenté le Rapport des commissaires aux comptes pour 1990 et le Rapport annuel sur les activités de la Direction générale pour la même période, avant de les transmettre au Conseil.

Les délégations ont jugé que le Rapport des commissaires aux comptes constituait un document de référence utile et complet et fait remarquer qu'une fois encore, les commissaires avaient attesté que, selon eux, les états financiers de l'Institut présentaient fidèlement la situation financière de l'IICA et les résultats de ses activités pour 1990, d'après les principes comptables généralement admis.

Les rapports des commissaires aux comptes pour 1989 et 1990 ont été soumis à l'examen du Conseil, et le Comité exécutif a recommandé qu'ils soient approuvés par le Conseil sans amendements.

Quant aux rapports annuels 1989 et 1990 de l'Institut, le Comité a recommandé au Conseil de les adopter.

En analysant pour la seconde fois le rapport présenté par la Direction générale sur l'application des résolutions adoptées lors de la cinquième réunion ordinaire du Conseil, le Comité a constaté avec satisfaction les réalisations de la Direction générale dans ce domaine, mais a insisté pour que l'Institut fournisse des rapports supplémentaires sur la résolution n° 156. Par une de ses résolutions, le Comité a demandé d'élargir la portée de cette dernière.

Le président du Comité a indiqué que la version révisée du présent rapport, présentée par le Directeur

général au Conseil et accompagnée d'un document INFO, répondait aux exigences du Comité.

Lors de la IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, qui a eu lieu au Canada en 1987, le Directeur général a été chargé de l'élaboration du PLANALC. Deux ans plus tard, à la réunion tenue à San José, le Conseil a massivement approuvé sa mise en oeuvre. Depuis, le Directeur général, M. Martín E. Piñeiro, a donné au Comité exécutif un aperçu des réalisations les plus importantes qui ont marqué jusqu'à présent la mise en oeuvre du Plan. Encore une fois cette année, après avoir débattu à fond cette importante question inscrite à l'ordre du jour, le Comité a décidé d'accueillir avec satisfaction le rapport du Directeur général et demandé que ce rapport soit présenté à la réunion du Conseil.

Le Comité exécutif a pris l'habitude de recevoir du Directeur général un rapport détaillé sur deux des cinq programmes de l'Institut à sa réunion annuelle. En 1990, les programmes I et V ont ainsi été examinés. Lors de la réunion de 1991, les Programmes II et IV ont été passés en revue.

On a indiqué que cette initiative du Directeur général donnait au Comité exécutif de l'Institut une excellente occasion d'analyser et de commenter la réalisation des programmes de l'IICA, qui jouent un rôle si important en ce qui concerne l'action de l'Institut dans notre hémisphère. À cette occasion, le Directeur général et les cinq directeurs des programmes profitent des vues exprimées de façon officieuse par les États membres au sujet des nouvelles orientations de chaque programme et des changements de situation auxquels ils doivent faire face.

Le Directeur général a traité de la question de la formation des ressources humaines en insistant sur les

objectifs d'une stratégie globale conçue pour répondre aux besoins du secteur agricole dans les années quatre-vingt-dix. Lors de la réunion du Conseil tenue à San José, certains pays ont exprimé le vif désir de voir l'Institut participer de plus en plus et de façon plus systématique à cette formation. Ce point a été inscrit à l'ordre du jour par le Directeur général sur l'initiative des États membres. Après avoir analysé l'exposé, le Comité a largement appuyé le Directeur général et lui a demandé de continuer à renforcer les activités de l'Institut dans ce domaine.

On a indiqué que, dans l'existence d'un organisme, quel qu'il soit, le programme-budget est toujours d'une importance primordiale. On y retrouve les plans d'action de l'organisme, les moyens qu'il compte utiliser, les avantages qu'en retirent les groupes de clients et les coûts supportés par ses bailleurs de fonds. Dans le cas de l'IICA, on signale une harmonie presque parfaite entre les bailleurs de fonds et les groupes de clients.

Comme la réunion du Comité exécutif a eu lieu juste avant la réunion du Conseil, tous les détails pertinents du Programme-budget soumis par le Directeur général y ont été longuement débattus. Le Comité a procédé ainsi à faire des recommandations concrètes au Conseil et d'éviter des discussions inutiles à propos du Programme-budget pendant sa réunion.

Comme le fait ressortir l'analyse du compte-rendu in extenso ou du rapport officiel de la réunion, le Comité a pu en arriver à un consensus sur le projet de Programme-budget pour 1992-1993, document d'une importance capitale à la fois pour la Direction générale de l'Institut et pour chacun des États membres.

Le projet de Programme-budget pour 1992-1993 a fait l'objet d'un nouvel examen minutieux, au cours de la réunion de la Commission de rédaction, par tous les

représentants des États membres, qui ont alors jugé qu'il pouvait servir de guide pour les activités de l'Institut pendant le prochain exercice biennal.

On a souligné que ce projet de Programme-budget constituait, selon le Comité exécutif, un sage compromis entre les actions à mener pour répondre aux besoins du secteur, ce à quoi on peut raisonnablement s'attendre de l'Institut et, enfin, ce que les États membres de l'Institut et la communauté internationale des donateurs peuvent offrir pour soutenir l'IICA en 1992 et en 1993.

Par ailleurs, il a été précisé qu'à sa dernière réunion, le Comité exécutif a étudié le rapport de la Commission de sélection des candidats aux distinctions honorifiques pour 1990-1991, qui a été mise sur pied au cours de la réunion du Conseil tenue à San José.

Les recommandations de cette commission, composée alors des représentants du Brésil, du Canada, de la Dominique, du Honduras et du Pérou, ont été adoptées à l'unanimité. M. José Alfredo La Rosa, représentant du Pérou, a présidé cette commission.

Comme le prévoit le Règlement concernant les distinctions honorifiques, le Conseil sera invité à décerner la Médaille agricole à M. James L. Walker, des États-Unis, le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels à M. Ramón Eduardo Servellón Rodríguez, d'El Salvador, et le Prix interaméricain pour la participation de la femme au développement rural à M^{me} Maria Orfilia Valle, du Honduras.

Le Comité a également étudié la proposition visant à accorder le titre de fonctionnaire honoraire à deux anciens membres exceptionnels du personnel de l'Institut et décidé d'en faire la recommandation au Conseil.

Le Conseil devra, à la présente réunion, étudier une troisième candidature au titre de fonctionnaire honoraire, laquelle a été présentée par le gouvernement du Chili mais n'a pu être soumise à l'examen du Comité du fait que le Directeur général l'a reçue après la réunion. Étant donné que le Règlement intérieur ne prévoit pas de délai fixe pour la soumission de candidatures, la demande du Chili a été jugée parfaitement acceptable.

Lors de la discussion de ce point précis de l'ordre du jour, les représentants étaient d'avis que l'octroi du titre de fonctionnaire honoraire à d'anciens employés méritants de l'Institut, ainsi que d'autres décisions de nature administrative d'importance souvent mineure, auraient peut-être intérêt, si le Conseil le jugeait ainsi, à être délégués à l'avenir au Comité, sans devoir être soumis au Conseil. Cela ne s'appliquerait pas à des questions qui, selon le Règlement intérieur, sont exclusivement du ressort du Conseil et qui ne sauraient en aucun cas être déléguées.

À la demande du Comité, le Directeur général a soumis, pour examen par le Conseil, un projet de résolution demandant au Directeur général de proposer, à la prochaine réunion du Conseil, des amendements au Règlement intérieur qui reflètent la proposition en question.

Il sera demandé au Conseil d'étudier l'inclusion de la fédération de St Kitts et Nevis au tableau de formation du Comité exécutif, ce qui accordera à ce pays frère le statut de membre à part entière. Un accueil des plus chaleureux sera réservé à ce pays, dernier en date, parmi les pays antillais, à se joindre à l'IICA.

Enfin, le Conseil devra étudier des amendements au contrat du CATIE. À la demande du Conseil d'administration du CATIE, cette proposition avait été présentée au

Comité en juin, où il a été décidé qu'elle serait soumise au Conseil avec la recommandation qu'elle soit adoptée.

Conformément au Règlement intérieur du Comité, la Direction générale a publié le rapport de la réunion de juin dans la série Documents officiels de l'IICA. Le rapport a été soumis au Conseil pour examen.

Les membres du Conseil doivent être absolument convaincus que tous les points à l'ordre du jour ont fait l'objet d'une étude exhaustive de la part des représentants officiels des pays concernés lors de la réunion du Comité exécutif de 1991 et des séances de travail des commissions de rédaction qui ont siégé à cette occasion, et que les propositions soumises au Directeur général constituent effectivement le résultat d'un consensus entre les membres.

RAPPORT DU GROUPE DE RÉDACTION DU CONSEIL

GROUPE DE RÉDACTION DU CONSEIL**PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL**

- 1.1 La première séance de travail du Groupe de rédaction du Conseil interaméricain de l'agriculture est ouverte à 12 h, le 21 septembre 1991, dans le salon n°8 du Palais des congrès de Madrid.
- 1.2 La séance est présidée par M. John McGowan, représentant du Canada. Le Secrétaire technique du Conseil explique que le groupe de travail du Conseil est chargé de prendre connaissance des résolutions déjà adoptées par le Comité exécutif au mois de juin et d'informer les Ministres du contenu des résolutions. Il peut aussi présenter, au besoin, de nouvelles résolutions.
- 1.3 Le Secrétaire technique présente ensuite l'ordre du jour provisoire de la réunion du Conseil aux délégués, qui ne formulent aucune observation. Il leur fait aussi part du contenu des résolutions déjà adoptées lors des dixième et onzième réunions du Comité exécutif.
- 1.4 Les délégations de la Bolivie, du Pérou, de la Colombie, du Mexique et du Nicaragua manifestent leur intention de présenter de nouvelles résolutions qui n'ont pas été examinées auparavant par le Comité exécutif. Le Président informe ces délégations qu'elles doivent soumettre un texte écrit au Secrétaire technique pour que le Secrétariat puisse le traduire dans les autres langues, avant de le soumettre à la réunion suivante du groupe d rédaction. La séance est levée à 13 h.

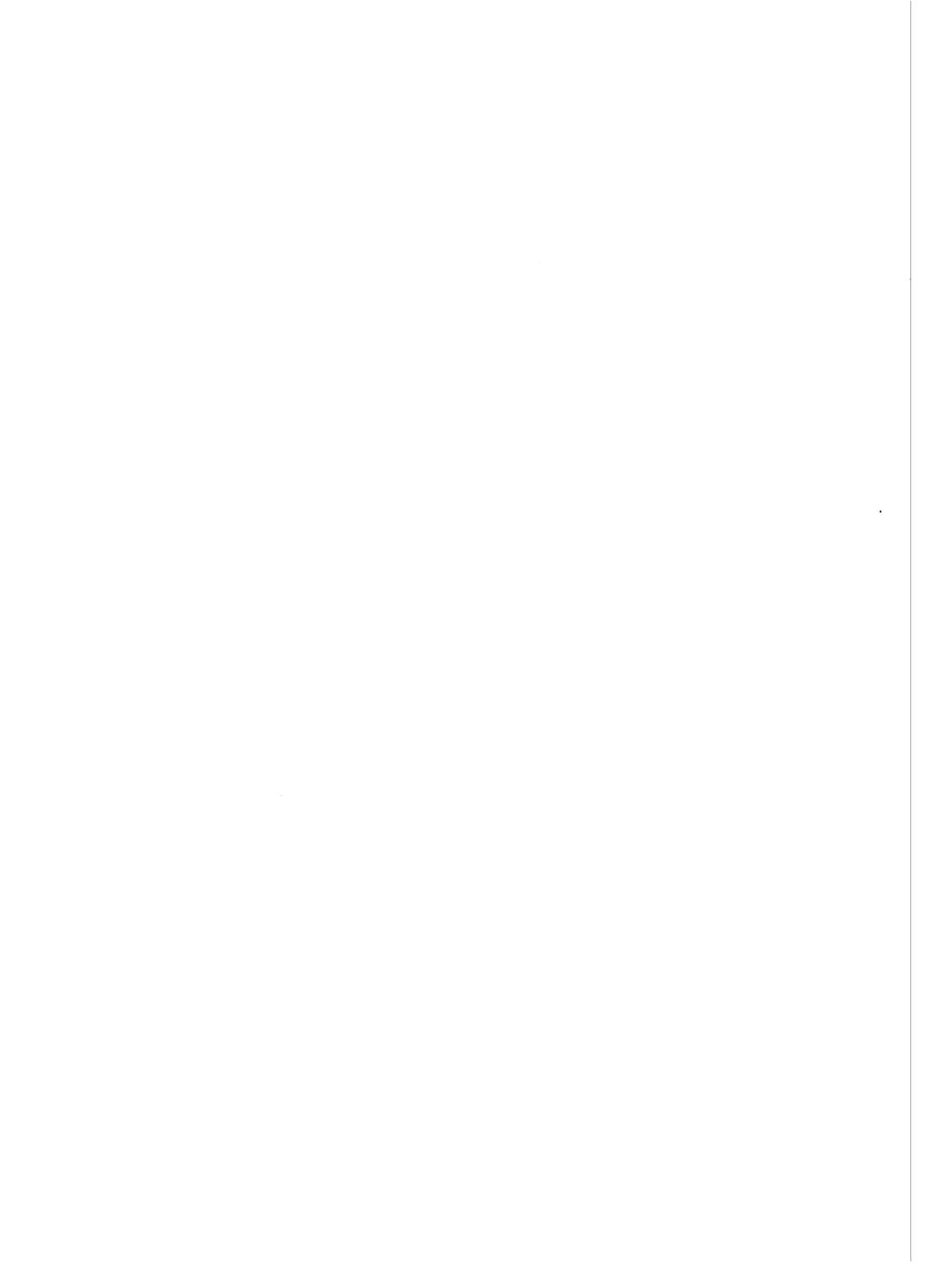
DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL

- 2.1 La deuxième séance de travail du Groupe de rédaction du Conseil est ouverte à 12 h, le 22 septembre, sous la présidence du Canada. Les représentants des pays suivants y participent : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Barbade, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, St Kitts et Nevis, Suriname, la Trinité-et-Tobago et Uruguay.
- 2.2 Le Président annonce que le Secrétaire technique donnera lecture des versions préliminaires des projets qui n'ont pas été adoptées le 21. Il s'agit en premier lieu de celle du projet de résolution n° 24 intitulé "Diffusion et financement de projets de développement de rechange et de substitution de cultures pour la Bolivie, la Colombie et le Pérou". Par suite des analyses effectuées par les représentants, on propose divers ajouts et modifications à introduire dans la version préliminaire dont discuteront les Ministres en temps opportun. Avec ces observations, la version préliminaire est adoptée. Le Secrétaire technique prend note des changements à apporter.
- 2.3 La version préliminaire du projet de résolution intitulé "Suivi et évaluation de l'état d'avancement des mesures visant à la réalisation des objectifs de la déclaration de Madrid", est lue et adoptée par les représentants, avec diverses modifications. Le Secrétaire technique prend note de ces modifications pour les introduire dans la

version qui sera débattue lors des séances du Conseil.

- 2.4 On donne ensuite lecture de la version préliminaire du projet de résolution intitulé "Programme coopératif de recherche et de transfert de technologie agricole pour la sous-région andine - PROCIANDINO". La version préliminaire est adoptée en vue de sa présentation lors de la séance correspondante du Conseil.
- 2.5 Pour répondre à un représentant qui demande des éclaircissements sur la distinction entre les recommandations de la CIMA et les résolutions du Conseil, le Directeur général de l'IICA explique que la CIMA est un forum de discussion auquel participent des représentants de tous les pays du système interaméricain et qui donne lieu à des recommandations qui n'ont pas force exécutoire, alors que les résolutions du Conseil sont transformées en instructions ayant force exécutoire et destinées à l'administration de l'IICA.
- 2.6 La séance est levée à 12 h 30.

ORDRE DU JOUR



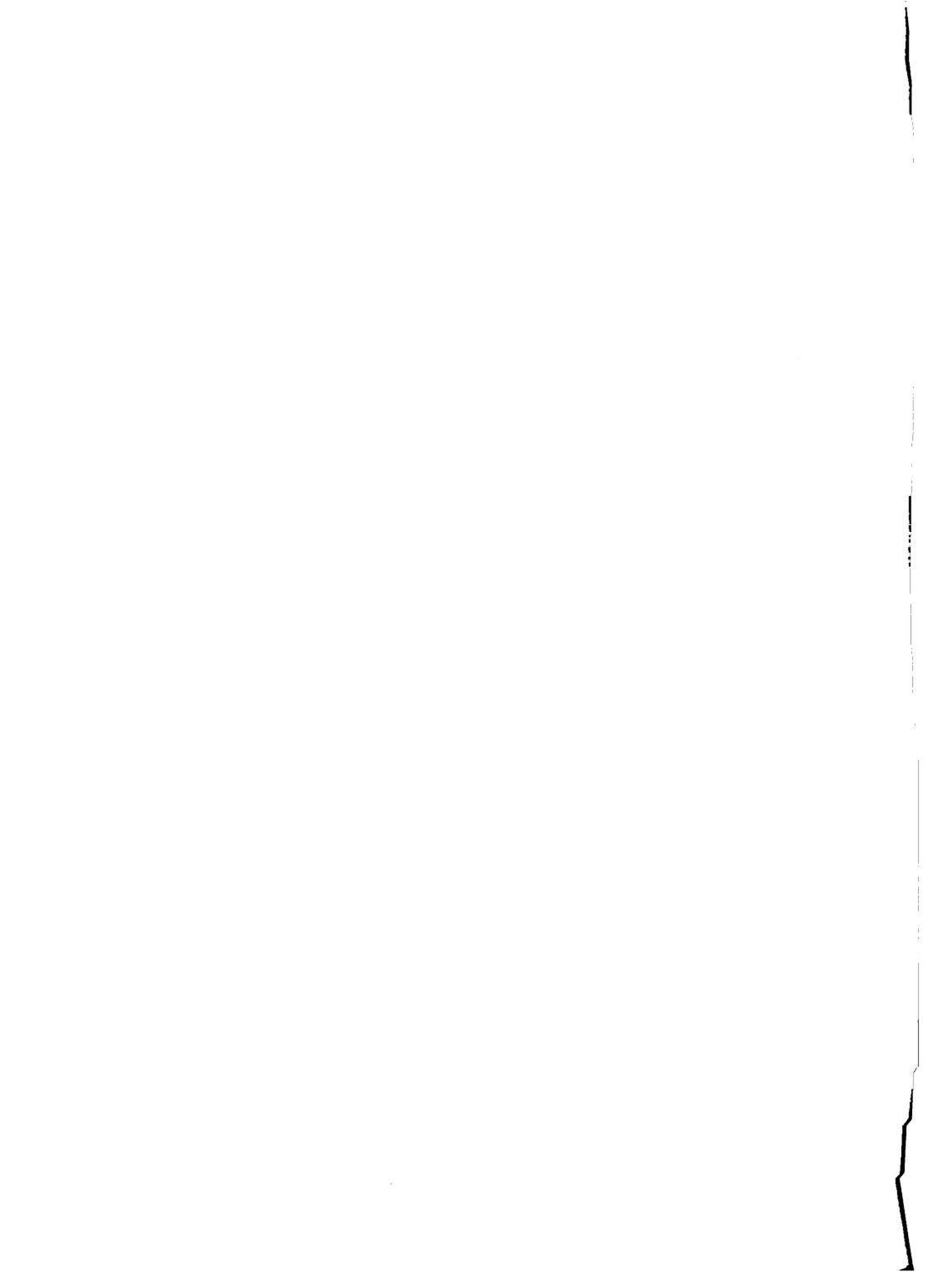
ORDRE DU JOUR

1. Message du Directeur général Sans codification
2. Rapport du Président du Comité exécutif sur les réunions de l'exercice bien-nal 1990-1991 Documents officiels n° 48 et n° 50
3. Rapports annuels 1989 et 1990 IICA/JIA/Doc.163(91)
4. Rapport des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur les rapports des commissaires aux comptes (1989-1990) IICA/JIA/Doc.164(91)
5. Projet de Programme-budget 1992-1993 IICA/JIA/Doc.165(91)
6. Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil inter-américain de l'agriculture IICA/JIA/Doc.166(91)
7. Rapport du Directeur général sur le PLANALC IICA/JIA/Doc.167(91)

8. Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)
- Rapport biennal (1990-1991) du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du CATIE Sans document
 - Projet de modification du contrat constitutif du CATIE IICA/JIA/Doc.168(91)
9. Rapport du Président de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) Document de travail produit pendant la Conférence
10. Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture (CIMA) Document de travail produit pendant la Conférence
11. Inclusion de St Kitts et Nevis au tableau des pays qui forment le Comité exécutif IICA/JIA/Doc.169(91)
12. Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural IICA/JIA/Doc.170(91)
- Recommandations du Comité exécutif sur l'octroi des titres honorifiques

- Rapport de la Commission de sélection 1990-1991
 - Désignation des membres de la Commission de sélection pour l'exercice biennal 1992-1993
13. Candidatures au titre de fonctionnaire honoraire IICA/JIA/Doc.171(91)
 14. Délégation de fonctions administratives du Conseil interaméricain de l'agriculture au Comité exécutif : octroi des titres honorifiques IICA/JIA/Doc.172(91)
 15. Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 1992-1993 Sans document
 16. Changement de la date de la douzième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/JIA/Doc.173(91)
 17. Date et siège de la septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture IICA/JIA/Doc.174(91)
 18. Programme provisoire de travail IICA/JIA/Doc.175(91)
 19. Autres questions

LISTE DES PARTICIPANTS



ÉTATS MEMBRES DE L'IICA

ANTIGUA-ET-BARBUDA

Titulaire:

Hilroy Humphreys
Minister of Agriculture, Fisheries,
Lands and Housing
Ministry of Agriculture, Fisheries,
Lands and Housing
St. John's

Suppléant:

Lennox Weston
Acting Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries,
Lands and Housing
St. John's

ARGENTINE

Titulaire:

Marcelo Regúnaga
Secretario de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Secretaría de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Buenos Aires

Suppléants:

Juan Pablo Lohlé
Embajador de Argentina en España
Embajada Argentina
Paseo de la Castellana, 53
Madrid

Carlos Basco
Director de Economía Agraria y Asuntos
Internacionales
Secretaría de Agricultura, Ganadería
y Pesca
Buenos Aires

Mónica Deregibus
Consejero
Embajada Argentina
Roma, Italia

Conseillers:

Guillermo Alberto Ball Lima
Presidente de la Comisión de Agricultura
y Ganadería de la Cámara de Diputados
Congreso Nacional
Buenos Aires

Carlos García Lugilde
Ministro Consejero Económico y Comercial
Embajada Argentina
Paseo de la Castellana, 53
Madrid

BARBADE

Titulaire:

L.V. Harcôurt Lewis
Minister of Agriculture, Food
and Fisheries
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Graeme Hall
Christ Church

Suppléant:

Ruall Harris
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
Graeme Hall
Christ Church

BOLIVIE

Titulaire:

Mauro Bertero Gutiérrez
Ministro de Asuntos Campesinos
y Agropecuarios
Ministerio de Asuntos Campesinos
y Agropecuarios
La Paz

Suppléants:

Raúl Garafulic Gutiérrez
Embajador de Bolivia en España
Embajada de Bolivia
Paseo de la Castellana, 179
Madrid

Alan Bojanic
Asesor
Ministerio de Asuntos Campesinos
y Agropecuarios
La Paz

Eduardo Landívar Roca
Ministro Consejero
Embajada de Bolivia
Paseo de la Castellana, 179
Madrid

BRÉSIL

Titulaire:

Milciades Sá Freire
Assessor para Assuntos Internacionais
Ministério da Agricultura e Reforma
Agrária
Brasília, D.F.

Suppléants:

Lindolfo Collor
Embaixador do Brasil na Espanha
Embaixada do Brasil
Fernando el Santo, 6
Madrid

Laudemar Aguiar Neto
Secretário
Embaixada do Brasil
Fernando el Santo, 6
Madrid

Luiz F. Horta Rodrigues
Assessor do Ministro da Agricultura
Ministério da Agricultura
e Reforma Agrária
Brasília, D.F.

Luiz Tarlei de Aragão
Assessor Internacional do Ministro
Ministério da Agricultura
e Reforma Agrária
Brasília, D.F.

CANADA

Titulaire:

Murray Cardiff
Secrétaire parlementaire du
ministre de l'Agriculture
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Suppléants:

John E. McGowan
Sous-ministre adjoint principal
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Alan Gratias
Directeur général exécutif
Direction générale des programmes
internationaux
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

David Sherwood
Directeur général
Division des stratégies et
des services internationaux
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Harold Hickman
Conseiller
Secrétariat d'État aux
Affaires extérieures
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Christian Lapointe
Directeur
Agence canadienne de développement
international - ACDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) H1A 0G4

Conseillers:

Kim O'Neil
Adjointe exécutive
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

James Lohoar
Conseiller en politique commerciale
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Angel García
Agent du protocole
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Susanne Francis
Gestionnaire, communications
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Lucie Larose
Coordinatrice canadienne
Projet ACDI/IICA
Agence canadienne de développement
international - ACDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) H1A 0G4

David Johnston
Spécialiste en agriculture
Agence canadienne de développement
International - ACDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) H1A 0G4

Juan Valero
Conseiller
Agence canadienne de développement
International - ACDI
200, Promenade du Portage
Hull (Québec) H1A 0G4

CHILI

Titulaire:

Juan Agustín Figueroa Yávar
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Santiago

Suppléants:

Juan Gabriel Valdés Soubllette
Embajador de Chile en España
Embajada de Chile
Lagasca, 88
Madrid

Iván Nazif Astorga
Director de la División de Estudios
y Presupuesto
Ministerio de Agricultura
Santiago

Manuel Angel González
Jefe de Gabinete del Ministro
de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Santiago

Matías Undurraga Abbott
Segundo Secretario
Embajada de Chile en España
Lagasca, 88
Madrid

Milena Vodanovic
Encargada de Prensa
Embajada de Chile en España
Lagasca, 88
Madrid

COLOMBIE

Titulaire:

María del Rosario Sintés Ulloa
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Suppléant:

Santiago Perry
Asesor del Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

COSTA RICA

Titulaire:

Juan Rafael Lizano
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San José

Suppléants:

Antonio López Escarré
Embajador de Costa Rica en España
Embajada de Costa Rica
Paseo de la Castellana, 166
Madrid

Rómulo Olivo Filippe
Director Ejecutivo
Secretaría Ejecutiva de Planificación
Sectorial de Desarrollo Agropecuario - SEPSA
Apartado 10.094
1000 San José

Adolfo Shadid Shaina
Secretario Ejecutivo de la Liga Agrícola
Industrial de la Caña de Azúcar - LAICA
Apartado 2330
1000 San José

DOMINIQUE

Titulaire:

Maynard Joseph
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Roseau

EL SALVADOR**Titulaire:**

Antonio Cabrales
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

Suppléant:

Luis Enrique Córdova Macías
Jefe, Unidad de Análisis y de Políticas
Ministerio de Agricultura y Ganadería
San Salvador

ÉQUATEUR**Titulaire:**

Miguel Alfredo Saltos Gualo
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Suppléant:

Raúl Morales Ruiz
Director Nacional de Comercialización
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Emilio Barriga
Director del Servicio Obligatorio del
Año Técnico Rural Agropecuario - SOATRA
Av. Amazonas y Eloy Alfaro
Quito

Cecilio Vera
Asesor del Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Quito

ÉTATS-UNIS

Titulaire:

Ann M. Veneman
Deputy Secretary of Agriculture
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250

Suppléants:

Joseph O'Mara
Special Negotiator
Office of Under Secretary for International
Affaires and Commodity Programs
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250

Owen B. Lee
Alternate Representative
Permanent Mission of the US to the OAS
Department of State
Washington, D.C. 20520

Richard McDonnell
Agricultural Counselor
U.S. Embassy in Spain
Serrano, 75
Madrid

James L. Walker
Coordinator for International Science
and Technology
Office of Assistant Secretary
for Science and Education
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250 - 0100

Ronald Curtis
Regional Agricultural Officer
Regional Office for Central America
and Panama - ROCAP/AID
U.S. Embassy in Guatemala
Guatemala, Guatemala

Roger P. Lewis
International Relations Adviser
International Organizations Division
Office of International Cooperation and
Development - OICD
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C. 20250

Conseillers:

David Mergen
Agricultural Attaché
U.S. Embassy in Spain
Serrano, 75
Madrid

Duane Sams
First Secretary
U.S. Embassy in Spain
Serrano, 75
Madrid

Kika de la Garza
 Chairman
 Committee on Agriculture
 U.S. House of Representatives
 Washington, D.C.

Mike Espy
 Majority Whip at Large
 Committee on Agriculture
 U.S. House of Representatives
 Washington, D.C.

Sid Morrison
 Committee on Agriculture
 U.S. House of Representatives
 Washington, D.C.

Laverne Hubert
 Staff, Committee on Agriculture
 U.S. House of Representatives
 Washington, D.C.

Marshall Livingston
 Staff, Committee on Agriculture
 U.S. House of Representatives
 Washington, D.C.

GRENADA

Titulaire:

Phinsley St. Louis
 Minister of Agriculture, Lands, Food
 and Fisheries
 Ministry of Agriculture, Lands, Food
 and Fisheries
 St. George's

Suppléant:

Winston Phillips
Manager, Agricultural Rehabilitation
and Crop Diversification
Ministry of Agriculture, Lands, Food
and Fisheries
St. George's

GUATEMALA

Titulaire:

Adolfo Boppel Carrera
Ministro de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
Guatemala

Suppléants:

Juan José Serra Castillo
Embajador de Guatemala en España
Embajada de Guatemala
Rafael Salgado, 3
Madrid

Carlos Jiménez Licona
Embajador de Guatemala ante la
Comunidad Económica Europea
Bruselas, Bélgica

Julio Antonio Torres Arriola
Ministro Consejero
Embajada de Guatemala en España
Rafael Salgado, 3
Madrid

Alfonso Quiñones Lemus
Consejero Comercial
Embajada de Guatemala en España
Rafael Salgado, 3
Madrid

GUYANA

Titulaire:

Patrick L. McKenzie, A.A.
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Georgetown

Suppléant:

Lorna J. David
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Georgetown

HAÏTI**Titulaire:**

François Séverin
 Ministre de l'Agriculture, des Ressources
 Naturelles et du Développement Rural
 Ministère de l'Agriculture, des Ressources
 Naturelles et du Développement Rural
 Damien
 Port-au-Prince

Suppléants:

Emmanuel Grand Pierre
 Coordonnateur
 Cabinet du Ministre de l'Agriculture
 Ministère de l'Agriculture, des Ressources
 Naturelles et du Développement Rural
 Damien
 Port-au-Prince

Paul Duret
 Membre du Cabinet du Ministre de l'Agriculture
 Ministère de l'Agriculture, des Ressources
 Naturelles et du Développement Rural
 Damien
 Port-au-Prince

HONDURAS**Titulaire:**

Mario Nufio Gamero
 Secretario de Estado en el
 Despacho de Recursos Naturales
 Tegucigalpa

Suppléants:

Marcio Sierra
Secretario Ejecutivo
Consejo de Desarrollo Agrícola - CODA
Ministerio de Recursos Naturales
Tegucigalpa

Roger Norton
Asesor del Ministro
Ministerio de Recursos Naturales
Tegucigalpa

JAMAÏQUE

Titulaire:

Seymour Mullings
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Hope Gardens
Kingston 6

Suppléant:

Clarence Franklin
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Hope Gardens
Kingston 6

MEXIQUE**Titulaire:**

Gustavo Gordillo de Anda
Subsecretario de Política Sectorial y Concertación
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Suppléants:

Jesús Silva-Herzog
Embajador de México en España
Embajada de España
Paseo de la Castellana, 93
Madrid

Samuel Lichtensztejn
Asesor Técnico Principal de
Proyectos - SARH/CEPAL
Nuevo León 210, Piso 18
México, D.F.

Federico Lamont
Asesor del Subsecretario de
Política Sectorial y Concertación
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Rafael Paniagua
Asesor del Subsecretario de
Política Sectorial y Concertación
12, Rue Monge
75005 París, Francia

José María Martínez
Director Adjunto
Instituto Nacional de
Capacitación Rural - INCA
México D.F.

Héctor Campos López
Director General de Salud Animal
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Jesús B. Cardeña Rodríguez
Director General de Política Forestal
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Carlos Enríquez Alcaraz
Director General de la Unidad de
Desarrollo Regional
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Francisco del Río
Ministro
Embajada de México en España
Paseo de la Castellana, 93
Madrid

Evangelina Beltrán Pimienta
Subdirectora para Asuntos Multilaterales
Dirección General de Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

Héctor Iturbe Flores
Jefe, Departamento para Organismos Regionales
Dirección General de Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura y Recursos
Hidráulicos
México, D.F.

NICARAGUA

Titulaire:

Roberto Rondón Sacasa
Ministro de Agricultura
y Ganadería
Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Managua

Suppléants:

Filadelfo Chamorro Coronel
Embajador de Nicaragua en España
Embajada de Nicaragua
Paseo de la Castellana, 127
Madrid

Sergio Mario Blandón Lanzas
Embajador de Nicaragua en Bélgica
Embajada de Nicaragua
Bruselas

Bayardo Selva Toruño
Director General de Cooperación Externa
Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Managua

Beverly Cruz de Hurtado
Directora de la Secretaría
Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Managua

Róger Quant Pallavicini
Ministro Consejero
Embajada de Nicaragua
Paseo de la Castellana, 127
Madrid

PANAMA

Titulaire:

Ezequiel Rodríguez
Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

Suppléant:

Jorge Pacífico Adames
Embajador de Panamá en España
Embajada de Panamá
José Ortega y Gasset, 29
Madrid

Carlos Ernesto González Ramírez
Embajador Alterno de Panamá ante
las Comunidades Europeas
Av. Henri Dietrich, 1
1200 Bruselas

Mario Rubén Elchelecu Palmieri
Asesor
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Panamá

PARAGUAY

Titulaire:

Cayo Franco
Subsecretario de Estado de Agricultura
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

Suppléants:

Ronaldo Dietze Junghanns
Director del Gabinete Técnico
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

Rubén Adolfo Sapena
Embajador de Paraguay en España
Embajada de Paraguay
Castelló, 30
Madrid

PÉROU

Titulaire:

Enrique Rossl Link
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Lima

Suppléant:

Víctor Kong Kong
Director
Grupo de Análisis de Política Agraria
Ministerio de Agricultura
Lima

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Titulaire:

Nicolás Concepción García
Secretario de Estado de Agricultura
Secretaría de Estado de Agricultura
Santo Domingo

Suppléants:

Rafael Gautrau
Embajador de la República Dominicana
en España
Embajada de la República Dominicana
Paseo de la Castellana, 30
Madrid

Pedro Rijo
Subsecretario Técnico de
Planificación Sectorial
Secretaría de Estado de Agricultura
Santo Domingo

Danilo Duarte
Agregado
Embajada de la República Dominicana
Paseo de la Castellana, 30
Madrid

Jesús María Concepción
 Asesor del Secretario de Estado
 de Agricultura
 Secretaría de Estado de Agricultura
 Santo Domingo

SAINTE-LUCIE

Titulaire:

Ferdinand Henry
 Minister for Agriculture, Lands, Fisheries,
 Forestry and Cooperatives
 Ministry of Agriculture, Lands, Fisheries,
 Forestry and Cooperatives
 Manoel Street
 Castries

Suppléant:

Cosmos Richardson
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Lands, Fisheries,
 Forestry and Cooperatives
 Manoel Street
 Castries

ST KITTS ET NEVIS

Titulaire:

Keith Archibald
 Director of Agriculture
 Government Headquarters
 Church Street
 Basseterre

SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES**Titulaire:**

Allan Cruickshank
Minister of Agriculture, Industry and Labour
Ministry of Agriculture, Industry and Labour
Kingstown

Suppléant:

Geoffrey Venner
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Industry and Labour
Kingstown

SURINAME**Titulaire:**

George Soerjoesing
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Animal Husbandry
and Fisheries
Cultuurtuinlaan
Paramaribo

TRINITÉ-ET-TOBAGO**Titulaire:**

Brinsley Samaroo, M.P.
Minister of Food Production
and Marine Exploitation
Ministry of Food Production and
Marine Exploitation
Port-of-Spain

Suppléant:

Ronald Barrow
Chief Technical Officer
Ministry of Food Production and
Marine Exploitation
Port-of-Spain

URUGUAY**Titulaire:**

Alvaro Ramos Trigo
Ministro de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo

Suppléants:

Jorge Fernández Reyes
Director General
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo

Juan Carlos Jorge Hiriart
Coordinador de la Unidad de Proyectos
y Cooperación Técnica
Oficina de Planificación y Política
Agropecuaria
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo

VENEZUELA

Titulaire:

Jonathan Coles Ward
Ministro de Agricultura y Cría
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléants:

Arturo Hernández Grisanti
Embajador de Venezuela en España
Embajada de Venezuela
Capitán Haya, 1
Madrid

Arístides Moreno Méndez
Director General Sectorial
de Planificación
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Mercedes Delgado Sifontes
Directora de Relaciones
Internacionales, Enc.
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

J. Gerson Revanales
Consejero de Asuntos Económicos
y Comerciales
Embajada de Venezuela en España
Capitán Haya, 1
Madrid

PAYS OBSERVATEURS PERMANENTSBELGIQUE

Marcel Lafarge
Consejero
Embajada de Bélgica en España
Paseo de la Castellana 18, 6o. Piso
28046 Madrid

ESPAGNE

Pedro Solbes Mira
Ministro de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Juan Antonio Blanco-Magadán y Amutio
Subsecretario de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Julio Blanco Gómez
Secretario General Técnico
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Javier Giménez Ugarte
Director General
Instituto de Cooperación Iberoamericana - ICI
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid

Jesús Miranda de Larra
Consejero de Agricultura
Embajada de España
Washington

Javier Matut Archanco
Consejero de Agricultura
Representación Permanente de España
en la Comunidad Económica Europea
Bruselas

Fernando Estirado Gómez
Subdirector General de Protección
de la Naturaleza
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Carlos Beltrán Fernández
Subdirector General de
Programas Operativos
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Javier Martínez Vasallo
Director Técnico de
Relaciones Científicas
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

José María Iturbe Hernando
Jefe del Gabinete del Secretario
General de Alimentación
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

José Alvarez Ramos
Consejero de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Embajada de España en Costa Rica
Apartado 10150
1000 San José, Costa Rica

Javier Casas
Subdirector General
Instituto de Cooperación
Iberoamericana - ICI
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid

Rafael Milán Díez
Asesor del Ministro
Ministerio de Agricultura, Pesca
y Alimentación
Madrid

Juan Ignacio de la Vega Luque
Consejero Técnico
Instituto de Cooperación
Iberoamericana - ICI
Ministerio de Asuntos Exteriores
Madrid

FRANCE

Henri de Coignac
Ambassadeur de France en Espagne
Ambassade de France
Calle Olozag, 9
28001 Madrid

Claude Chereau
Directeur de la Production
et des Échanges
Ministère de l'Agriculture
78-80, Rue de Varenne
75007 Paris

Jean François Collin
Conseiller technique
Cabinet du Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
78-80, Rue de Varenne
75007 Paris

Jean-Marie Aurand
Attaché agronome
Ambassade de France en Espagne
Calle Olozag, 9
28001 Madrid

ITALIE

Giovanni Goria
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Via XX Settembre
Roma

Antonio Ciarrapico
Embajador de Italia en España
Embajada de Italia
Lagasca, 98
Madrid

Giandomenico Magliano
Asesor Diplomático
Ministerio de Agricultura
Via XX Settembre
Roma

Pio Luigi Teodorani Fabbri
Primer Consejero Comercial
Embajada de Italia en España
Lagasca, 98
Madrid

Giorgio Brandolini
Investigador
Instituto Agronómico de Ultramar
Ministerio de Asuntos Exteriores
Via Cocchi 4
Florencia

JAPON

Hirotsugu Amamiya
Primer Secretario
Embajada de Japón en España
Joaquín Costa, 29
Madrid

PAYS-BAS

Piet Buckman
Ministro de Agricultura, Naturaleza
y Pesca
Ministerio de Agricultura, Naturaleza
y Pesca
P.O. Box 20401
2500EK, La Haya

Albert J.A.M. Nooij
Embajador de los Países Bajos en España
Embajada de los Países Bajos
Paseo de la Castellana, 178
Madrid

Peter J. Jorna
Consejero Agrícola
Embajada de los Países Bajos en España
Paseo de la Castellana, 178
Madrid

PORTUGAL

Arpindo Cunha
Ministro da Agricultura
Ministério da Agricultura
Plaza do Comércio
1100 Lisboa

Isabel Sarmento
Membro do Gabinete
Ministério da Agricultura
Plaza do Comércio
Lisboa

Delfim Costa
Membro do Gabinete
Ministério da Agricultura
Lisboa

RÉPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

Mahmoud Amin Hassanein
Consejero
Embajada de la República Arabe
de Egipto en España
Velázquez, 69
Madrid

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Ignaz Kiechle
Ministro Federal de Alimentación,
Agricultura y Bosques
Ministerio Federal de Alimentación,
Agricultura y Bosques
Bonn

Guido Brunner
Embajador de la República Federal
de Alemania en España
Embajada de la República Federal de Alemania
Fortuny, 8
28010 Madrid

Peter Schmidt
Jefe del Gabinete del Ministro
Ministerio Federal de Alimentación,
Agricultura y Bosques
Bonn

Hellmut Altpeter
Consejero Ministerial
Ministerio Federal de Alimentación,
Agricultura y Bosques
Bonn

Joachim Schaefer
Consejero Agrónomo
Embajada de la República Federal de Alemania
Fortuny, 8
28010 Madrid

Elke Jahn
Intérprete
Ministerio Federal de Alimentación,
Agricultura y Bosques
Bonn

ROUMANIE

Petru Marculescu
Ministro de Agricultura y Alimentación
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Bucarest

Nicolae Horia
Consejero
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Bucarest

Luminita Draghici
Intérprete
Ministerio de Agricultura y Alimentación
Bucarest

Vasile Dan
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Rumania en España
Alfonso XII, 157
Madrid

Ion Plopeanu
Consejero Económico
Embajada de Rumania en España
Alfonso XII, 157
Madrid

AUTRES PAYS OBSERVATEURS

DANEMARK

Birgitte Moller Christensen
Consejero
Embajada de Dinamarca en España
Claudio Coello, 91
Madrid

GRÈCE

Christos Koskinas
Viceministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Atenas

Dimitrios Moutsatsos
Economista
Ministerio de Agricultura
Atenas

Petros Panayotopoulos
Primer Secretario
Embajada de Grecia en España
Doctor Arce, 24
Madrid

IRAN

Mohammed Jadad Sadeghian
Segundo Secretario
Embajada de Irán en España
Madrid

IRLANDE

Séamus Kirk T.D.
Ministro de Estado
Ministerio de Agricultura
y Alimentación
Kildare Street
Dublin 2

Sean O'Shea
Consejero Especial
Ministerio de Agricultura
y Alimentación
Kildare Street
Dublin 2

Séamus Healy
Secretario General Adjunto
Ministerio de Agricultura
y Alimentación
Kildare Street
Dublin 2

Kenneth Thompson
Consejero
Embajada de Irlanda en España
Claudio Coello, 73
Madrid

ROYAUME-UNI DE GRANDE BRETAGNE

David Curry
Parliamentary Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
London

Caroline-Jane Rabagliati
First Secretary
Embassy of United Kingdom of
Great Britain in Spain
Fernando el Santo, 16
Madrid

Anne-Marie Gartland
Private Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Food
London

ORGANISMES DU SYSTÈME INTERAMÉRICAINORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA)

João Clemente Baena Soares
Secretario General
Organización de los Estados Americanos
17th, Constitution Ave., N.W., Room 20
Washington, D.C. 20006
EUA

Hugo de Zela
Jefe de Gabinete del Secretario General
Organización de los Estados Americanos
17th, Constitution Ave., N.W., Room 20
Washington, D.C. 20006
EUA

BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

Lucio Reza
Gerente, Departamento de Análisis de Proyectos
Banco Interamericano de Desarrollo
1300 New York Ave., N.W.
Washington, D.C. 20577
EUA

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES (CIF)

Ana Lucina García Maldonado
Delegada Titular de Venezuela
Edificio Torre La Provisora
Piso 21, Oficina 2
Caracas, Venezuela

ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ (OPS)

Elmer Escobar
 Programa de Salud Pública Veterinaria
 Organización Panamericana de la Salud
 525, 23rd. Street, N.W.
 Washington, D.C. 20037
 EUA

OBSERVATEURS D'ORGANISMESASOCIACION LATINOAMERICANA DE INSTITUCIONES
FINANCIERAS DE DESARROLLO (ALIDE)

Luis Tarrafeta
 Presidente
 Banco de Crédito Agrícola de España
 Madrid

Moisés Rodríguez
 Director General de Producción
 Banco de Crédito Agrícola de España
 Madrid

Manuel Dapena
 Asesor
 Dirección General de Producción
 Banco de Crédito Agrícola de España
 Madrid

Francisco Gutiérrez
 Jefe, Departamento de Programas Especiales
 Banco de Crédito Agrícola de España
 Madrid

CARIBBEAN COMMUNITY SECRETARIAT (CARICOM)

Ronald M. Gordon
Officer in Charge
Agricultural Development Section
P.O. Box 10827
Georgetown, Guyana

CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE
AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT (CIRAD)

Henri Carsalade
Directeur Général
42, Rue Scheffer
75116, Paris, France

CENTRO INTERNAZIONALE CROCE-VIA

Andrea A. Gaifami
Coordinator of the Agricultural Sector
Via Ferraironi 88/G
00172 Rome, Italy

COMISION DE ACCION DE APOYO AL DESARROLLO
ECONOMICO SOCIAL DE CENTROAMERICA (CADESCA)

Eduardo Stein Barillas
Secretario
Comisión de Acción de Apoyo al Desarrollo
Económico Social de Centroamérica
Apartado 5215
Zona 5, Panamá, Rep. de Panamá

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)

Juan Prat
Director General de Relaciones Norte-Sur
200, Rue de la Loi
1049 Bruselas, Bélgica

Carmen Ortiz Bru
Encargada de América Central
200, Rue de la Loi
1040 Bruselas, Bélgica

CONSEIL DU PACTE ANDIN

Fernando Sanz
Miembro
Casilla 18-1177
Lima 18, Perú

Luis Paz Silva
Jefe, Departamento Agropecuario
Casilla 18-1177
Lima 18, Perú

Fernando del Aguila
Asesor de la Comunidad
Económica Europea
Casilla 18-1177
Lima 18, Perú

FACULTAD LATINOAMERICANA DE CIENCIAS
SOCIALES (FLACSO)

Marta Casaus
Investigadora Asociada
Gaitanes 69
28100 Madrid, España

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE (FIDA)

Idriss Jazairy
President
107, Via del Serafico
00142 Roma, Italia

Roberto Haudy De Soucy
Projects Officer
Latin American and Caribbean Division
107, Via del Serafico
00142 Roma, Italia

INSTITUTO DE RELACIONES EUROPEAS
LATINOAMERICANAS (IRELA)

Ricardo Lagos Andino
Subdirector
Pedro de Valdivia, 10 E.
28006 Madrid, España

Francisco Tomé de Castro
Becario
Pedro de Valdivia, 10 E.
28006 Madrid, España

Jesper Tvevad
Investigador
Pedro de Valdivia, 10 E.
28006 Madrid, España

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (FAO)

Rafael Moreno
Subdirector y Representante Regional
para América Latina y el Caribe
Avda. Santa María, 6700
Santiago, Chile

Javier Pérez de Vega
Subdirector de Gabinete
Via delle Terme di Caracalla
00100 Roma, Italia

ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES
MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA)

Rafael E. Mata
Director Ejecutivo
Apartado Postal (01) 61
San Salvador, El Salvador

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

Alexander Davidson
Principal Technical Adviser
Technical Advisory Division
One United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017
USA

RADIO NEDERLAND TRAINING CENTRE

José Pérez Sánchez
Jefe del Proyecto IICA/RNTC
Apartado 880, Centro Colón
1007 San José, Costa Rica

Néstor Hugo Cárcamo
Producer/Coordinator
Spanish-Latin American Department
P.O. Box 222
1200, JG Hilversum
Witte Kruislaan 55
The Netherlands

UNION INTERNACIONAL PARA LA CONSERVACION
DE LA NATURALEZA (UICN)

Virgilio Cozzi
Director Regional para Centroamérica
Apartado Postal 91
1009 San José, Costa Rica

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA
FEMME (UNIFEM)

Claudine Correia
Officer in Charge, Latin American
and Caribbean
304 East 45th Street, Room 616
New York, N.Y. 10017
USA

DIRECTEURS HONORAIRES DE L'IICA

José Emilio G. Araujo
Director Emérito del IICA
Rua Antonio Basilio 450, Apt. 801
20511 Tijuca
Rio de Janeiro, R.J.
Brasil

Armando Samper
Director Emérito del IICA
Apartado Aéreo 100-286
Bogotá, Colombia

Francisco Morillo Andrade
Director Emérito del IICA
Av. 13A - Esq. Calle 66A
Residencia Maracaibo, Apto. 3B
Maracaibo, Venezuela

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Martín E. Piñeiro	Directeur général
L. Harlan Davis	Sous-directeur général
David Black	Représentant de l'IICA aux États-Unis
Alfonso Cebreros	Sous-directeur général adjoint chargé des opé- rations
Manuel Chiriboga	Directeur du Programme III : Organisation et administration du développement rural
Fernando Dall'Acqua	Directeur du CEPPI
Víctor del Angel	Chef de la Division de la coopération internationale
Luis Arturo Del Valle	Directeur des opérations de la Région centrale
Ernani Fiori	Représentant de l'IICA au Canada
Jerry Fowler	Directeur du Programme V : Santé agropastorale
Carlos Garramón	Représentant de l'IICA en Argentine
Róger Guillén	CORECA

Diego Londoño	Représentant de l'IICA au Venezuela
Gordon Mair	Directeur financier
José Nagel	Directeur du CIDIA
Manuel R. Otero	Conseiller du Directeur général
J. André Ouellette	Directeur pour la coordi- nation des affaires institutionnelles
Víctor Palma	Directeur des opérations de la Région andine
Reginald Pierre	Directeur des opérations de la Région des Antilles
Carlos Pomareda	Directeur du Programme I : Analyse et plani- fication de la politique agricole
Rodolfo Quirós	Directeur du Programme IV : Commercialisation et agro-industrie
Carlos Rucks	Directeur des opérations de la Région Sud
Eduardo Trigo	Directeur du Programme II : Création et trans- fert de technologie
Jorge Werthein	Directeur des relations extérieures

FONCTIONNAIRES DU CATIE

Rodrigo Tarté

Directeur général

Alvaro Jaikel

Directeur de l'adminis-
tration et des finances

LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DES DOCUMENTS

IICA/JIA/Doc.162(91)rev.	Ordre du jour
Sans codification	Message du Directeur général
Sans codification	Rapport du Président du Comité exécutif sur les réunions de l'exercice biennal 1990-1991
IICA/JIA/Doc.163(91)	Rapports annuels 1989 et 1990
IICA/JIA/Doc.164(91)	Rapports des commissaires aux comptes et commentaires du Directeur général sur les rapports des commissaires aux comptes (1989-1990)
IICA/JIA/Doc.165(91)	Projet de Programme-budget 1992-1993
IICA/JIA/Doc.166(91)	Suite donnée aux résolutions de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture
IICA/JIA/Doc.167(91)	Rapport du Directeur général sur le PLANALC
Sans codification	Rapport biennal (1990-1991) du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du CATIE sur les activités pour l'exercice biennal 1990-1991

- IICA/JIA/Doc.168(91) Projet de modification du
Contrat du CATIE
- Sans codification Rapport du Président de la
X^e Conférence interaméricaine
des ministres de l'Agricultu-
re (CIMA)
- IICA/JIA/Doc.169(91) Inclusion de St Kitts et Nevis
au tableau des pays qui forment
le Comité exécutif
- IICA/JIA/Doc.170(91) Distinctions honorifiques in-
teraméricaines dans le secteur
rural
- IICA/JIA/Doc.171(91) Candidatures au titre de fonc-
tionnaire honoraire
- IICA/JIA/Doc.172(91) Délégation de fonctions admi-
nistratives du Conseil inter-
américain de l'agriculture au
Comité exécutif : octroi des
titres honorifiques
- IICA/JIA/Doc.173(91) Changement de la date de la
douzième réunion ordinaire du
Comité exécutif
- IICA/JIA/Doc.174(91) Date et siège de la septième
réunion ordinaire du Conseil
interaméricain de l'agricul-
ture
- IICA/JIA/Doc.175(91) Programme provisoire de travail

Documents INFO

- INFO 1 Rapport du Directeur général aux États membres du Comité exécutif de 1990-1991 sur l'engagement de consultants
- INFO 2 Mesures prises par l'IICA pour donner suite à la résolution n° 156 du Conseil et à la résolution n° 150 du Comité exécutif
- INFO 3 Frais administratifs et techniques indirects (CATI)

FONCTIONNAIRES DE LA RÉUNION

FONCTIONNAIRES DE L' IICA

Secrétaire Technique	J. André Ouellette
Secrétaire du Directeur général	Lilli Pomarino
Conseiller juridique	William M. Berenson
Adjointe du Secrétaire technique et chef du Service des documents	Roxana Montero
Coordinateur du compte rendu	Gonzalo Estefanell
Rédaction du compte rendu	Ana María Arias Susana Lalli Roberto Flores Barbara B. Rojas* Tomás Saraví* Eduardo Salvadó
Protocole	Víctor del Angel
Presse	Patricia León
Service linguistique	
Coordination et super- vision	Susana Raine

Supervision	Marilia Alvarez
Réviseurs-Traduction	
Anglais	Paul Murphy Debora Cheifetz-Pira*
Portugais	Dorival Moreira* Zita Pessoa*
Espagnol	Alonso Oroz* Ana Villa*
Traducteurs	
Portugais	Almerisio Lopes* Carlos Ramirez*
Interprète	Barbara M. Cohen
Administration financière	María Araya
Service des Documents	
Sous-chef	Maritza Chavarría
Inscription	Aiza Vargas Olga Zeledón
Service des Salles	
Coordination	Zaida Granados
Distribution des documents	
Coordination	María Elena González

Coordination du traitement et de la correction d'épreuves

Flor Loaiza
Patricia Jara
Zahira Obando
Clotilde Rodríguez

* Personnel engagé par l'IICA spécialement pour la réunion

FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Coordination générale	Julio Blanco Jesús Miranda Enrique Castañé Javier Piernavieja Fernando Bufalá María Ester Nerecán Begoña Rueda
Coordination du Protocole	Ana Hernández
Coordination de l'hébergement	Eulalia Chornique
Coordination du personnel	Blanca Gimeno
Coordination des Communications	Isidro Pinilla
Coordination du sou- tien logistique	José Miguel Aguilar
Coordination des transports	Angeles Cortés
Service d'informatique	
Coordinateur	Jesús Gallego Bonifacio Sanz Roca José Manuel Pedrosa Santiago Jiménez María del Mar Gómez Rodolfo Contreras María Cruz García

Presse

Chef	Serotina Alcalde
Coordinatrice	Rosa Prada
Journalistes	Alberto Estevez Luisa María Torres Nieves López

Interprètes

Espagnol	Patricia Altamirano Isabel Borman Cristina Mateos Francisco Vanreigersberg
Français	Michèle Amirault Anik Laval
Anglais	Roger Fuchs Ingrid Perdew Patricia Phelan
Portugais	Teresa Bastos Ma. Luisa Mas Margarita Señor Tina Sitina
Allemand	Angelika Freund Mercedes Frielindorf
Italien	Piero Grandise Francesca Bona Vicino

Traduction

Traducteurs

Espagnol	Susana Gómez Alejandro Folk Covadonga Villa
Anglais	William Clarke Carolina Haslet Jeniffer McDonald Fiona Westbury

Opérateurs de machines
de traitement de texte

Espagnol	Almudena García Pastor Blanca G. Mas Hernández María Mezquita Iruñuela Rosa Pinedo
Français	Isabel Alandete Claire Aubert Rosa Gangutia Virginia Nevado Gómez
Anglais	Belén Alandete Medrano Carlos Pedro Mas Hernández Emilio Moliner Szapary Cristina Salmerón
Portugais	Elena Alonso Miranda María Helena Araujo Gloria García-Mina Cabredo Isabel Lara

Correcteurs d'épreuves

Espagnol	Mercedes Andrés Inés González Zarza Edith Llerena Blanco Francisco Romera Alvarez
Français	Anne Bourdeaut Joubert Juan Manuel Borda Evelyne Lorzil Gilbert Ortega
Anglais	Katya García-Antón Alison Louise Frost Juan Manuel López-Chanes Jonathan Pell
Portugais	Ana Nery Damasceno Isadora Guise Mercia Lima de Oliveira Eva Schnell
Secrétaires	Consuelo Echeverría Carmen Deike Susana Hornedo Elena del Portillo Paloma Sarandeses Virginia Stuyck Mónica Ussia Inés Valero
Hôtesse d'accueil	
Aéroport	Michaela Burger-Scheidlin Cristina Lapetra

Hôtels

Mónica Lanzón Fernández
 Isabel Mora J.
 Asunción Villalonga
 Concepción Villalonga

**Palais des
Congrès**

María del C. Bufalá Rico
 Marta Calonje Alonso
 Elena del Busto
 Hélène Dhainaut Grasset
 María Espadas Bardón
 Marta León Pinilla
 Macarena Muñoz-Rojas
 Elena Pérez de Herrasti
 Paloma Romero López
 Ana Valero Lapetra

**Reprographie et
reliure**

Tomás García Stuyck
 Valentín Gómez Zavala
 Javier Hernández Mañueco
 Andrés Jardón Beamonte
 José Ramón López
 Francisco Javier Luesma
 Santiago Luesma Hernández
 Alvaro Olivares Ynzenga
 Ignacio Olivares Ynzenga
 Andrés Pérez de Herrasti
 Boris Pena Cobian
 Francisco Stuyck Lapetra
 Santiago Stuyck Roig
 Javier Valero Lapetra

FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA¹

Réviseurs	Bruno Lobrichon Jean Marcotte
Traducteurs	Monique Dufournaud Dominique Leduc Yolande Guibord Michèle Lemaître
Interprètes	Jacques Gruber Bernard Luciani Michel Woltèche

FONCTIONNAIRES DE LA BID ET L'OEA²

Traducteurs	Carmen Castro (OEA) Francisco Pereira (BID)
--------------------	--

¹ au français

² au portugais

DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE INAUGURALE

**DISCOURS PRONONCÉ PAR SA MAJESTÉ JUAN CARLOS I^{er}, ROI
D'ESPAGNE**

Au nom du peuple espagnol, c'est pour moi un grand plaisir de vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue à cette conférence interaméricaine.

Nous sommes fiers et nous sommes honorés que cette importante réunion se tienne en Espagne, étant donné que cela correspond à la vocation historique de notre pays, qui consiste à établir un pont entre l'Europe et l'Amérique.

De concert avec les pays du continent américain, l'Espagne encourage la grande célébration du Cinquième centenaire de la rencontre des deux mondes, qui se tiendra en 1992.

Cette X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, qui se tient à Madrid, va rendre possible la rencontre entre les Ministres participants du continent américain et ceux de la Communauté économique européenne. Elle sera le prélude des multiples contacts qui auront lieu l'an prochain entre l'Espagne et l'Amérique.

Je désire faire ressortir l'importance de cette conférence et de la réunion des ministres de l'Agriculture des deux continents, au moment où les pays du monde entier sont à la recherche d'un ordre nouveau plus juste, qui devrait apparaître dans l'avenir.

Les séances de travail promettent d'être très intéressantes, si l'on songe que le sujet dont vous allez discuter, l'agriculture, est à la base de la vie et du développement de l'humanité.

Avec le temps, les deux mondes qui célébreront le Cinquième centenaire de leur rencontre se sont fondus en

un seul, et sont devenus de plus en plus interdépendants, de plus en plus conscients que l'avenir des uns est aussi celui des autres.

Dans cet esprit d'interdépendance et d'intégration, la X^e CIMA et la rencontre des ministres de l'Agriculture du continent américain et de la Communauté économique européenne permettront, sans aucun doute, de faire avancer la recherche de solutions pour un monde meilleur pour tous.

L'Espagne fait des efforts particuliers pour encourager la coopération, car elle tient aux liens historiques et culturels qui l'unissent aux pays de l'Amérique latine et des Antilles, et elle ne perd pas de vue les intérêts qu'elle partage avec eux. L'année dernière, sous ma présidence, le Haut Comité chargé de la commémoration du Cinquième centenaire a adopté un plan qui multipliera les possibilités de coopération en vue de produire des efforts communs qui soient pragmatiques et éclairés, et dont tous puissent bénéficier.

Dans le cadre de ce plan, l'Espagne mettra à la disposition de l'Amérique latine et des Antilles des ressources importantes destinées à trois grandes fins :

- le développement de l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI) ;
- l'établissement de traités d'amitié et de coopération et l'élaboration de programmes pluriannuels ;
- la création du fonds de la Banque inter-américaine de développement pour le Cinquième centenaire.

Parmi les domaines d'investissement prioritaires, signalons le secteur agro-alimentaire et celui de la

pêche, car le développement de ces secteurs revêt une importance considérable pour l'économie de la Région.

Par ailleurs, d'autres événements internationaux importants se dérouleront en Espagne en 1992. Je veux parler de l'Exposition universelle de Séville, des Jeux olympiques de Barcelone, de la nomination de Madrid à titre de capitale européenne de la culture et du deuxième sommet ibéro-américain. Au premier sommet, qui a eu lieu au Mexique, la collaboration étroite au plus haut niveau entre l'Espagne et les divers pays de la région ibéro-américaine a donné de très bons résultats. Je souhaite que le prochain sommet et ceux qui suivront fassent progresser de la même façon les relations entre tous les peuples ibéro-américains et avec le monde entier.

Je vous offre mes meilleurs vœux de succès pour ces réunions, et je suis convaincu que vous ne ménagerez pas vos efforts pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés.

C'est avec une profonde reconnaissance et avec une grande confiance en vous tous que je déclare ouverte la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. PEDRO SOLBES, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION
D'ESPAGNE**

En ma qualité de ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Royaume d'Espagne et en tant que président de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, c'est avec un grand plaisir et une grande satisfaction que je souhaite la bienvenue à tous les participants à cette grande conférence.

Sire, je désire tout particulièrement vous remercier de nous honorer de votre présence lors de cette séance inaugurale et vous transmettre la satisfaction de tous les participants à la conférence, conscients de l'importance que Votre Majesté accorde aux relations entre l'Espagne et l'Amérique et à un sujet aussi fondamental que celui de l'agriculture.

C'est un plaisir d'avoir parmi nous le secrétaire général de l'Organisation des États américains, M. l'ambassadeur Baena Soares.

Je désire saluer tous les ministres et ambassadeurs des pays membres et des pays observateurs de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. Je salue également le directeur général de l'Institut, M. Martín Piñeiro, ainsi que les directeurs des autres organismes internationaux ici présents.

Je vous remercie tous infiniment de votre participation et je vous souhaite un excellent séjour dans mon pays.

C'est un honneur pour l'Espagne que Madrid ait été choisie comme siège de la présente Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture. C'est la première fois que la Conférence a lieu en dehors du

continent américain et nous tous, Espagnols, en éprouvons une grande satisfaction.

Au cours de l'année 1992, l'Espagne sera l'hôte de grands événements internationaux. La présente Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et la II^e Conférence mondiale des ministres de la Pêche qui s'est tenue récemment en Galice en sont le prélude.

L'Espagne considère que ces événements offrent une excellente occasion d'élargir et de renforcer les relations traditionnelles entre l'Europe et l'Amérique.

En ce qui concerne l'agriculture, mon pays jouit d'une longue tradition de coopération, tant au niveau multilatéral qu'au niveau strictement bilatéral.

Le travail de solidarité et de coordination de l'IICA permet une coopération beaucoup plus efficace entre tous les pays.

Notre relation avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture est ancienne et solide. Nous sommes un pays observateur depuis de nombreuses années.

Avec la célébration de la conférence en Espagne, nous nous sentons très fiers de pouvoir encourager la compréhension entre les peuples dans un secteur aussi fondamental que le secteur agricole, base de tout développement et fournisseur des produits les plus nécessaires à la subsistance. Depuis que l'Espagne est devenue membre de la Communauté économique européenne, elle n'a pas abandonné pour autant ses efforts en vue d'accroître le niveau de sa coopération avec l'Amérique latine et les Antilles.

Je désire souligner que nous allons poursuivre dans cette direction, avec plus de plaisir et de volonté que jamais.

Cette conférence a lieu alors que nous nous trouvons à un carrefour historique aux répercussions incommensurables. Il n'est pas nécessaire que je rappelle les événements qui se sont produits et qui se produisent encore au niveau mondial ; nous les avons tous encore à l'esprit. Les résultats de la réflexion et des débats que tiendront les ministres de l'Agriculture du continent américain au cours des prochains jours devront servir à fixer les paramètres de la coordination qu'il conviendra d'établir dans le secteur agro-alimentaire au cours des années 90. Cette décennie devra être une décennie prospère qui compensera les erreurs et les déséquilibres des années 80.

Le thème de la X^e CIMA, "L'agriculture de l'Amérique latine et des Antilles dans le contexte international des années 90 : stratégies pour la fin du siècle", ne pouvait être mieux choisi. C'est ainsi que l'on doit envisager la situation actuelle, si complexe.

L'échange d'idées qui aura lieu lorsque les Ministres chercheront à définir les objectifs et les solutions qui permettront aux pays latino-américains et antillais de mieux se préparer dans le secteur agricole devra mettre en évidence les énormes efforts qu'il faudra déployer pour avancer sur le chemin du développement économique et de la stabilité démocratique.

Soyez assurés de l'entière collaboration et de l'appui de l'Espagne à cet effort.

Permettez-moi de souligner également la rencontre entre les Ministres participant à la X^e CIMA, les ministres de l'Agriculture de la CEE et les hauts fonctionnaires de la Commission des communautés européennes.

Les échanges de points de vue porteront sur deux thèmes : "L'avenir du commerce agro-alimentaire" et "La coopération entre la CEE et l'Amérique latine et les Antilles".

L'importance de ces thèmes apparaît clairement lorsqu'on examine le déséquilibre international actuel. Il est absolument essentiel de considérer les objectifs et les solutions dans une perspective commune et positive, et de s'assurer que les répercussions soient favorables à tous.

L'intégration et la communauté d'intérêts ont joué un rôle capital dans le développement de l'Europe occidentale au cours des dernières années. Nous sommes très satisfaits, en Espagne et en Europe, de constater les progrès de l'intégration en Amérique et nous sommes convaincus que ce processus aura des résultats positifs autant sur le continent américain que dans les relations internationales.

En tant que président de la X^e CIMA, je souhaite et désire que notre travail nous permette d'avoir des idées claires et de définir des lignes d'action communes en vue d'un plus grand développement de tous les pays, basé sur un secteur agro-alimentaire plus puissant et plus ordonné.

Je vous assure que l'Espagne maintiendra sa coopération agricole avec l'Amérique latine et les Antilles et ce, au niveau le plus élevé possible. J'aimerais maintenant offrir la participation espagnole à un accord de coopération visant la conservation des espèces en Amérique latine et aux Antilles. Un tel accord serait avantageux pour toute l'humanité car il permettrait d'éviter la perte du très important potentiel génétique du continent américain, de le conserver de façon adéquate et de l'utiliser pour améliorer génétiquement les cultures et le bétail qui

sont actuellement exploités. Cet accord serait donc un moyen d'accroître le développement et la qualité de vie des populations rurales.

Je vous remercie de votre participation à cette X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture. Je ne doute pas que vous ferez votre possible pour arriver à des résultats positifs puisque vous êtes tous parfaitement conscients de l'importance de cette conférence et des événements qui lui sont associés, et ce, pour une plus grande compréhension et un meilleur développement des pays participants.

Merci.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JUAN RAFAEL LIZANO, MINISTRE
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DU COSTA RICA**

En ma qualité de président de la cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, je tiens à dire à quel point je suis heureux de participer à cette réunion, car je suis tout à fait convaincu que l'avenir de notre hémisphère est étroitement lié à l'épanouissement du secteur agricole.

Grâce aux activités qui se dérouleront au cours de la présente réunion, nous assurerons la continuité des efforts multiples de coordination et d'intégration que nous ne cessons de proposer et de stimuler depuis plusieurs années ; mais ce qu'il y a de plus important, c'est que nous allons nous arrêter pour faire le point et décider si nous devons suivre la voie déjà établie, modifier notre orientation ou bien changer tout à fait de cap dans nos actions.

Nous devons profiter au maximum du présent forum pour avoir des discussions constructives et pour partager nos expériences en ce qui concerne les principales contraintes qui limitent le développement du secteur agricole, contraintes qui exigent une stratégie de gestion réfléchie et concertée de la part de tous les pays, car on risquerait autrement d'aggraver les déséquilibres existants.

Nul ne peut nier que la crise internationale a affecté nos économies en accentuant l'injustice des conditions d'échange, en accélérant l'inflation et en provoquant une forte réduction des recettes totales et des revenus par habitant.

Devant cet état de choses, les gouvernements cherchent une issue appropriée, mais ils découvrent tout de suite que les caractéristiques et les dimensions de

bien des problèmes existants exigent une solution globale et commune de la part de ceux qui sont touchés et découvrent que les efforts isolés ne mènent qu'à un affaiblissement improductif et à une démoralisation générale.

C'est pourquoi il est d'une importance capitale de réfléchir sérieusement à la situation actuelle.

Il est possible, dans bien des cas, de trouver au niveau national une solution aux problèmes de production, mais cela exige la collaboration des pays qui ont réussi à vaincre les leurs.

Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas de résoudre ces problèmes en appliquant un critère purement technique de production, puisque, dans la plupart des cas, des facteurs économiques jouent, et notamment ceux qui sont liés aux marchés et aux prix.

Le développement auquel nous sommes arrivés grâce aux activités productives de notre secteur agricole nous a placé dans une position particulière au niveau mondial. Cependant, les limitations apportées par les marchés, principalement les barrières non tarifaires, créent des situations très difficiles et des distorsions qui ne favorisent en fait personne, ni celui qui produit efficacement, ni celui qui protège une production indiscutablement inefficace ; au contraire, ces conditions sont néfastes à tous deux.

C'est pourquoi nous accordons une haute importance aux négociations internationales visant à favoriser un traitement plus équitable de tous les pays et un appui ferme aux économies les plus faibles pour qu'elles s'intègrent au jeu ouvert des marchés.

Il est clair pour nous que les économies latino-américaines doivent être soumises aux mêmes règles du

jeu du marché que les économies plus développées. Au lieu de nous attrister, cette obligation nous motive, car elle nous donne un défi à relever, mais il faut que ce soit dans des conditions justes.

L'évolution des négociations du GATT, la consolidation de l'intégration des pays à l'échelle régionale comme dans le cas de l'Amérique centrale, du Pacte andin, du Cône sud et du CARICOM, l'harmonisation des politiques et d'autres activités semblables sont quelques-uns des efforts qui ont la priorité dans les programmes d'un grand nombre d'entre nous.

C'est dans ce sens que nous devons poursuivre, me semble-t-il. Ce n'est pas une voie facile, mais c'est celle qu'exige le contexte extérieur et que nous sommes obligés de suivre si nous ne voulons pas que nos économies paient le prix de la marginalisation, dont le plus grand coût social retombera sur celui qui doit nous préoccuper en priorité, soit le paysan américain.

Pour résoudre le problème des pays sérieusement touchés par la production de stupéfiants, il faut les aider à la remplacer en développant des cultures rentables ; et si cette responsabilité est partagée, cela non seulement soulagera la région des funestes conséquences de ce problème, mais aura aussi des incidences économiques et sociales à l'échelle mondiale. Le problème des stupéfiants est et doit être considéré comme un problème grave qui touche tout le monde. Les pays et les organismes de coopération ont, à cet égard, une ample marge de manoeuvre.

Je profite de l'honorable présence des principaux organismes de coopération internationale pour lancer un appel et demander leur appui. Il est urgent pour nos pays que les organismes de coopération internationale coordonnent dûment leur action et qu'ils la renforcent selon les besoins croissants imposés par les transfor-

mations économiques. Il est en outre nécessaire que ces organismes encouragent un véritable processus de modernisation interne.

Je me réfère aux lignes de conduite antérieures, lesquelles nous tracent dans une grande mesure le chemin que nous suivons, pour prier instamment les délégations participantes d'adopter une attitude positive à cette sixième réunion du Conseil, qui présente d'avance des chances de succès, du fait, d'une part, de la qualité de ses participants - que j'ai l'honneur de saluer - et, d'autre part, des questions inscrites à l'ordre du jour.

Avant de terminer, j'aimerais présenter nos respectueuses salutations et nos remerciements à Sa Majesté le Roi Juan Carlos I^{er}, au gouvernement de l'Espagne et au peuple espagnol avec qui nous sommes unis non seulement par des racines communes, mais aussi par la plus sincère gratitude pour l'ample et généreux appui dont nous avons bénéficié à chaque instant.

Merci.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. FERDINAND HENRY, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DES TERRES, DES PÊCHES, DES FORÊTS ET
DES COOPÉRATIVES DE SAINTE-LUCIE**

C'est pour moi un plaisir et un honneur de m'adresser à une assemblée aussi distinguée et je désire remercier les organisateurs de ce double événement - la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture - de m'en donner l'occasion.

Majestés, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture comptera bientôt cinquante années d'existence et, à ma connaissance, c'est la première fois que ces réunions se tiennent en dehors du continent américain, et il m'apparaît tout à fait approprié que nous nous réunissions en Espagne - pays qui, historiquement, a exercé une très profonde influence sur la plupart des pays de l'Amérique latine et des Antilles.

Au nom des délégués des trente-deux pays membres de l'IICA, je désire remercier sincèrement le gouvernement de l'Espagne d'accueillir notre réunion. Nombre d'entre nous, et je pense surtout aux délégations venant des pays antillais et d'expression anglaise, visitent pour la première fois votre magnifique pays et je peux vous assurer que nous avons été très impressionnés par la chaleur et l'hospitalité du peuple espagnol. Cet accueil a largement contribué à rendre notre séjour des plus agréables et à créer un environnement très propice à des échanges productifs.

Majestés, nous nous rencontrons à un moment où le monde connaît de profonds changements. Nombre d'entre eux auront, sans aucun doute, des conséquences incommensurables sur les pays de l'Amérique latine et des Antilles.

L'un de ces changements est la création, en Europe, du marché commun unique et je me réjouis de constater que la présente réunion sera pour nous l'occasion de rencontrer les ministres de l'Agriculture de la Communauté économique européenne et d'échanger nos préoccupations quant au secteur agricole. Je suis sûr que, comme moi, tous les ministres attendent avec impatience les délibérations de la Table ronde.

Les questions à l'ordre du jour sont nombreuses. La plupart d'entre elles, sinon toutes, ont été abordées dans les excellents documents de travail préparés par l'IICA, en consultation avec les États membres. Certains problèmes peuvent être facilement résolus, d'autres le seront plus difficilement. Cependant, avec de la bonne volonté, nous finirons par trouver des solutions adéquates aux problèmes les plus ardues. Majestés, je suis convaincu que cette bonne volonté sera présente tout au long des délibérations.

Majestés, nous espérons que cette réunion sera le point de départ d'un renforcement des relations entre l'Espagne et les pays de notre hémisphère avec lesquels les liens ont toujours été forts et, peut-être, le début d'une relation plus étroite avec ceux qui, jusqu'à maintenant, n'entretenaient pas des relations si étroites. Je pense ici aux pays des Antilles d'expression anglaise avec lesquels, j'en suis sûr, des liens de ce genre seraient mutuellement avantageux.

Enfin, Majestés, pour conclure, je désire souligner les efforts extraordinaires déployés par le gouvernement de l'Espagne et l'IICA pour faire de cette réunion une réalité et, au nom des délégués des États membres, je les en remercie sincèrement et je leur renouvelle l'expression de notre reconnaissance.

Je vous remercie.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MURRAY CARDIFF, SECRÉTAIRE
PARLEMENTAIRE DE M. BILL MCKNIGHT, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE DU CANADA**

C'est un honneur pour moi de participer à cette séance inaugurale et de vous transmettre les salutations du ministre de l'Agriculture du Canada, M. Bill McKnight, qui n'a pu assister à cette conférence du fait qu'il a été appelé à la dernière minute à s'occuper de pressantes questions constitutionnelles dans notre pays.

Pour assurer le suivi de la réunion d'il y a quatre ans à Ottawa, j'ai donc le plaisir, en ma qualité de chef de la délégation canadienne, de confier au ministre de l'Agriculture de l'Espagne, Son Excellence M. Pedro Solbes, et à son gouvernement la responsabilité, qu'ils ont acceptée avec tant d'amabilité et de générosité, de recevoir la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture.

Il y a quatre ans, le Canada a eu l'honneur d'être le siège de la IX^e Conférence, dont la présidence a été assurée par notre ancien ministre de l'Agriculture, M. John Wise.

La conférence d'Ottawa nous a donné une excellente occasion de discuter des questions clés et de gagner de nouveaux alliés. Nous avons relevé le défi, ou saisi l'occasion, en prenant des mesures importantes pour rendre plus modernes et plus compétitives l'agriculture et les industries agricoles dans tout l'hémisphère et assurer ainsi un meilleur avenir à tous nos citoyens. La Déclaration d'Ottawa faisait non seulement état des grands défis auxquels nous sommes confrontés, mais elle a aussi été un important point de ralliement pour l'élaboration de solutions.

Une fois encore, ce forum nous donne l'occasion de travailler ensemble pour nous adapter aux changements mondiaux. Comme le faisait remarquer le président Salinas du Mexique au sommet de Guadalajara, "avec tous les changements qui caractérisent notre époque, c'est en nous associant et non pas en nous isolant que nous réussirons à assurer notre croissance".

Depuis notre dernière rencontre, les obstacles aux progrès dans les secteurs agro-alimentaires sont devenus de plus en plus complexes et les barrières qui compromettent notre succès, plus imposantes.

Malgré tout, nous avons progressé. Pour ne citer qu'un exemple, le PLANALC se déroule bien et il a reçu l'appui des gouvernements nationaux et des institutions financières internationales.

Le PLANALC a été créé pour faire face à la grave crise économique qui touche l'Amérique latine et les Antilles. Il est né d'une vision large du développement dans le secteur agro-alimentaire.

Les principes stratégiques à partir desquels le PLANALC a été élaboré - productivité et modernisation des institutions, équité et durabilité - sont tout aussi applicables dans le contexte actuel de transformation continuelle des structures.

Nous nous devons de féliciter M. Martín Piñeiro pour son grand professionnalisme et le personnel de l'IICA pour la manière dont il s'engage à mettre en évidence le potentiel interactif du PLANALC.

Le succès du PLANALC dépend de l'appui soutenu des États membres, de la libéralisation du commerce international et des investissements financiers. Nos rencontres de cette semaine donneront lieu, je l'espère, à des

entreprises conjointes analogues basées sur des objectifs communs.

Le monde a connu de nombreux changements depuis 1987. Depuis notre dernière réunion, le commerce agricole s'est accru à l'intérieur de notre hémisphère.

Les échanges commerciaux - de produits, d'information, de technologie et d'expertise - constituent la principale clé du succès dans un monde où la concurrence est de plus en plus vive. Dans nos discussions de cette semaine, nous traiterons de croissance économique partagée, de principes communs visant à assurer à la fois la durabilité des ressources agricoles et la protection de l'environnement, et, enfin, nous nous efforcerons d'offrir à tous nos citoyens des occasions d'améliorer leur sort.

Le fait qu'au cours de ces quatre années, de nombreux pays aient choisi la voie de la démocratie est un autre signe encourageant. L'Union soviétique connaît actuellement de profonds changements et l'Europe de l'Est est en pleine transformation. En Amérique latine, la démocratie est devenue la norme. Cette évolution politique favorisera sans aucun doute la modernisation de l'agriculture.

Nous savons que nos secteurs agro-alimentaires éprouvent d'importantes difficultés. Il nous faudra donc aider davantage nos agriculteurs et les autres personnes qui oeuvrent dans ce domaine à se mettre au pas des événements et du nouveau contexte à l'échelle mondiale. Nous sommes tous confrontés à cette tâche même si nous nous trouvons dans des conditions sociales et économiques très différentes.

Par exemple, nous devons continuer à faire porter nos efforts sur la question du développement rural et de la pauvreté. Nous devons également mettre au point des

pratiques sans danger pour l'environnement, accélérer le transfert technologique et aider nos secteurs agro-alimentaires à devenir plus innovateurs et efficaces.

Depuis qu'il est membre de l'IICA, le Canada a acquis une précieuse expérience du système inter-américain. Fort de cette expérience et conscient de l'importance des Amériques, le Canada a décidé, en 1990, de se joindre au plus ancien organisme régional au monde, l'OEA. Par notre participation, nous affirmons notre engagement, à long terme, vis-à-vis de nos partenaires des Antilles et de l'Amérique latine et nous reconnaissons que nous faisons partie de l'hémisphère occidental.

Cependant, en tenant la présente réunion en Espagne, nous reconnaissons également que le tissage des liens se fait autant de l'hémisphère occidental vers l'est et l'ouest que vers le nord et le sud et que c'est en nous basant sur cette trame que nous améliorerons notre hémisphère, grâce à la coopération.

C'est avec plaisir, pour assurer la continuité, de la conférence d'Ottawa à la présente conférence, que je cède le fauteuil et que j'offre tous mes voeux de succès à notre ami et hôte, Son Excellence M. Pedro Solbes, ministre de l'Agriculture de l'Espagne.

En conclusion, le seul moyen d'assurer à tous les citoyens un accès égal aux avantages sociaux et économiques d'un secteur agro-alimentaire compétitif consiste à partager notre expérience et à travailler ensemble.

Merci.

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR L'AMBASSADEUR JOÃO CLEMENTE
BAENA SOARES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES
ÉTATS AMÉRICAINS**

Majestés,

Nous sommes particulièrement sensibles à l'honneur que vous nous faites en présidant cette séance et au prestige considérable que vous apportez à notre rencontre. Votre participation est une nouvelle marque de l'attention spéciale et bien démontrée que vous prêtez aux questions concernant le destin des nations des Amériques, qui en retour vous vouent admiration et respect.

Messieurs les Ministres, Messieurs les Chefs de délégation,

Je participe avec un vif intérêt et avec une grande satisfaction à ce forum de haut niveau des dirigeants de la politique agricole des pays des Amériques.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements au gouvernement espagnol, hôte généreux de la sixième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la VI^e réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, qui s'ouvrent aujourd'hui. L'accueil chaleureux que nous a réservé Madrid est le symbole des liens qui existent entre notre Amérique et l'Espagne, liens qui ont été renforcés et ont acquis une nouvelle dimension à la suite du premier sommet ibéro-américain qui s'est réuni il y a quelques mois à Guadalajara, au Mexique.

J'adresse à MM. les ministres de l'Agriculture des Amériques des vœux fervents pour le succès de leurs délibérations. Il m'est agréable aussi de rendre hommage à l'efficacité, à la compétence et à l'enthousiasme avec lesquels mon collègue et ami, le Dr Martín Piñero, Directeur général de l'Institut et ses collaborateurs oeuvrent en faveur du secteur agricole de nos pays. Je tiens aussi à les remercier des soins qu'ils ont apportés à la préparation de cette importante réunion.

Nous vivons un moment extraordinaire de l'histoire. Pendant les quatre années qui se sont écoulées depuis la IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, le monde et l'hémisphère ont connu des transformations profondes et accélérées.

Tandis que la diminution des tensions entre l'Est et l'Ouest modifiait la texture des relations internationales et que les nations du centre et de l'est de l'Europe ainsi que l'Union soviétique s'acheminent vers des structures plus ouvertes et des transformations dynamiques, l'Amérique latine et les Antilles ont connu une mue démocratique tout aussi profonde et importante bien qu'elle ait eu moins de retentissement.

Par suite de l'atténuation de l'affrontement entre les grandes puissances, les aspects les plus profonds des réalités de nos pays s'étalent dans toute leur nudité. Sur la réalité stimulante d'un continent démocratique et libre, se profile le spectre de la pauvreté. Plus de cent quatre-vingt millions de personnes en Amérique latine et aux Antilles, soit 2 habitants sur 5 de la région, ne perçoivent pas les revenus nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux.

Les gouvernements démocratiques s'attèlent à la tâche urgente de réactivation de leurs économies et de remise en route du processus de développement intégré.

La solution des graves difficultés économiques et la satisfaction des demandes sociales dans les pays en voie de développement de l'hémisphère sont les éléments fondamentaux qui permettront de poser les bases de la consolidation et de l'approfondissement de la démocratie.

Les nations de l'Amérique latine et des Antilles ont enclenché, souvent à des coûts très élevés, des processus d'ajustement structurel. Les changements dans l'ordre économique déjà réalisés ou en voie de réalisation sont tout aussi importants, dans leur sphère particulière, que l'essor de la démocratie sur le plan politique.

L'ajustement qu'il est nécessaire d'opérer ne se limite pas, cependant, au jeu des variables globales de l'économie : la conduite des politiques fiscale, cambiale, commerciale et monétaire ; le réaménagement du rôle du gouvernement, de l'entreprise et des travailleurs. Les obstacles qui doivent être surmontés se retrouvent dans tous les secteurs et pour les écarter, il faut mener une action d'ensemble.

Les déséquilibres qui entravent tellement le progrès et le renforcement de la démocratie en Amérique latine et aux Antilles se manifestent, par exemple, dans le fait que la croissance de la production alimentaire est inférieure à celle du nombre de pauvres. L'instauration réelle de la justice sociale est l'ajustement le plus urgent.

La politique agricole des dernières années du XX^e siècle, à laquelle notre conférence se doit de faire des apports substantiels, sera un élément essentiel du mode de développement de l'Amérique latine et des Antilles et un volet important de l'effort qui doit être accompli pour consolider la démocratie dans la région.

Le secteur agricole exerce une influence considérable sur le développement latino-américain. Parce qu'elles sont dotées d'une gamme étendue et diverse de ressources naturelles, l'Amérique latine et les Antilles sont aussi dotées d'un potentiel productif extraordinaire. L'agriculture continue d'apporter une contribution d'un tiers à leurs exportations. Elle est le principal créateur d'emplois pour la population rurale, qui aujourd'hui encore représente 30 pour cent du chiffre total de la population. Même durant ces récentes années de crise, sa valeur ajoutée a connu un rythme de croissance qui est sans doute légèrement inférieur à celui de l'accroissement démographique, mais qui est de loin supérieur à celui du produit total.

Cependant, nous savons tous que le modèle traditionnel de développement n'a pas privilégié les activités agricoles. La concentration de la propriété de la terre, le transfert de revenus du secteur agricole à d'autres secteurs de l'économie, un certain retard dans l'absorption de la technologie par l'agriculture, la faiblesse des liens entre l'agriculture et l'industrie ont retardé la modernisation agricole et ont affecté son efficience.

Ce biais du modèle de développement a contribué à maintenir et à aggraver les différences de revenu et de bien-être entre la population rurale et la population urbaine. La qualité de vie des paysans latino-américains et ceux des Antilles a pris du retard par rapport à celle de leurs compatriotes des villes. Ces paysans disposent de moins de moyens de formation, de moins de moyens sanitaires, et d'un accès moindre à la participation. Ils souffrent davantage des ravages de la pauvreté et du sous-emploi.

La propriété de la terre est en général excessivement concentrée. Il est indispensable que des campagnes ambitieuses de redistribution soient entre-

prises, dans le cadre de programmes de réforme agraire qui préservent la production du secteur, ouvrent dans le même temps au paysan un accès à la propriété de la terre et soutiennent les efforts qu'il fait pour la cultiver.

Les conditions extérieures n'ont pas été non plus propices au développement de l'agriculture. L'Amérique latine et les Antilles, dont les exportations agricoles représentent le 16 pour cent du commerce global de ces biens, se sont heurtées à cet égard comme à d'autres au protectionnisme des pays industrialisés. La position de quelques nations développées au sujet du commerce des produits agricoles a été une des principales pierres d'achoppement de la ronde de négociations Uruguay du GATT, qui revêt une importance spéciale pour les nations des Amériques.

J'ai voulu à grands traits souligner certains facteurs de l'évolution récente de l'hémisphère, ainsi que certaines caractéristiques du développement agricole, parce qu'ils constituent un cas particulier qui confère une importance et une urgence spéciales à cette réunion.

La modernisation de l'agriculture ; les incitations aux activités de l'agro-industrie ; l'usage rationnel des ressources naturelles sont des éléments qui doivent être présents dans la politique de développement intégral de nos peuples. La réponse appropriée du commerce alimentaire et des autres produits agricoles de l'Amérique latine et des Antilles à la nouvelle structure économique internationale sera essentielle dans le schéma d'ouverture dans lequel la Région s'engage. L'utilisation de la coopération technique internationale comme facteur d'appui à l'initiative et à la capacité nationales devra contribuer à la promotion du développement auquel nous aspirons. Un meilleur équilibre entre le secteur rural et le secteur urbain dans un module de progrès et de justice contribuera à affermir la démocratie.

C'est là l'origine des espoirs que je fonde sur cette conférence spécialisée, qui est un organe de l'OEA. Que nos délibérations soient fructueuses en initiatives et en décisions qui servent à canaliser l'avenir des Amériques vers des temps d'abondance accrue et d'équité plus poussée.

Je vous remercie.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MARTÍN E. PIÑEIRO, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR
L'AGRICULTURE**

En ma qualité de Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, c'est un honneur pour moi de vous souhaiter la bienvenue à la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et à la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, réunions qui se dérouleront au cours des sept prochaines journées. En mon nom et en celui de l'Institut, je remercie le gouvernement de l'Espagne et son ministre de l'Agriculture, Pedro Solbes, pour avoir rendu possible cette réunion et pour le splendide accueil qu'ils nous ont offert ; je remercie aussi, tout spécialement, leurs Majestés, Don Juan Carlos et Doña Sofía, qui nous honorent de leur présence.

Je tiens à souhaiter une bienvenue toute spéciale à la délégation de St Kitts et Nevis, pays qui a déposé en 1990 son instrument de ratification de la Convention de l'IICA, ce qui lui confère le statut de membre à part entière de l'Institut. Par ailleurs, la Roumanie et la Communauté économique européenne sont passées dernièrement au rang des pays observateurs de l'IICA. Bienvenue à l'IICA.

Cette réunion, convoquée conjointement par l'Institut et par le secrétariat de l'OEA et grâce à l'appui personnel de Son Excellence l'ambassadeur Baena Soares, revêt une signification toute spéciale dans le contexte des changements profonds qui se produisent actuellement sur les scènes internationale et régionale. C'est la première fois que les réunions de la CIMA et du Conseil interaméricain de l'agriculture se déroulent ailleurs que dans l'hémisphère américain, et ce n'est pas par hasard que nous nous rencontrons en Espagne. En accep-

tant la généreuse invitation du gouvernement espagnol, les pays de la Région ont voulu établir, à partir de leurs traditions et de leur culture, des liens avec le vieux monde.

Cette réunion de la CIMA se déroule à un moment crucial de l'histoire. Les frontières du monde auquel nous nous sommes habitués à partir de l'après-guerre se dissipent sous nos yeux à une vitesse remarquable. En revanche, nous apercevons à l'horizon un autre monde dans lequel liberté et démocratie prennent une signification toute particulière, dans lequel s'établit une étroite interdépendance entre toutes les nations du globe, dans lequel les espaces économiques et politiques supranationaux prennent une importance nouvelle et dans lequel on commence à voir le commerce comme l'axe principal des liens qui unissent les pays.

Dans notre région, l'Amérique latine et les Antilles se trouvent à un carrefour historique à l'approche du XXI^e siècle, après avoir été laissées pour compte pendant une bonne décennie, mais également après avoir subi de profondes transformations qui sont le fondement d'un redressement économique et politique.

Sur une scène mondiale qui se modifie presque tous les jours, l'hémisphère américain a réitéré sa décision de ne pas "rater le train" de l'histoire et d'opérer dès maintenant les changements nécessaires pour s'adapter à la nouvelle situation internationale. Les efforts extraordinaires d'intégration infra-régionale en Amérique latine et dans les Antilles visent à étendre les espaces économiques et à accroître les échanges commerciaux. L'Initiative pour les Amériques, nous rappelle nos origines communes ; elle consolide les relations économiques et commerciales entre tous les pays de l'hémisphère et offre ainsi de nouvelles possibilités de développement.

Dans ce nouveau contexte, les idées étudiées à la IX^e CIMA, qui a eu lieu à Ottawa en 1987, et les engagements pris pour favoriser la modernisation de l'agriculture, retrouvent, quatre ans plus tard, une nouvelle vigueur comme élément central d'une stratégie inédite de développement économique.

Pour nous tous qui sommes liés et engagés vis-à-vis du milieu rural, le plus grand défi consiste à exploiter nos ressources naturelles d'une façon rationnelle et soutenue afin de dynamiser les avantages naturels comparatifs du secteur agro-alimentaire ; il en résultera de meilleures conditions de vie dans le milieu rural, moins de migrations vers les grands centres urbains grâce à la création de véritables pôles de développement agro-alimentaire et des excédents dus à une politique commerciale dynamique et intelligente à l'échelle internationale.

La volonté de l'Amérique latine et des Antilles d'apporter les changements qui leur permettront de jouer un rôle actif dans l'époque nouvelle qui s'amorce doit être assortie d'un ferme appui de la communauté internationale, alimenté par un dialogue profond et élargi qui favorisera la collaboration et le partage des responsabilités. Dans ce sens, l'engagement pris à la vingt et unième assemblée de l'OEA à Santiago et le récent sommet ibéro-américain de Guadalajara nous indiquent le chemin à suivre.

Si l'Amérique latine et les Antilles veulent jouer un rôle dynamique dans ce nouveau contexte, il leur faudra transformer chaque défi en de nouvelles possibilités. Dans cet esprit, nous espérons que la CIMA de Madrid sera l'occasion de réaffirmer l'importance que nous accordons à l'agriculture dans le contexte des transformations qui s'opèrent dans le monde et dans la Région, et qu'elle permettra d'établir les éléments

essentiels du programme agricole commun pour la prochaine décennie.

En guise de conclusion, je vous remercie tous au nom de l'IICA de votre présence à cette réunion et je vous invite à échanger des idées d'une manière franche et constructive de façon que nous puissions trouver rapidement des solutions viables et durables. Je remercie une fois de plus le gouvernement et le peuple espagnols de leur accueil généreux. Je suis sûr que cette réunion contribuera à resserrer les liens qui unissent notre hémisphère à l'Espagne et à l'Europe, et à nous faire cheminer ensemble.

Je vous remercie.

DISCOURS PRONONCÉS À LA SÉANCE DE CLÔTURE

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. MARTÍN E. PIÑEIRO,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA**

Après cinq jours de travail intensif entrecoupés de dialogues en tête-à-tête et en groupes, de réunions informelles de travail, de réunions sociales et de promenades bien méritées, ces dernières étant attribuables aux extraordinaires efforts de notre hôte, M. Solbes, et de son équipe de collaborateurs, nous sommes arrivés à la conclusion de la X^e CIMA et de la sixième réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture.

Bien qu'il soit difficile et peut-être dangereux de tenter de dresser un bilan des réunions que nous avons tenues, je crois ne pas me tromper en affirmant qu'elles marqueront une étape historique dans la vie de l'IICA en tant qu'institution.

Non seulement nous avons fait preuve d'originalité en nous réunissant pour la première fois à l'extérieur de notre hémisphère, ce qui nous a donné l'occasion inhabituelle de dialoguer avec les ministres européens, mais encore, par l'adoption de la Déclaration de Madrid et des recommandations et résolutions, vous avez défini une nouvelle vision commune sur l'agriculture et vous avez donné à l'IICA un nouveau mandat d'envergure pour qu'il soit un instrument utile pour la modernisation du secteur agro-alimentaire et son insertion dans l'économie internationale.

Monsieur le Président, je ne désire pas m'étendre, mais la portée des idées et des décisions auxquelles vous êtes arrivés m'incitent à faire quelques commentaires spécifiques sur chacune des réunions que nous avons tenues.

Pendant la CIMA a été réaffirmée l'importance de faire tous les efforts possibles pour développer une

agriculture moderne et compétitive qui renforce le développement global. Dans ce sens, les idées et les compromis formulés à Ottawa acquièrent une nouvelle actualité, une nouvelle réalité et une nouvelle acceptation générale, et se transforment en un véritable programme de travail pour la nouvelle décennie.

Nous avons analysé les conditions actuelles de l'économie internationale. Nous avons reconnu et caractérisé les occasions et les défis qui s'offrent au secteur agricole de l'Amérique latine et des Antilles et aussi les problèmes spéciaux auxquels doivent faire face les pays moins développés économiquement.

Dans ce sens, et dans le contexte des changements mondiaux, l'importance pour tous nos pays, exportateurs et importateurs, du résultat de la ronde Uruguay du GATT est évidente. L'importance capitale du dialogue et la négociation entre pays et l'importance que revêt pour la région la définition de positions conjointes sont ainsi réaffirmées.

Je crois aussi que des discussions que nous avons eues est apparu un consensus sur le fait que le processus de démantèlement des politiques protectionnistes qui faussent le commerce agricole mondial doit commencer dans les pays industriels et doit prendre en considération les circonstances spéciales de pays tels que ceux des Antilles, dont les marchés sont relativement petits et les économies, toujours très dépendantes de quelques produits agricoles.

Le soutien politique énergique donné aux processus d'intégration infra-régionale et régionale, ainsi que les commentaires sur le plan "Initiative pour les Amériques" ont suscité diverses recommandations à l'intention des organismes de coopération financière et technique pour qu'ils continuent à appuyer le travail des forums infra-régionaux afin de renforcer les

structures institutionnelles et les projets d'harmonisation de politiques et d'intégration en cours.

En ce qui concerne la nouvelle vision de l'agriculture, il y a eu unanimité sur le fait que le processus de développement de l'agro-alimentaire doit être axé sur trois volets : un volet agro-alimentaire de plus d'envergure qui renforce les relations intersectorielles en favorisant davantage l'insertion du secteur dans l'ensemble de l'économie mondiale ; un volet social qui favorise les conditions nécessaires pour parvenir à faire participer les petits producteurs au processus de production, et un volet intertemporel qui envisage la conservation des ressources naturelles nécessaires aux prochaines générations. Je crois pouvoir dire au nom de tous que ces signaux, mis en évidence dans la Déclaration de Madrid sous une forme générale, et dans les recommandations sous une forme spécifique et concrète, servent à attirer l'attention des organismes de financement sur les contenus et les objectifs des programmes de rajustement et de stabilisation que beaucoup de nos pays appliquent.

La préoccupation quant aux répercussions de l'ouverture commerciale et le processus même de modernisation des conditions de vie en milieu rural, particulièrement le bien-être des petits producteurs, ont été présents dans bon nombre des présentations des ministres et sont évidents dans deux recommandations. L'une d'elles évoque la nécessité d'élaborer une stratégie consistant à se rapprocher des organisations du secteur privé qui travaillent dans ce domaine.

L'autre est reliée à la création de réseaux de coopération infra-régionaux en vue d'échanger des expériences entre les institutions de développement rural. Dans les deux cas, il nous incombe la difficile responsabilité de formuler les propositions de mise en application de ces recommandations.

Le sujet qui a accaparé le plus d'attention est peut-être, ce qui n'est pas surprenant, les liens entre l'agriculture et la conservation des ressources naturelles et de l'environnement. C'est ce qui ressort de quatre recommandations directement reliées à ce sujet : PROCITROPICOS ; Écosystèmes fragiles des hauteurs ; Groupes d'études pour analyser le financement de la conservation des ressources naturelles et la réunion ECO 92 de Rio de Janeiro. Je crois que c'est un énorme défi pour nous.

Finalement, c'est avec force qu'est surgie l'idée que l'hémisphère doit promouvoir un programme commun qui ordonne les tâches de coopération internationale et qui, dans un esprit de partage des responsabilités et de collaboration mutuelle, serve de cadre pour le dialogue et l'action.

En ce qui concerne la table ronde sur le commerce et la coopération, organisée par M. Solbes mercredi soir, il apparaît clairement que notre région est mûre et prête à entamer un dialogue en profondeur sur ces deux sujets qui sont vitaux pour l'avenir de l'Amérique latine et des Antilles.

J'ai le sentiment que, peu à peu, et peut-être par suite du dialogue et de la négociation, l'Europe commence à comprendre et à se préparer politiquement à mettre en oeuvre les changements structurels dans la Politique agricole communautaire (PAC) qui pourraient se traduire en avantages importants pour nos pays. Je crois que nous devons réfléchir sur la suggestion faite par M. Solbes quant à la possibilité de réitérer cette expérience dans l'avenir.

Enfin, je ne puis omettre de mentionner l'approbation du Programme-budget 1992-1993 et de vous en remercier tous, car c'est une expression évidente de soutien à l'Institut et à son travail. Dans ce sens, je

ne puis que réaffirmer notre volonté institutionnelle d'utiliser les ressources avec prudence et efficacité, en cherchant à être utiles au développement des pays membres, dans le contexte des principes directeurs stratégiques qui découlent de cette réunion.

Le mandat institutionnel de l'IICA, c'est-à-dire ce que vous désirez, en tant que groupe de pays de l'hémisphère américain, est clair et précis compte tenu des résolutions adoptées hier. Il nous incombe à nous, maintenant, de faire le maximum d'efforts pour les mettre en application.

Finalement, Monsieur le Président, je voudrais vous dire qu'à mon avis nous nous souviendrons toujours de cette X^e CIMA en raison de deux choses : premièrement, comme conférence du dialogue constructif, de l'innovation et de la consolidation de notre vision sur l'avenir de l'agriculture. Deuxièmement, et surtout, en raison de la chaleureuse hospitalité du gouvernement et du peuple espagnols que vous représentez si dignement.

Une réunion de ce genre nécessite le concours et le dévouement d'un grand nombre de personnes. Bien qu'il soit impossible de toutes les nommer, je ne puis omettre d'en mentionner quelques-unes, bien sûr, en commençant par vous, Monsieur le Ministre, en votre qualité de maître de maison, et par votre grande équipe de collaborateurs : Julio Blanco, Jesús Miranda, Ana Hernández, le Sous-secrétaire Juan Antonio Blanco, et bien d'autres ; vous-même, Monsieur le Président du Conseil interaméricain de l'agriculture, M. Ferdinand Henry, pour la maîtrise avec laquelle vous avez dirigé les réunions du Conseil, le Rapporteur, Evangelina Beltrán et le Président de la Commission de la Déclaration et des recommandations, John McGowan, et le Vice-président de la Conférence et porte-parole des pays de l'hémisphère, M. Alvaro Ramos. Je voudrais aussi remercier spécialement le Secrétaire technique, M. André Ouellette, et son

équipe, le Coordinateur technique de la CIMA, Manuel Otero, et ses collaborateurs et tout le personnel de l'Institut qui a contribué à la réunion. À eux tous et à tous les fonctionnaires de l'Espagne et de l'IICA qui ont participé à l'organisation des réunions, merci beaucoup.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. FERDINAND HENRY, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DES TERRES, DES PÊCHES, DES FORÊTS ET DES
COOPÉRATIVES DE SAINTE-LUCIE**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à la cérémonie de clôture de la X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture et de la sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

À cet effet, j'aimerais passer en revue les événements de la semaine dernière, afin de comparer les résultats avec les objectifs et les aspirations de mes homologues à notre arrivée ici, et afin de mentionner quelques mots à l'intention de nos hôtes.

Je pense que je puis dire sans risque d'erreur, au nom de toutes les délégations présentes, que nous avons passé ici, à Madrid, une semaine des plus mémorables. Les discussions ont été franches et ouvertes, et cela a sans aucun doute rendu nos délibérations fructueuses et utiles. Dans cette atmosphère d'ouverture et de volonté d'arriver à des solutions à nos problèmes communs, toutes les questions que nous avons examinées ont fait l'objet d'une remarquable unanimité.

La Déclaration de Madrid, qui résume fidèlement nos discussions, peut en fait servir de modèle pour nous guider au fur et à mesure que nous approchons de la fin du vingtième siècle. Elle nous engage aussi à prendre certaines actions de concert avec l'IICA. Lorsque les ministres de l'Agriculture de l'hémisphère se rencontreront à nouveau dans quatre ans et examineront l'étendue de nos progrès, nous en arriverons tous, je l'espère, à la conclusion que nous avons réellement progressé.

La table ronde que nous avons tenue avec les ministres de la Communauté européenne a été particulièrement réussie. Nous devons une fière chandelle à M. Solbes pour avoir organisé cette réunion à la fin de laquelle les deux parties ont certainement appris à mieux connaître leurs positions mutuelles.

La réunion du Conseil interaméricain de l'Agriculture a aussi été une remarquable réussite. La célérité avec laquelle nous avons pu épuiser notre ordre du jour est en grande partie due au niveau élevé de rendement de l'Institut au cours des deux dernières années. Elle reflète aussi le professionnalisme avec lequel les documents de travail ont été préparés, ce qui a grandement facilité notre travail.

Pour cela, j'aimerais vivement remercier notre distingué Directeur général et son personnel pour leur travail bien accompli. L'IICA a certainement fait de remarquables progrès sous le leadership exceptionnel de M. Piñeiro et j'aimerais demander aux membres de l'organisation de continuer à donner à celle-ci le genre d'appui dont elle a besoin pour fournir les services que nous exigeons d'elle.

Bien que l'Institut ait atteint un haut niveau de professionnalisme, nous devrions continuer à travailler pour assurer le maintien de ce niveau.

Je ne puis terminer sans rendre un hommage spécial à nos hôtes, le gouvernement et le peuple espagnols. La chaleur et l'hospitalité qu'ils nous ont témoignées au cours des derniers jours ont été véritablement admirables. Nous sommes particulièrement reconnaissants de la présence de leurs Majestés, le roi et la reine d'Espagne, à notre cérémonie d'ouverture. J'aimerais donc demander à M. Solbes de transmettre notre gratitude au gouvernement et au peuple espagnols.

Enfin, j'aimerais remercier le personnel de soutien de la patience et de l'efficacité avec lesquelles il a accompli son travail.

En rejoignant nos pays respectifs, engageons-nous à unir nos efforts pour améliorer le sort de la population rurale de nos pays.

Je vous remercie.

**DISCOURS PRONONCÉ PAR M. PEDRO SOLBES,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE
L'ALIMENTATION D'ESPAGNE**

Tout d'abord et pour conclure cette séance de clôture, j'aimerais vous remercier en bonne et due forme pour avoir choisi Madrid et l'Espagne comme siège de la réunion de la Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture à l'extérieur de l'hémisphère américain.

A titre personnel, j'aimerais vous remercier aussi de la confiance que vous m'avez témoignée en me nommant pour quelques jours président de ce conglomérat essentiellement et fondamentalement représentatif des problèmes agricoles de l'hémisphère américain. Je désire vous féliciter tous du travail réalisé et je dois admettre que la présidence a été une tâche facile et que, si elle a pu être fructueuse, il faut en attribuer le mérite aux remarquables contributions de chacune des délégations. La précision, la clarté et l'ambition des différentes idées nous ont permis d'arriver à des conclusions que je considère excellentes.

Je crois que la Déclaration de Madrid est plus qu'un résultat de cette réunion ; elle constitue un admirable résumé des grands problèmes auxquels fera face le monde agricole au cours des prochaines années et non seulement dans l'hémisphère américain, mais aussi dans le reste du monde.

D'autre part, je considère que la possibilité de rencontrer les ministres de la Communauté économique européenne s'est aussi avérée utile. Après cette rencontre, nous sommes peut-être plus conscients que certains éléments nous séparent, mais il y en a beaucoup qui nous unissent. Nos racines culturelles semblables réapparaissent et je crois que nous sommes tous d'accord

sur des concepts tels qu'une plus grande liberté de commerce, une plus grande coopération et une plus grande intégration régionale, ainsi que sur d'autres nouveaux concepts, tels les liens de l'agriculture avec l'environnement, que M. Piñeiro a évoqués avec tant de clarté et de précision.

L'Espagne voulait, par cette réunion, démontrer ce qu'elle a l'intention de faire maintenant qu'elle fait partie de la Communauté économique européenne. Nous sommes un pays européen, un pays membre de la Communauté, mais nous n'oublions pas pour autant notre histoire, notre passé et nos relations spéciales avec l'Amérique. Nous pensons que ce double rôle qui nous incombe historiquement à l'heure actuelle peut être utile pour nous tous ici présents.

En conclusion, j'aimerais remercier tout spécialement l'équipe de l'IICA dans son ensemble, sous la direction de M. Piñeiro, pour le travail qu'ils ont réalisé et sans la collaboration de laquelle les réalisations matérielles et les décisions de cette conférence n'auraient pas été possibles. Je désire aussi vous remercier du superbe cadeau que vous venez de m'offrir, cette statue d'un paysan de l'Amérique latine. Je la garderai près de moi pour qu'elle me rappelle que les problèmes agricoles, les problèmes de la population agricole, ne se résument pas à nos problèmes quotidiens, ni aux problèmes de populations qui ne sont pas spécialement bien traitées dans les pays développés, mais que, sans aucun doute, comme me le disait très bien l'un de vous l'autre jour avec le président, ils sont encore très éloignés des problèmes que beaucoup d'entre vous vous avez dans vos pays respectifs avec le secteur agricole.

Je vous remercie tous de votre présence à cette
cérémonie de clôture.

Merci beaucoup.

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS

- 1 Plan General del IICA. 1970
(espagnol et anglais)
- 2* Comisión Asesora. 1970
(espagnol et anglais)
- 3* Resoluciones del CIES sobre Desarrollo Rural. 1971
(espagnol)
- 4 Undécima Reunión Anual de la Junta Directiva – San Salvador, El Salvador, 5-9 mai 1972
(espagnol et anglais)
- 5 Sexta Conferencia Interamericana de Agricultura – Lima, Perú, 27 mai au 2 juin 1971
(espagnol)
- 6* Duodécima Reunión Anual de la Junta Directiva – Santiago, Chile, 10-13 mai 1973
(espagnol et anglais)
- 7 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período: 1962-1972
(espagnol et anglais)
- 8 Décimotercera Reunión Anual de la Junta Directiva – Caracas, Venezuela, 16-18 mai 1974
(espagnol et anglais)
- 9* Décimocuarta Reunión Anual de la Junta Directiva – Ottawa, Canadá, 6-9 mai 1975
(espagnol et anglais)
- 10* Implementación del Plan General del IICA. Elementos para su Análisis. 1976
(espagnol et anglais)
- 11 Décimoquinta Reunión Anual de la Junta Directiva – Washington, D.C., 6-12 mai 1976
(espagnol et anglais)

- 12* Reglamento y Normas del Fondo Simón Bolívar. 1977
(espagnol et anglais)
- 13* Décimosexta Reunión Anual de la Junta Directiva – Santo Domingo, República Dominicana, 11-19 mai 1977
(espagnol et anglais)
- 14* Séptima Conferencia Interamericana de Agricultura – Tegucigalpa, Honduras, 5-10 septembre 1977
(espagnol et anglais)
- 15* Plan Indicativo de Mediano Plazo. El IICA en los próximos Cinco Años. 1977
(espagnol et anglais)
- 16 Decimoséptima Reunión Anual de la Junta Directiva – Asunción, Paraguay, 22-24 mai 1978
(espagnol et anglais)
- 17* Décimoctava Reunión Anual de la Junta Directiva – La Paz, Bolivia, 14-16 mai 1979
(espagnol et anglais)
- 18 Décimonovena Reunión Anual de la Junta Directiva – México, D.F., 22-26 septembre 1980
(espagnol et anglais)
- 19 Principales Resoluciones de la Junta Directiva – Washington, D.C. Período: 1973-1980
(espagnol et anglais)
- 20 Primera Reunión Extraordinaria de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 17-19 février 1981
(espagnol et anglais)
- 21 Octava Conferencia Interamericana de Agricultura – Santiago, Chile, 6-11 avril 1981
(espagnol et anglais)
- 22 Documents de Base : Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture : Règlements de procédure du Conseil interaméricain de l'agriculture, du Comité exécutif et de la Direction générale. Troisième édition, 1990
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 23 Résolutions de l'Institut interaméricain des sciences agricoles pertinentes à l'IICA. 1984
(français, anglais, espagnol et portugais)

- 24 **Primera Reunión Ordinaria del Comité Ejecutivo y de la Junta Interamericana de Agricultura – San José, Costa Rica, 9-12 juin 1981, et Buenos Aires, Argentina, 7-13 août 1981, respectivement**
(espagnol et anglais)
- 25 **Deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 12-17 septembre et 25-26 octobre 1982**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 26 **Deuxième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – San José, Costa Rica, 27-29 octobre 1982**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 27 **Politiques générales de l'IICA. 1982**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 28 **Plan à moyen terme 1983-1987. 1982**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 29 **Deuxième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Kingston, Jamaïque, 24-28 octobre 1983**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 30 **Quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 2-7 décembre 1984**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 31 **Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 29 juillet – 2 août 1985**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 32 **Troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Montevideo, Uruguay, 21-25 octobre 1985**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 33 **Sixième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 13-17 juillet 1986**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 34 **Troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Mexico, D.F., Mexico, 27-30 octobre 1986**
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 35 **Plan à moyen terme 1987-1991. 1986**
(français, anglais, espagnol et portugais)

- 36 Septième réunion du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 15-17 juin 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 37 Programme II : Mise au Point et Transfert de Technologies. Lignes d'action pour la coopération juin 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 38 Programme I : Analyse et Planification de la Politique Agricole. Lignes d'action pour la coopération, juin 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 39 Programme III : Organisation et Administration du Développement Rural. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 40 Programme IV : Commercialisation et Industrie Agricole. Lignes d'action pour la coopération, septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 41 Programme V : Santé Animale et Santé Végétale. Lignes d'action pour la coopération, novembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 42 IX^e Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture – Ottawa, Canada, 29 août – 2 septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 43 Quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Ottawa, Canada, 31 août – 4 septembre 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 44 Orientations pour le programme de travail du Centre de projets d'investissement (CEPI) dans le cadre du Plan à moyen terme. 1987
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 45 Huitième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 1-4 août 1988
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 46 Neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica, 12-16 juin 1989
- 47 Cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – San José, Costa Rica, 8-12 octobre 1989
(français, anglais, espagnol et portugais)

- 48 Dixième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica,
27-29 août 1990
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 49 Plan à moyen terme 1987–1993. 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 50 Onzième réunion ordinaire du Comité exécutif – San José, Costa Rica,
24-26 juin 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 51 X^e Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture – Madrid,
Espagne, 23-27 septembre 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)
- 52 Sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture – Madrid,
Espagne, 23-27 septembre 1991
(français, anglais, espagnol et portugais)

N.B.: On peut se procurer un exemplaire de cette série en écrivant à:
Dirección para la Coordinación de
Asuntos Institucionales
Sede Central del IICA
Apartado 55 – 2200 Coronado
Costa Rica

Ce document a été édité et publié par la Direction pour la Coordination des affaires institutionnelles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en mars 1992 et tiré en 200 exemplaires.





INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

Apdo. 55-2200 Coronado, Costa Rica / Tel.: 29-02-22 / Cable: IICASANJOSE / Telex: 2144 IICA
CR Courrier Électronique EIES: 1332 IICA SC / Télécopieur (506) 29-47-41, 29-26-59 IICA CR